

LA

REVUE NATIONALE

Pasteur, l'apôtre et le sauveur de la vie, suite et fin, par François Gohiet , ptre., O.M.I	99
Etude Psychologique, par le Dr. P. E. Prévost	110
Souvenirs d'Afrique, une exécution militaire, par un Ancien Lé- gionnaire	117
La Circulation Fiduciaire. par M. Edmond J. Barbeau	120
Etude de Mœurs, par M. le Dr. J. M. Guill	127
Nicolas Perrot, étude historique, par M. Benjamin Sulte	133
La dernière nuit du père Rasoy, nouvelle, par M. Pamphile LeMay	143
Le Vieux Château, ou le Château de Ramesay, suite, par M. A.-N. Montpetit	151
L'Hospice Saint-Jean de Dieu de la Longue-Pointe, par M. J. Germano	156
Note sur le Saint-Maurice et ses députés. par M. X	171
Plus fort que la Haine, roman, par M. Léon de Tinseau	176
Modes et Monde, par Françoise	195
L'Océan, chanson avec musique, inédite, de M. C. Dummet	200

ILLUSTRATIONS : Portraits dans le texte et hors texte.

J.-D. CHARTRAND, directeur
33, 35 ET 37, RUE SAINT-GABRIEL.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau Principal—MONTREAL.

Capital payé \$500,000
Fonds de Réserve \$35,000

DIRECTEURS :

L'honorable M. Alph. Desjardins, président
M. A.-B. Hamelin, vice-président
Dumont Lavolette
Jœl Leduc

MM. A.-L. de Martigny, directeur-gérant
Tancredi Bienvenu, assistant-gérant
E.-G. Saint-Jean, inspecteur

SUCCESSALES :

Saint-Hyacinthe,
Drummondville,
Beauharnois,
Laurentides, P.Q.,
Hull, P.Q.,
Saint-Sauveur, Québec,
Québec, rue St-Jean,

A. Clément, gérant
J.-E. Girouard, "
L. Leduc, "
H.-H. Ethier, "
J.-P. de Martigny, "
N. Dion, "
O.-S. Powell, "

Fraserville,
Valleyfield,
Victoriaville,
Plaisanceville,
Ste-Anne de la Pérade,
Edmonton, N.O.,

J.-O. Loblanc, gérant
Le de Martigny, "
A. Marchand, "
E.-O.-P. Chevrelis, "
J.-A. Rousseau, "
S.-E. Benoit, "

BRANCHES A MONTREAL :

Saint-Jean-Baptiste,
Sainte-Canégonde,

A. Boyer, gérant
E. St-Jacques, comptable

Saint-Henri,
Rue Ontario,

H. Dorion, gérant
G. Lecroix, Jr., "

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES—Au Bureau principal et aux Succursales

CORRESPONDANTS :

Londres, Angleterre,

Le Crédit Lyonnais
Glyn, Mills, Currie & Co
Le Crédit Lyonnais
National Bank of the Republic
The Bank of America
The Merchants National Bank
Bank of Montreal
The Merchants Bank of Canada
Bank of British North America

Paris, France,
New York,

Boston,
Chicago,
Canada,

Esset des crédits commerciaux et des lettres circulaires, payables dans toutes les parties du monde.

ESSAYEZ LE

Cognac "P. RICHARD"

V. S. O. P.

Positivement le meilleur
importé au Canada.....

Ce COGNAC est garanti
pur à l'analyse.....

~ IEN ~

VENTE PARTOUT.

Nous enverrons échantillon et prix sur demande.

SEULS AGENTS AU CANADA :

LAPORTE, MARTIN & Cie

MONTREAL

Mentionnez ce journal.



LA

REVUE NATIONALE

Recueil Mensuel

DE LECTURES CANADIENNES-FRANÇAISES

Paraissant le 1er de chaque mois.

RELIGION, PATRIE, LITTÉRATURE, HISTOIRE, VOYAGES, ARTS,
SCIENCES, FINANCES, INDUSTRIE, COMMERCE,
AGRICULTURE, ETC.

ABONNEMENTS

Téléphone Bell 2883

CANADA ET ETATS-UNIS	}	1 an \$3.00
	}	6 mois 2.00
FRANCE	}	1 an 20 francs
	}	6 mois 12 "
ANGLETERRE	}	1 an 15 shellings
	}	6 mois 8 "
AUTRES PAYS	}	1 an \$5.00
	}	6 mois 3.00

Le numéro 28c.

Strictement payable d'avance.

La direction ne se rend pas responsable des manuscrits refusés.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

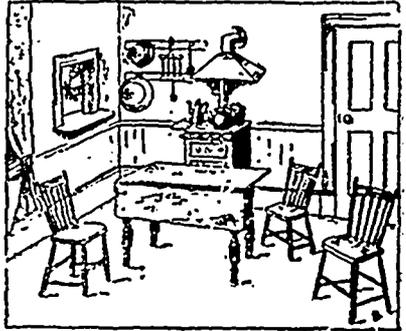
Pour les abonnements et les annonces, s'adresser aux bureaux de la *Revue Nationale*, 33, 35 et 37, rue Saint-Gabriel, Montréal, ou à nos agents affiliés.

Toute correspondance devra être adressée à M. J.-D. CHARTRAND, directeur, 33, 35 et 37, rue Saint-Gabriel, Montréal.

La date indiquant, sur l'adresse, la fin de l'abonnement, sert de reçu à l'abonné.

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE JACQUES-CARTIER

33, 35 et 37, rue Saint-Gabriel, Montréal.



Cet Ameublement Complet de Maison

EN CHENE SOLIDE POUR \$74.50

— COMPRENANT —

1 Superbe Ameublement de Salon, Chêne solide	7 morceaux
1 Superbe Ameublement de Chambre à coucher, Chêne solide	7 " "
1 Superbe Ameublement de Salle à manger, Chêne solide	8 " "
1 Superbe Ameublement de Cuisine, Chêne solide	4 " "
En tout	26 morceaux

N'achetez pas de meubles avant d'avoir vu le plus bel assortiment de la ville
à des prix sans précédents, chez

N.-G. VALIQUETTE

Manufacturier et Marchand de Meubles

1575, RUE SAINTE-CATHERINE

(Porte voisine de MM. Dupuis Frères)

Bell Téléphone 6710.

MONTREAL.

Spécialité pour toutes sortes de Marchandises rembourrées.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*

THE MONARCH

ROI DES BICYCLES, LEGER, FORT, RAPIDE ET ELEGANT



4 MODELES, \$85.00 et \$100.00

Demandez les Catalogues

MONARCH -- CYCLE -- MANUFACTURING -- CO.

Lake & Halsted Streets, Chicago, Ill.

Agence Canadienne:—6 et 7, rue Adelaide Ouest, Toronto

P. R. WRIGHT, Gérant.

WRIGHT & COOPER CO.

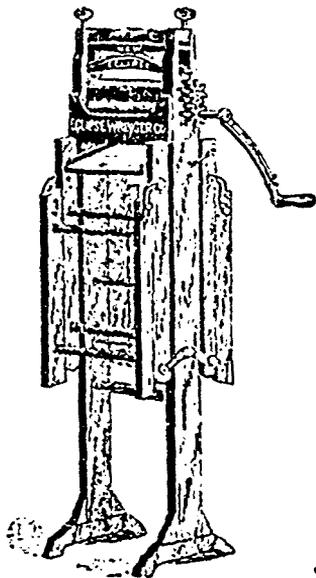
**2100 Rue Sainte-Catherine, Montréal, Agents pour Montréal
et le district.**

611.

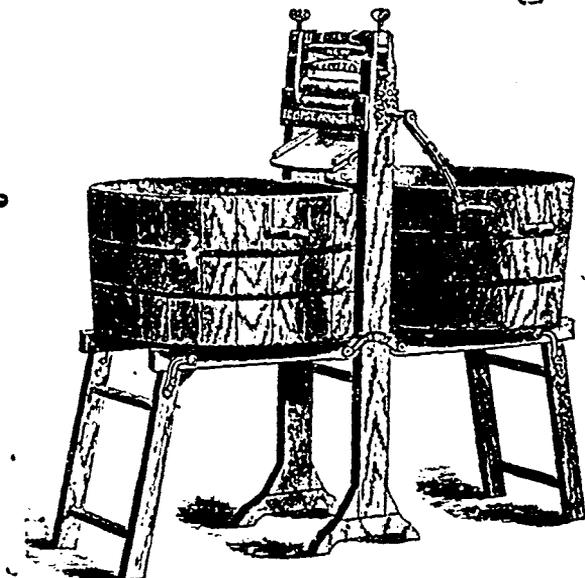
Dans la correspondance avec les annonceurs, prière de mentionner la *Revue Nationale*.

Bureaux de la Metropolitan Manufacturing Co., L'American Wringer Co. Successeur
T. A. EMMANS, Gérant
 1678 et 1680, rue Notre-Dame, Montreal.

Eclipse Folding Bench Wringer



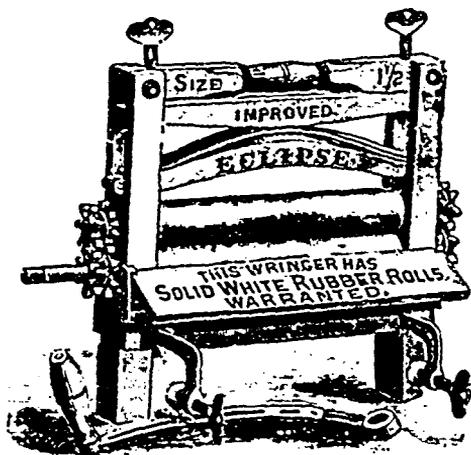
Ferme



Prêt au travail

Prix \$9.50 à crédit. \$9.00 au comptant.

Les cuiviers ne sont pas fournis avec les "Wringers" dont les gravures ci-haut indiquent simplement le fonctionnement.



\$7.50 à crédit. \$7.00 au comptant,

AU COMPTANT OU A CREDIT.

The American Wringer Co., successeur de la Metropolitan Manufacturing Co., 1678 et 1680, rue Notre-Dame.

Ces tordeuses sont supérieures à toutes les autres. Toutes sont garanties. Envoyez-nous directement vos commandes car nous sommes les seuls à les vendre.

Nous sommes fournisseurs de Meubles, de Tapis, de Prélarts, de Matériel de Cuisine, de Faiences, de Verre, etc., enfin de tout ce qui entre dans l'ameublement d'une maison.

AMEUBLEMENT

DE

Chambres à Coucher



Vous trouverez chez nous, l'assortiment le plus varié d'ameublements fabriqués avec des bois francs de toute espèce.

BOIS DUR	-	\$10.00	et au-dessus
CHENE	-	20.00	"
NOYER NOIR	-	25.00	"

Et de plus, un choix varié de meubles de vestibule, de salon, de bibliothèque, de parloir, de boudoir, etc.

T.-E. & A. MARTIN,

No. 1924 Rue Notre-Dame, Montréal. 1a

ACHETEZ DIRECTEMENT

— DE —

Simpson, Hall, Miller & Co.

1794, RUE NOTRE-DAME

— FABRICANTS —

D'Articles en Argent Massif et en Argent Plaqué,
Poterie Artistique, Riche Verrerie Polie,
Lampes de Salon et de Banquet en grande variété.

CHAMBRE D'ETALAGE :

1794, rue NOTRE-DAME, Montréal

A. J. WHIMBEY,

1a

Gérant pour le Canada.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

QUERY FRERES

Photographes Attitrés du Clergé

PENDANT 14 ANS CHEZ NOTMAN & FILS

Photographies en tous genres et d'après les procédés les plus récents.



NOUVEAUX PROCÉDÉS américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.

Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.

7 Rue Saint-Laurent
MONTREAL.

W.-H.-D. YOUNG, L.D.S.D.S.

Chirurgien-Dentiste

1694, Rue Notre-Dame

Téléphone 2515

Procédés nouveaux pour conserver les dents. Travail de première qualité. Dents extraites de plusieurs manières.

Râtelier complet commandé le matin et livré le soir même.

... **T**OUT dépend de la manière que sont faites les choses. Les vêtements lavés avec du mauvais Savon ne durent pas longtemps et n'ont pas bonne apparence. Le meilleur Savon en usage pour les vêtements est le . . .

... Savon Sunlight

IL les blanchit avec éclat sans les détériorer. Les habits lavés avec le Savon Sunlight dureront — c'est un point de gagné. Et, vous le savez, vous n'avez pas besoin de frictionner le linge quand vous faites usage du Savon Sunlight.

Moins de Travail. Plus de Confort.

Livres en Echange d'Etiquettes — Pour 12 Etiquettes adressées à Toronto, un livre utile relié sera envoyé.

Dépôt à Québec du Savon Sunlight **FRANK MAJOR & CO.**, Montréal.

ULRIC DEMERS

DOREUR ET ENCADREUR.

Réparations de Vieux Cadres.

Vieux Miroirs argentés et remis a neuf.

380 Rue St-Laurent

MONTREAL.

... LA ...

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES MALADES

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE CATHOLIQUE ET NATIONALE

Fondée le 1er Octobre 1894

Par le R^{év.} M. Auclair, curé de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Montréal, et quelques philanthropes chrétiens.

Elle a organisé 39 Bureaux de Perception et recruté au-delà de SIX CENTS membres en une année d'organisation active.

Moyennant une contribution mensuelle et une rétribution semi-annuelle de cinquante centins, cette Société paie à ses membres malades cinq piastres par semaine pendant quinze semaines par année et cinquante piastres à la mort.

CAISSE DE DOTATION FACULTATIVE DE
\$250, \$500 ou \$1,000

PRINCIPAUX AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES PARTICIPANTS DE CETTE CAISSE.

- 1o Une indemnité de \$125, \$250 ou \$500 aux membres frappés d'invalidité;
- 2o Une pension annuelle de \$25, \$50 ou \$100 aux membres âgés de 70 ans, lesquels sont aussi libérés du paiement des contributions afférentes à la caisse de dotation;
- 3o Un montant de \$250, \$500 ou \$1,000, payable au décès du sociétaire;
- 4o Un certificat de participation acquise en faveur des membres qui se retirent de l'Association après 10 ans de sociétariat.

Age d'admissibilité : de 16 à 55 ans.

Contributions à taux fixes et graduées d'après l'âge à l'admission.

Centralisation des fonds, tant pour la Caisse des malades que pour la Caisse de Dotation.

Administration simplifiée : ni cours, ni cercles ; mais simplement des Bureaux de perception dans toutes les paroisses afin de faciliter la perception des contributions mensuelles.

Pas de contribution à payer au décès des membres.

La contribution mensuelle de CINQUANTE CENTINS par mois est à la portée de la classe la plus pauvre et, conséquemment, *La Société de Protection des Malades* est une œuvre sociale qui mérite la sympathie et l'encouragement de tous les gens de bien.

BUREAU CENTRAL

No. 73, Rue St-Jacques, Montréal.

B. B. P. 2162.

BELL TELEPHONE 2701.

Dans la correspondance avec les annonceurs, prière de mentionner la *Revue Nationale*.

Patins -
 ~~~~~ ET ~~~~~  
 - Grelots

**Rotissoire Royale**

Epargnant 20 c/100 de Viande et dispensant d'arroser le rôti.

81.00 à 82.25 chaque.

Sorbetières, Glacières, Ton-  
 denses à Gazon, Outils de  
 Jardin, Ustensiles de cui-  
 sine, Contellerie, Etc., Etc.

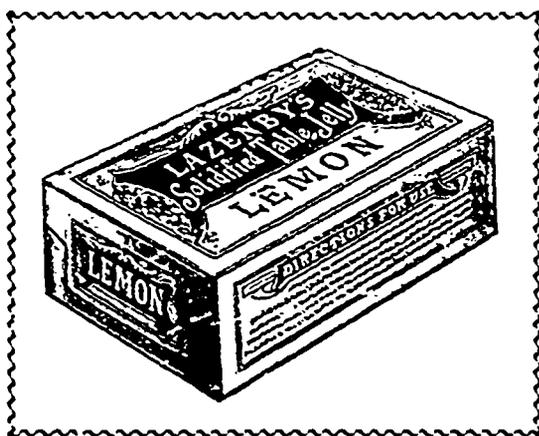
— CHEZ —

∴ L. J. A. SURVEYER ∴

Tel. 1914. 6, Rue St-Laurent.

**COMPOTES DE TABLES**

de

**LAZENBY**

Elles sont de première qualité seulement.

Les meilleurs épiciers les vendent.

**F.-H. BARR**

IMPORTATEUR ET  
 MARCHAND DE

Fournaises, Poêles, Contellerie et Fournitures de Maisons

Plomberie, Appareils de Chauffage à Gaz et Ferblanterie

Allégez les travaux de la cuisine en achetant nos Fournaises, Poêles à Gaz,  
 Réfrigérateurs, Faïence, Contellerie, etc.

Chez F.-H. BARR, 2373-75, Rue Ste-Catherine.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

A l'épée: LA FORCE  
A la plume: LA PRUDENCE

# PASTEUR

## L'Apôtre et le Sauveur de la Vie

*(Suite et fin)*

---

### II. — PASTEUR ET LA RACE

Je connais un être humain plus à plaindre que le malheureux Job sur son fumier, écurant ses plaies hideuses avec un tesson, plus misérable que le lépreux de Molokaï, dont la chair tombe en lambeaux sans attendre les dissolutions de la tombe. C'est cet homme qui se meurt dans les affres de la rage. Vous le voyez, les yeux injectés de sang, une bave écumante aux lèvres, presque des aboiements de chien, le corps secoué d'un tremblement spasmodique, torturé par une soif inextinguible accompagnée d'une étrange terreur pour le liquide rafraichissant, aiguillonné du désir irrépressible de mordre les êtres aimés qui l'entourent, et achevant les dernières heures de son atroce agonie dans les épouvantements des plus horribles cauchemars et les plus sombres hallucinations de la folie !

Cette maladie et cette mort, qui ont prêté aux langues humaines les plus vives expressions pour dépeindre le paroxysme de la plus sauvage des passions, la colère, ont été connues dès la plus haute antiquité, et toujours et partout elles ont donné une horreur, un effroi universels : on n'en parlait qu'avec tremblement et l'on était tenté de voir dans ses tristes victimes le sceau mystérieux de la malédiction divine.

La rage, on le sait, n'apparaît jamais spontanément dans l'homme : elle lui vient de ces animaux domestiques, ses gardiens et ses favoris, le chat et le chien, celui-ci surtout, l'ami de l'homme, et qui donne à

son maître, en le mordant, le fatal poison dont il est consumé. Rien d'effrayant comme la vue d'un chien enragé, quand le mal est à son dernier période. Si vous la voyez passer sur le chemin, cette vivante horreur, la tête basse et le poil hérissé, tout le corps efflanqué, la queue immobile et rentrant entre ses pattes de derrière, l'œil rouge de sang, la langue pendante, un flot de bave jaunâtre aux commissures des lèvres, courant tout droit devant elle, morne et muette, mais jetant de temps à autre ce hurlement lugubre qu'on ne peut plus oublier quand on l'a entendu une fois, mordillant avec frénésie tout ce qu'elle rencontre, personnes, animaux, chiffons, — oh ! alors, prenez garde, mères, veillez sur vos enfants qui jouent : c'est l'horrible contagion de la rage qui passe. Malheur aux victimes des morsures de ce monstre ! elles sont vouées, comme lui, aux inénarrables douleurs, au délire frénétique, à une mort effrayante. Elles sont, ai-je dit ; non, c'est *elles étaient* qu'il faut dire : car, grâce au bienfaisant génie dont nous célébrons la mémoire, ces choses sinistres sont presque choses du passé.

La rage est presque aussi surprenante dans sa propagation qu'elle l'est dans ses phénomènes. Elle sévit plus en un temps qu'en l'autre, plus en cette contrée que dans telle autre, où elle peut même être tout à fait inconnue. En Europe, où elle est plus fréquente que partout ailleurs, on remarque qu'elle est en recrudescence à notre époque. La France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie du Nord, telle est la zone où la contagion se montre avec la plus redoutable intensité. On observe aussi qu'elle visite plus souvent l'Angleterre qu'autrefois, mais que par contre elle est à peu près inconnue en Ecosse et en Irlande. Elle n'est pas rare sur le continent américain, particulièrement aux Etats-Unis. L'Inde, la Chine, Ceylan connaissent ce fléau, et là, plus qu'ailleurs, il est fatal. L'Australie est indemne de cette épidémie. Vraisemblablement, c'est qu'elle en a assez avec l'invasion des lapins !

Déjà, on le voit à cette énumération de pays infestés, la rage, dans son origine et sa propagation, est indépendante de la chaleur et du climat. Comment expliquer autrement que les pays d'ardent soleil, comme l'équateur, l'Afrique et l'Asie Mineure ne la connaissent presque point ou même l'ignorent entièrement, tandis qu'elle sévit en Russie et dans les pays scandinaves ? Ce n'est donc point non plus le manque d'eau, ni la mauvaise qualité de l'eau qui déterminent dans le chien cette redoutable contagion, puisqu'alors elle serait endémique dans les pays du midi, alors qu'elle semble avoir élu domicile dans les régions tempérées.

Ce terrible mal est presque toujours fatal dans l'homme, quoique la période d'incubation soit parfois assez longue, allant de deux semaines à six mois, voire même une année. La rage ne se manifeste donc pas aussitôt après la morsure d'un chien enragé ; mais quand les symptômes

alarmants se manifestent, c'en est bientôt fait de la victime, et elle meurt dans des trances inexprimables. C'est un des rares exemples où la mort soit pleine de grandes souffrances, car, en général, Dieu merci, le moment même de la mort est doux et sans douleurs. Un étrange caractère de la maladie, c'est l'horreur de l'eau : c'est même ce qui lui a valu son nom d'*hydrophobie*. Pourtant cette peur n'est qu'apparente : en réalité, le patient n'a aucun dégoût de l'eau, il l'appelle au contraire, car il est brûlé par une soif fiévreuse ; mais, à cause de la constriction de la gorge, le passage du liquide est si douloureux qu'un tremblement nerveux agite la main dès qu'elle tient un verre d'eau.

La voilà donc, cette effrayante maladie. "*Miserimum genus morbi*, la pire de toutes les maladies, qui donne au malheureux les tourments de la soif et la peur de l'eau, et qui ne laisse aucun espoir dans son angoisse." (Celsus).

Effectivement, ce mal mystérieux, dont la seule pensée glaçait d'effroi les anciens, était regardé comme sans remède. Généralement les infortunées victimes étaient abandonnées à leur sort, quand une fausse pitié n'allait pas jusqu'à les étouffer entre deux couvertures, pour abrégier leurs souffrances et écarter le danger de morsure. Disons-le cependant, la tentation de mordre n'est pas ordinaire dans l'homme enragé. Au temps de Mme de Sevigné, quand on le pouvait, on plongeait les malades dans la mer : ce devait être un merveilleux spécifique ! Parfois on avait recours à la superstition : on faisait manger au patient une pomme ou un morceau de pain, dans lequel on écrivait ces mots : *Zioni, Kïrioni, Ezeza!* Ou bien encore, on brûlait le poil d'un chien enragé et on faisait boire la cendre dans du vin... et les vieux manuels ajoutaient : *il guérira!* Qui sait ? Ce dernier spécifique, ce poil incinéré, peut-être, n'était pas sans quelque vertu : n'était-ce pas un semblant d'inoculation ? Le remède des sorciers annonçait le remède de Pasteur !

Jusqu'en ces derniers temps, la science n'était pas plus avancée. De 1860 à 1880, elle écrivait encore, dans ces vastes encyclopédies qui enregistrent ses oracles : "*La rage déclarée est une maladie tout à fait incurable!*" Tout ce qu'elle prescrivait, c'est qu'au moment même de la morsure par un chien enragé ou présumé tel, on s'arme d'un fer rouge, et qu'on l'applique bravement sur la plaie jusqu'à consommation du virus.

Comme les choses ont changé en peu d'années ! La France et l'Europe étaient encore sous l'impression navrante de la mort de la Sœur *Simplice*, courageuse Fille de la Charité qui, pour défendre deux enfants contre un bouledogue enragé, avait lutté vaillamment contre le monstre qui l'avait cruellement lacérée par tout son corps : victime de son dévouement, elle se mourait peu de jours après dans d'inénarrables

tortures, en criant, désespérée, aux sœurs de son entourage : " N'approchez pas, mes sœurs, je vous mordrais ! "— On était, dis-je, sous l'impression de cette sombre tragédie, quand on apprit que le grand Pasteur entreprenait l'étude de cette formidable maladie, pour l'enrayer. Ce fut dès lors une attente générale, pleine de joie et d'espoir : l'Hercule de la science allait terrasser l'Hydre moderne, plus féroce que l'ancien monstre de Lerne.

\*  
\* \*

Par ses études sur les ferments, sur les générations spontanées, et leurs applications aux maladies des vers à soie, de la bière, au charbon des moutons, au choléra des poules, au rouget des porcs, etc., Pasteur avait fondé la doctrine microbienne. Cela eut suffi à sa gloire. Il avait montré, dans ce monde des infiniments petits, qui foisonnent dans l'air que nous respirons, dans l'eau que nous buvons, dans les organes de notre corps, dans les vaisseaux sanguins, des agents redoutables qui dissolvent la matière vivante et préparent ses transformations. Le microscope à l'œil, il avait suivi ces infimes pygmées, glissés dans les tissus des êtres vivants, là, poursuivant leur tâche de corruption et de mort dans le silence et l'invisibilité des conspirateurs. Grâce à lui, déjà on savait que la plupart des maladies infectieuses et pestilentielles sont l'œuvre des *bactéries* !

C'est alors que son patient génie fit une de ces découvertes appelées à produire une révolution profonde dans les procédés de la médecine. Ce fut celle de l'*atténuation des virus*. Cette fois, l'illustre savant eut comme collaborateur... le hasard. C'était à l'époque où il était absorbé dans la question du choléra des poules. Un jour, il veut inoculer le virus cholérique à une des bêtes de son laboratoire. Ce virus, cultivé selon divers procédés, était renfermé dans des tubes. Mais cette fois il n'a sous la main qu'un tube éventé. Pasteur hésite un moment, le succès de l'opération va sans doute être compromis. N'importe, il se décide à utiliser quand même ce qu'il a, pensant que le volatile, s'il n'est pas foudroyé sur le champ, ne survivra pas longtemps à l'inoculation. Mais, non pas, et voici que la poule, inoculée, continue à se porter comme un charme ; à dater de ce jour, il semble qu'une force secrète, inexplicquée, la cuirasse contre le mal, et, désormais, elle résiste aux plus violentes inoculations. Elle était *raccinée*, c'est le mot, contre le choléra des poules !

Pasteur tressaille. Un homme ordinaire se fut étonné et eût passé outre. Mais l'homme de génie est attentif aux moindres révélations de la nature. Avant Archimède, bien des hommes avaient remarqué que le corps du nageur devient moins pesant dans l'eau ; lui, le premier

découvre dans ce fait vulgaire la grande loi de l'hydrostatique, et, ivre de joie, il s'écrie : Euréka ! Avant Newton, on avait vu, chaque automne, des pommes tomber de l'arbre : lui, le premier, y voit la révélation de la gravitation universelle. Pasteur comprend donc qu'il y a là un grand mystère à étudier et à utiliser pour la science et le salut de l'humanité. Il reprend cette expérience, en perfectionne les procédés, en varie les conditions, et apprend enfin à conduire méthodiquement le virus mortel à tous les degrés d'intensité, jusqu'à ce degré d'atténuation où, entre ses mains géniales, le microbe, impuissant à donner la mort, devient un principe de rédemption et sauve la vie.

L'Angleterre et le monde applaudissaient encore l'illustre Jenner, parce qu'il avait découvert le vaccin de la variole. Et qui peut compter les millions de vies humaines ainsi arrachées à la terrible contagion par le savant anglais ? Mais la découverte de Jenner était purement empirique : seul, Pasteur éleva la vaccination — ou mieux, puisque ce nom n'a plus sa raison d'être, l'*inoculation* — à la dignité de méthode et de principe scientifiques. En effet, si la variole était contagieuse, et le pustule varioleux, emprunté au pis de la vache et inoculé au bras de l'homme, le sauvait de la variole naturelle, grâce à une légère variole artificielle, pourquoi n'en serait-il pas de même de toutes les maladies contagieuses, comme la scarlatine, l'érysipèle, le choléra, la tuberculose et la rage, la plus terrible des épidémies ? Pourquoi le virus, qui tue ainsi l'être humain, cultivé et sagement atténué, ne serait-il pas un principe de préservation ?

L'idée était nouvelle, c'était une de ces audaces qui déconcertent l'esprit de routine. Et puis Pasteur, qui imposait à la médecine un changement radical dans ses méthodes, Pasteur n'était pas médecin ! Il le disait lui-même : « Je ne suis pas un médecin, je ne suis qu'un chimiste. » La doctrine de l'atténuation des virus et la pratique de la vaccination, ainsi énormément élargie, rencontrèrent donc bien des oppositions. Les plus violents contradicteurs furent surtout des Allemands. Le Dr Kock, le fameux inventeur de la lymphé, se distingua surtout dans cette campagne contre les idées pasteurienues. « L'atténuation des virus ! s'écriait-il, c'est trop beau pour être vrai ! » On comprend aisément que la science d'outre-Rhin obéissait sans doute à des préventions, qui n'étaient point du tout scientifiques. Au demeurant, Pasteur trouvait en son propre pays des adversaires systématiques. Et il en fut toujours ainsi : si, plus qu'aucun autre, il fit avancer la science en des voies nouvelles, plus qu'aucun autre aussi il eut à heurter de formidables résistances.

Mais le génie de Pasteur triompha, et il fonda définitivement la théorie de l'atténuation des virus et la pratique de l'inoculation dans les maladies infectieuses.

Au reste, n'a-t-on pas observé ce fait curieux : en règle générale, dans les maladies épidémiques, on ne rechute point ! Ordinairement, pour toujours ou du moins un temps indéfini, on n'a qu'une fois le choléra, une fois la petite vérole, une fois la scarlatine. Cette absence de récurrence n'est pas le phénomène le moins étrange de ces fléaux de l'humanité. Pourquoi ne frappent-ils qu'une fois ? Pourquoi, par exemple, la vérole volante, cette forme bénigne de la variole, préserve-t-elle des horreurs de celle-ci ? Il faut donc que le virus soit à lui-même son antidote ; il faut que, par un mystérieux procédé, il confère l'immunisation à l'organisme qu'il a une fois frappé.

Si donc on peut saisir ce virus homicide, et, à l'aide d'une culture savante, l'amener à ce degré de virulence où, perdant sa force de nuire, il devient préservateur, l'inoculation de ce virus atténué causera un léger malaise, image affaiblie de la maladie véritable ; ce sera une maladie *artificielle*, et la maladie artificielle sauvera de la maladie *naturelle*. Il semble que la nature applique ici le grand principe juridique : *non bis in idem, on ne frappe pas deux fois la même tête*.

Pasteur a pris l'animalcule, à peine visible aux grossissements du microscope, il l'a saisi pour ainsi dire en flagrant délit de semer la mort dans l'organisme vivant, et il lui a dit : "Eh bien ! tu garderas la vie, là où tu mettais la mort ; homicide, tu seras rédempteur : va toi-même absorber le poison mortel que tu as secrété dans nos membres !" Et l'inoculation, faite par la main du génie, a tué le parasite malfaisant par son congénère, devenu sauveur dès qu'il est inoffensif ! Sublime homéopathie, où véritablement les semblables se guérissent par leurs semblables, *similia similibus curantur*. C'est ainsi que la lance d'Achille guérissait les blessures qu'elle avait faites.

Ah ! certes, cela était si grand et si simple, que je conçois l'émotion fébrile de Pasteur, quand il travaillait sur ce secret de la nature, entrevu dans ses recherches sur le choléra des poules. Il avait alors ce que sa fille appelait "sa figure à découverte prochaine." Et on l'entendait murmurer à demi-voix : "Ah ! que ce serait beau, si l'on arrivait à cela ! si le fait de l'atténuation du microbe du choléra des poules n'était pas un fait isolé !" Et quand enfin, après de longs travaux de laboratoire, quand la grande et bienfaisante vérité apparut, incapable de contrôler la joie qui lui mettait les larmes aux yeux, le glorieux savant, qui était en même temps un grand patriote, s'écriait : "Je ne me consolerais pas, si une découverte comme celle que nous venons de faire, mes préparateurs et moi, n'était pas une découverte française !"

Pasteur en était arrivé à ce degré de grandeur, où l'homme domine et maîtrise la nature, et ce degré est presque divin. Il avait dans son laboratoire toute espèce de fioles hermétiquement close,

soigneusement étiquetées, contenant les poisons virulents de telle ou telle maladie, et, à son gré ou au gré de ceux qui s'adressaient à lui, il donnait soit la scarlatine, soit la tuberculose, soit la peste..., et sous leur forme bénigne ou sous leur forme meurtrière (1) ; plus grand que l'Eole de la fable, qui, dans son antre, tenait enfermés dans des outres tous les vents, depuis les autans destructeurs jusqu'aux zéphyrus caressants.

Il dominait aussi l'avenir de son regard prophétique, et il entrevoyait l'expansion féconde de ses découvertes, dont lui et ses contemporains n'avaient salué que l'aurore. A l'entendre, on n'était qu'au commencement : "Vous verrez, disait-il souvent, comme tout cela s'agrandira plus tard. Ah ! si j'avais le temps !" Au reste, ces grandes espérances étaient partagées par les princes de la science, définitivement conquis aux méthodes de Pasteur. M. Bouley disait, un jour, en pleine Académie des sciences : "Ce n'est là qu'un commencement. Une doctrine nouvelle s'ouvre pour la médecine, et cette doctrine m'apparaît puissante et lumineuse. Un grand avenir se prépare : je l'attends avec la confiance d'un croyant et le zèle d'un enthousiaste."

\* \* \*

C'est donc en 1880 que Pasteur entreprit ses études sur la rage. Ce fut le docteur Lannelongue qui attira son attention sur ce sujet si intéressant. Il commença ses observations qui devaient être si fécondes, sur un pauvre enfant de cinq ans, mordu par un chien enragé un mois auparavant, et qui se mourait dans les transes rabiques à l'hôpital Trousseau. Recueillant les mucosités spumeuses qui avaient étouffé la pauvre victime, il les inocula à deux lapins, qui périrent moins de deux jours après, et la salive de ces bestioles transmet la rage à d'autres lapins. Dès lors Pasteur était fixé : très certainement la rage était d'origine microbienne.

Nous ne pouvons décrire toutes les phases de ces grandioses investigations que Pasteur et ses disciples poursuivirent pendant cinq ans avec l'acharnement de la science et la passion de servir l'humanité. Les caves du laboratoire étaient pleines de chiens, de lapins et de cobayes,

---

(1) Jules Simon racontait naguères que, visitant Pasteur, avec Dom Pedro, le savant le pria de tenir quelque temps deux plaques de verre, entre lesquelles grouillait quelque chose, et, au regard étonné de J. Simon, il répondit négligemment : "C'est la peste !" Et le vieux philosophe ajoutait qu'il était singulièrement mal à l'aise de tenir en sa main :

Un mal qui répand la terreur...  
La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom !

enfermés en des cages, victimes que dévorait la terrible maladie ou prédestinées à ses morsures meurtrières. Pour arriver à son but, Pasteur ne recula devant rien, et accomplit des actes qu'on pourrait taxer de témérité, si la témérité, quand elle se voue au bien de l'humanité, ne prenait pas le nom d'héroïsme ! Il lui fallait expérimenter sur la bave de chien enragé. On le vit donc un jour en face d'un bouledogue, énorme bête qui hurlait et écumait dans sa cage. L'animal, étouffant de colère, le corps secoué d'un spasme furieux, était maintenu immobile sur une table, les mâchoires liées. Alors Pasteur, prenant un tube effilé, aspira quelques gouttes de bave. Il était si penché qu'il touchait presque cette tête écumante. On devine le risque qu'il courait. Ah ! si nous avions une suggestion à faire aux artistes qui vont immortaliser cette grande figure sur la toile et le bronze, nous leur dirions : Prenez Pasteur dans ce formidable tête-à-tête et donnez-le ainsi aux admirations des générations à venir !

Si Pasteur ne put atteindre le microbe de la rage, du moins il trouva son siège et son foyer. C'est la matière nerveuse, où il se propage rapidement, jusqu'à ce qu'il atteigne le bulbe rachidien : alors, éclate l'horrible folie. Le cerveau, le cervelet, la moëlle allongée, la moëlle épinière, voilà donc le centre où aboutit et d'où rayonne la redoutable bactérie. N'est-ce pas là ce qui expliquerait les douleurs agonisantes et les épouvantables hallucinations de la rage ? elle a son siège dans le système nerveux, le foyer de la sensibilité, du mouvement et de la vie !

On se trompait donc quand on croyait que le virus rabique ne se trouvait que dans la bave du chien enragé, et que seule cette bave donnait la maladie. " Effectivement, Pasteur put inoculer la rage à des lapins et à des chiens, en se servant de morceaux de cervelle rabique, pris sur un chien enragé. C'était là un résultat précieux. On pouvait donc inoculer avec autre chose qu'avec la bave : la bave est bien souvent impure et contient d'autres microbes doués d'une virulence spéciale, tandis que la matière cérébrale offrait un virus d'une très grande pureté ; la bave perd sa force en moins de vingt-quatre heures ; pour l'utiliser il eût donc été nécessaire d'avoir constamment sous la main des chiens fournissant l'écume rabique, tandis que la matière rabique du cerveau est abondante et peut se conserver indéfiniment " (M. Valery-Radot).

Mais il ne suffisait pas de connaître le mal et ses procédés : il était plus important de trouver sa prophylaxie. Pasteur eut bientôt franchi le pas décisif. Il remarqua que ces cultures rabiques, quand elles étaient mises en contact avec l'oxygène de l'air, perdaient graduellement leur virulence. Il inocula donc des lapins avec les cultures les moins virulentes : les bestioles furent malades, mais ne moururent point. Et,

dès qu'elles furent guéries, elles résistèrent à des inoculations, mortelles pour d'autres qui n'avaient point reçu cette inoculation bénigne. C'est ainsi que l'air transforme un virus mortel en virus vaccin.

Pasteur enferma donc la moëlle d'un lapin enragé dans un flacon, où deux tubes faisaient passer un courant d'air sec. Chaque jour, le tissu nerveux et le virus perdaient de leur intensité, jusqu'au quinzième jour, où leur force se trouvait réduite à son minimum. Le lendemain et les jours suivants il renouvela les mêmes procédés. Au bout de deux semaines, il avait une échelle graduée de virus rabiques, allant du plus violent, celui recueilli le même jour, au plus atténué, celui vieux de quinze jours. Dès lors, il commença ces célèbres inoculations, dont le dernier résultat allait soulever un enthousiasme universel. Délayant ces moëlles rabiques dans de l'eau stérilisée, il en inocula des fragments à des chiens sains ou déjà infectés, en suivant le progrès ascensionnel des virulences. C'est-à-dire, qu'il inoculait aujourd'hui avec du virus vieux de deux semaines, demain avec celui de quatorze jours, et ainsi de suite, jusqu'au dernier jour, où il se servait d'un virus capable de donner la rage mortelle. Merveilleux résultat! ces chiens, ainsi inoculés, on les fit ensuite mordre par des bouledogues rabides, on trépana même leur cerveau pour y glisser le poison... et aucun d'eux ne manifesta le moindre symptôme de la rage. Ils étaient vaccinés! Pasteur pouvait jeter le joyeux *Eureka* d'Archimède. Il avait trouvé le vaccin de la rage!

\* \* \*

Mais l'homme! l'homme, dont la vie a une si haute valeur, qu'expérimenter sur lui comme *in anima vili* est un crime, oserait-on inoculer l'homme, même dans l'intention de le sauver? Pasteur hésitait, que dis-je? il tremblait au seul penser de la responsabilité qu'il assumait sur lui. On en était là de ces découvertes et de ces incertitudes, quand on amena à Paris un jeune Alsacien, nommé Meister; c'était au mois de juillet 1887, et le malheureux avait été terriblement mordu par un chien enragé. Son sort était scellé, un remède héroïque seul pouvait le sauver. On pouvait espérer le guérir, et, alors, un terrible fléau cessait d'être l'épouvantail de l'humanité. Pasteur triompha de ses hésitations, et les inoculations commencèrent. Dieu merci, à l'ineffable joie du savant, le jeune Meister fut sauvé!

Ce fait eut un immense retentissement, et dès lors une foule énorme d'hommes, de femmes ou d'enfants, mordus par des chiens enr.rés ou supposés tels, ne cessa de défiler vers le laboratoire de la rue Dutôt, où, sous la surveillance de Pasteur — car il ne voulut jamais lui-même entreprendre sur le domaine des médecins, — le

Dr Grancher pratiquait les inoculations, comprenant un traitement de quinze jours. Le génie de Pasteur et la confiance absolue qu'il inspirait avaient fait de son modeste laboratoire, et bientôt de l'Institut Pasteur, le rendez-vous de tous les peuples : Français, Allemands, Espagnols, Anglais, Russes, Africains, Américains se coudoyaient près du savant génial, qu'ils acclamaient comme leur sauveur.

Allez devant l'Institut Pasteur, vous admirerez un monument de marbre : c'est un berger, aux traits d'épouvanté, qui lutte contre un énorme chien enragé ; d'une main il lui empoigne la langue, de l'autre il le frappe à coups de semelle, tandis que le monstre lui enfonce dans les chairs ses crocs et ses griffes. C'est le monument du berger Jupille, dont le sauvetage, le second opéré par Pasteur, fut le plus émouvant : Jupille suivait en pleurant le cercueil de son bienfaiteur !

Bientôt des statistiques établissaient que la mortalité de la rage était descendue de cinquante pour cent à un pour cent ; et si le traitement pasteurien n'avait pas toujours une efficacité absolue, c'est que les patients arrivaient trop tard se faire soigner, ou que, durant le traitement, des complications nouvelles se produisaient, ou enfin que les morsures avaient une intensité rabique exceptionnelle, comme, au dire de Pasteur, les morsures de loups enragés.

Jusque là, les hautes découvertes de Pasteur n'avaient guère été appréciées que des savants et des gouvernements ; mais cette fois-ci, il y eut comme une secousse d'enthousiasme dans les masses populaires. Une souscription nationale fut ouverte pour inaugurer un vaste institut destiné au traitement des victimes de l'hydrophobie : en quelques mois elle atteignait le chiffre énorme de *deux millions et demi* ! Ce palais de la science, dont l'outillage permit de suite d'élargir la destination primitive et d'en faire le sanctuaire de la bactériologie, fut inauguré en 1889, avec une splendeur extraordinaire, dans un immense concours de peuple, en tête duquel on saluait les représentants de la science du monde entier.

\* \* \*

Et maintenant, pénétrons dans cet asile sacré de la douleur et de l'espérance. Il s'élève, grand et artistique, derrière le dôme des Invalides, dans cette rue Dutôt que les travaux du laboratoire de Pasteur ont rendue célèbre. Le vaste édifice est divisé en deux sections unies par une galerie couverte.

Il est dix heures du matin. La grande salle d'attente du rez-de-chaussée est envahie par une foule, la plus étrangement bigarrée qu'il soit possible d'imaginer. Il y a là, à côté des paysans français, bruns et causeurs, des Bretons en braie celtique, des Italiens bronzés et expan-

sifs, des Espagnols graves et silencieux, des Portugais au gracieux costume, des Bédouins drapés dans leurs burnous, des Egyptiens basanés... Tous forment des groupes animés, en attendant leur tour dans la série des inoculations dont le nombre monte à trente. On les voit, assis dans la salle, ou arpentant les allées de gravier au dehors, causer et rire avec autant de gaité et d'indifférence que s'ils étaient sur la place de leur village au sortir de la grand'messe. Et pourtant ce sont des êtres humains sur lesquels plane la menace de l'horrible hydrophobie et qui vont recevoir un remède capable de donner ce même mal en toute autre circonstance. Quel éloge de Pasteur est comparable à cet hommage inconscient de parfaite bonne foi? Tous semblent avoir oublié la bête enragée qui les a assaillis, et n'étaient une cicatrice livide ici ou là, un bras en écharpe, un œil bandé, à voir cette foule de si bonne humeur on aurait peine à croire que tous ont passé récemment par des émotions si tragiques.

M. Pasteur et son aide, le Dr Grancher, font les inoculations dans une chambre à part. La seringue est d'abord trempée dans l'huile bouillante, (excellente précaution pour stériliser l'instrument, et empêcher que son insertion sous-cutanée ne détermine des ulcères : l'huile bouillante est un antiseptique), alors on remplit la seringue de la matière vaccinale dont nous avons déjà dit la préparation, et l'instrument est ainsi présenté au médecin. Celui-ci fait aussitôt une ou deux rapides injections sous la peau de l'abdomen, un jour au côté droit, le lendemain au côté gauche, pour éviter l'inflammation. Oh ! la peine n'est pas grande. C'est tout au plus comme la piqûre d'une grosse aiguille. Les hommes la supportent assez stoïquement : c'est le sexe fort ! Les femmes, généralement, ont besoin d'être soutenues ; leur appréhension est visible, parfois même un léger cri leur échappe : c'est le sexe faible ! Quant aux enfants, eux, ils hurlent tout simplement avant et après la morsure de la seringue ; c'est l'âge où l'on n'a pas encore des rêves d'héroïsme ! Mais le bon cœur de Pasteur lui a suggéré un ingénieux moyen de tarir ces larmes de l'enfance, toujours si navrantes à contempler : tout près, à portée des petits inoculés, il a mis une pile de gros sous au cuivre d'or, prime de ceux qui pleureront le moins, et la vue de ce brillant métal ramène merveilleusement vite la sérénité et la joie sur ces fronts, tout à l'heure ridés plus par la peur que par la souffrance !

Arrêtons-nous sur ce trait, délicieuse révélation de la bonté de l'homme si grand par la science, si glorieux devant l'humanité.

FRANÇOIS GOHET, Ptre., O. M. I.

## ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE

---

LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. — LE CERVEAU DE LA FEMME. — BAS-BLEUISME

---

### I

Si nous ouvrons le grand livre que perfectionnement de siècle en siècle les grands esprits qui y voient le jour, combien grand nous apparaît notre siècle qui a vu naître tant d'intelligences et autant de génies qui ont donné à toutes les branches — à la littérature, à la philosophie, à la science, — non seulement un élan gigantesque, mais un mouvement tellement accéléré que chacun ébloui au premier jour, entraîné irrésistiblement dans le grand sillon que tracent les nouvelles idées, renaît bientôt de cet état de vertige et continue à vivre de sa vie calme, comme si imprégné du nouveau milieu ambiant et saturé des vues nouvelles, son esprit acceptait sans fatigue ce "nec plus ultra" de notre existence.

Si l'on s'y arrête, un temps fut, en effet, où, satisfaits des travaux de l'esprit, les plus sages écrivaient "excelsior," comme si, intelligences circonspectes et prévoyantes, apercevant le champ encore inculte de tant de choses inconnues, et laissant à leurs descendants le mérite de nombreuses et nouvelles découvertes, ils n'osaient alors écrire le "nec plus ultra" que je trace sans timidité à la fin de cet âge auquel j'appartiens et que, dans mon orgueil et dans mon admiration pour ces grands esprits qui ne sont plus et pour mes contemporains, je me compte heureux d'y avoir vécu et d'en avoir aimé les œuvres que je m'impose de croire parfaites, afin de mourir avec le siècle le plus grand.

Chaque siècle a produit ses intelligences et les découvertes où les œuvres respectives à chaque siècle dénotent sans doute le fruit de

génies ; mais peut-on comparer ces œuvres qui ont eu presque toutes une hypothèse pour point de départ, avec les découvertes phénoménales que nous laissent les génies du XIX<sup>me</sup> siècle ? Si Racine, Corneille, Shakespeare, Voltaire et tant d'autres ont laissé des œuvres immortelles, notre Hugo à lui seul a produit comme eux tous et a scruté plus avant dans le sens philosophique de toutes les choses.

Que dire de ces nombreux écrivains célèbres qui sont autant de pierres précieuses qui ornent le diadème qui couronnera notre siècle ? A Descartes, Pascal, Boileau, Molière, La Bruyère, Fontenelle, Rousseau, Montesquieu, Diderot, Buffon, Bernardin de St-Pierre, qui sont les écrivains les plus célèbres des siècles passés, le XIX<sup>me</sup> siècle seul donne des émules dans Chateaubriand, Demaistre, Lamartine, Delavigne, Vigny, Musset, Balzac, Sand, Beyle, Royer-Collard, Montalembert, Cousin, Lamennais, Guizot, Thiers, Michelet, Villemain, Sainte-Beuve, Lecomte de Lisle, Prudhomme, Coppée, Dumas, Sardou, Scribe.

En astronomie, Kepler est resté grand en en formulant les lois et Laplace, dans la première partie de ce siècle, en a élucidé les secrets par des formules mathématiques accessibles seulement aux esprits les mieux cultivés.

En physique, en chimie, tout nous semble connu, tant nos savants y exploitent, avec succès, des choses qui étaient des mystères hier et qui sont des choses connues aujourd'hui. Que dirait Volta, s'il lui était permis de venir comparer son étincelle électrique à nos courants télégraphiques ? quelle ne serait pas son admiration devant les découvertes d'Edison, devant son phonographe, son téléphone et toutes ces choses en phone qui nous font vivre à la course, comme si notre ambition était d'accomplir le plus de choses possibles en notre courte vie, libre de croire que cette course précipitée ait pour motif d'acquérir plus et plus vite un argent dont nous n'avons pas besoin et que semble avoir compris Bourget...

En philosophie, Taine et Spencer semblent rivaliser pour nous laisser une école nouvelle. Taine nous a laissé une méthode solide et, en calquant sa philosophie sur les notions scientifiques nouvelles, il nous a laissé une philosophie dénuée de toute teinte sacramentelle et toute écrite en accord avec les données immuables de la science actuelle.

Spencer approfondit aussi et pénètre avec subtilité dans les secrets de l'organisme et y décèle le mécanisme merveilleux qui préside au fonctionnement de l'esprit. Psychologue profond, il assimile son esprit à la matière qu'il remue, secoue et fait vibrer pour ensuite en mieux étudier et en bien saisir le rôle. Il ébranle le corps et sent son âme s'émotionner ; il lui faut le premier pour sentir le deuxième, mais sans le premier, il ne nie pas l'existence du second.

En médecine, toute une première période hypothétique et empirique a vécu depuis Hippocrate. Loin d'être une science positive, basée sur des données scientifiques certaines, les systèmes se sont succédés, toujours dans le bon but, il est vrai, de soulager l'humanité souffrante, mais toujours avec des résultats peu satisfaisants, car l'ère nouvelle et révélatrice des causes perturbatrices de l'organisme en souffrance devait être une des gloires de notre siècle. Laënnec, au commencement du siècle, ouvre avec éclat cette ère glorieuse qui fit aimer davantage la médecine, parce qu'elle devenait plus belle et plus pénétrable. Son traité sur l'auscultation est un travail génial qui demeure encore une œuvre précieuse à consulter. Bichat, à la même époque, dans ses recherches sur la vie et la mort, donne les premières notions de l'histologie. Voilà ce que ce génie, moissonné à trente ans, a pu, sans le secours du microscope qui n'existait que bien imparfaitement alors, et avec le seul secours des quelques notions anatomiques du temps, concevoir de vrai comme le fruit de simples mais justes observations. Claude Bernard, ce célèbre physiologiste dont les travaux scientifiques lui donnèrent une renommée européenne. Citons ses travaux sur le mécanisme de la sécrétion du suc gastrique, le suc intestinal, l'action du pancréas dans la digestion des corps gras, le grand sympathique, l'action du curare qui était restée jusqu'à lui si mystérieuse.

Ver. : le milieu de ce siècle, on apporta les améliorations au microscope actuel, et, depuis cette époque, on apprit la composition des tissus ; nous observons la vie, la mort et la régénération de la cellule ; nous assistons avec admiration à des spectacles sublimes qui accaparent toute la vie de savants comme Ranvier, Robin, Virchow, Cornil, Dumas, Retterer, etc.

Charcot nous ouvre le cerveau et la moëlle et nous laisse une classification parfaite des maladies du système nerveux, après nous en avoir montré toutes les lésions pathologiques. Il relègue dans une salle d'hôpital, comme de pauvres malheureux, tous les possédés du démon des premiers âges de l'Eglise, qui ne sont que de pauvres malades atteints d'hystérie ou d'épilepsie.

Pasteur passe et avec un infime petit, un rien pour notre oeil, mais un ennemi redoutable pour notre corps, il renouvelle la médecine, en la dirigeant dans une voie nouvelle, qui la rend accessible au plus inhabile même.

Avec lui, la médecine se divise en deux périodes : Hippocrate-Pasteur. Depuis ses merveilleuses découvertes, la chirurgie et la médecine ont vu s'opérer des changements inconnus jusqu'alors et toute la génération actuelle dirige ses études, avec confiance et reconnaissance, dans le courant des nouvelles idées devenues infaillibles par

les expériences et les travaux de ce génie disparu déjà, mais qui demeurera immortel dans le souvenir de l'humanité reconnaissante.

## II

A cette époque où tous les esprits se ressentent du mouvement accentué dans les diverses branches qui subissent des progrès ; où chacun, dans un élan naturel, semble non seulement améliorer sa condition de vie, mais aussi aime à prendre part au mouvement intellectuel qui dirige le monde cultivé, il s'en suit que, parmi le grand nombre de femmes qui suivent le courant et dont l'esprit est essentiellement le même que le nôtre, il s'en trouve quelques-unes qui dérogent au noble rôle qui leur est dévolu par la nature et s'abandonnent avec une mâle énergie à la culture des choses de l'esprit, au préjudice des qualités sentimentales,apanage du cœur de la femme.

Pour ces femmes, l'âpre Chamford aurait mauvaise grâce de venir nous répéter que la femme a de moins que l'homme un tiroir dans la tête et une fibre de plus dans le cœur. Le rôle que la femme remplit dans la famille est déjà bien noble et très grand, et il est malheureux que la nature commette quelquefois un écart si grand, qu'elle nous donne pour compagnes des femmes à l'esprit hermaphrodite, comme si l'esprit, sans cesse en tension sur les choses arides et abstraites, pouvait vivre en harmonie avec les dispositions délicates et délicieuses du cœur sensible.

Si c'est du cœur qu'émanent les plus nobles pensées, si c'est aux qualités du cœur que doivent s'attacher l'estime et l'affection, combien la femme ne mérite-t-elle pas d'être aimée, puisque vraiment femme, elle donne à tous les moments des preuves de son dévouement, de son amour ; quand, prête à tous les sacrifices, elle fait montre toujours d'une vie d'abnégation et de soumission absolue ; que, fidèle à sa destinée, elle donne toute sa vie des témoignages sublimes d'un amour sans bornes et d'un courage sans fin ? Mais si le rôle auquel la nature la destine est le plus beau titre de gloire, cependant plusieurs dévient du but commun vers lequel doivent tendre entièrement toutes les femmes et elles attachent leur ambition, légitime à tout esprit, à acquérir une érudition qui les placera au rang des hommes. Je dis avec intention, une ambition légitime à tout esprit, car l'esprit de la femme vaut celui de l'homme et son cerveau n'y cède en rien : ni en poids à peu près, ni en conformation. La femme peut atteindre bien haut, quoique certains écrivains veulent n'y rencontrer jamais de génie. Cependant, le passé nous donne Mme de Sévigné, Mme de La Fayette, Mme de Maintenon, et notre siècle nous présente Mme

de Staël, Sand, Ségalas, Blanche Cotte, A. Levinck, Mme Adams, Séverine. Ces femmes peuvent faire exception à la règle générale, et je veux bien admirer les charmants commérages que Mme de Sévigné écrivit à sa fille; les contes délicieux que Mme d'Aulnoy écrivit pour les enfants, et de Mme de La Fayette dire avec Boileau : "que nulle femme n'écrivait mieux et n'avait plus d'esprit;" ainsi que la légitime réputation littéraire qu'ont laissé Sand et de Staël, sans énumérer les traits caractéristiques qui leur ont permis de se mettre au rang des hommes. Elles sont nées femmes et elles ont vécu en hommes, tant il est vrai de dire que, oubliées de leur propre destinée et cultivant les choses de l'esprit, elles prenaient davantage les goûts et les habitudes de l'homme à mesure qu'elles empiétaient plus avant sur le terrain de la culture et de l'érudition.

Lombroso écrit que dès que la femme tend à devenir supérieure, elle se rapproche de l'homme : "Presque toutes les femmes éminentes de lettres, ont eu quelque chose de masculin non seulement dans leurs œuvres, mais aussi dans leur physionomie et dans leurs gestes."

"G. Sand, dit-il, avait la voix d'un homme et portait volontiers le costume masculin. Mme de Staël avait le visage d'un homme. Presque toutes les femmes géniales de l'Amérique et de l'Angleterre, qui se sont rendues célèbres avaient des traits virils. Presque toutes ont la mandibule (la mâchoire inférieure) de l'homme. Chez les deux tragédiennes, Sarah Bernhardt et Duse, Fabrizi a constaté que la mandibule avait même la forme du sabre recourbé. Presque toutes ont une écriture virile."

Ce qui revient à dire que lorsque la femme a du génie, ce n'est pas une femme, c'est un homme.

Toutes ces femmes sont des exceptions, mais l'on aurait mauvaise grâce à croire que les autres ont un esprit stérile. Au contraire, la femme est susceptible de se perfectionner autant et souvent plus que l'homme, et s'il fallait toujours compter sur les données de la science pour accorder la palme à celui des deux cerveaux qui pèse le plus, l'homme essuierait souvent une défaite. Je m'inscris donc en faux contre les savants de profession qui ont en général l'esprit chagrin et peu porté à la galanterie, qui ont entrepris une campagne en règle contre la femme.

Les uns condamnent la plus belle moitié du genre humain à vivre dans un état d'incapacité irrémédiable et s'ils n'osent tout à fait regarder leurs femmes et leurs filles comme de petites chimpanzées quelque peu dégrossies par un commencement de civilisation (dit Labadie-Lagrave), il les considèrent tout au moins comme des enfants dont le développement cérébral ne se complètera jamais. D'autres plus humains, laissent entrevoir à ces déshéritées un rayon d'espérance. A force d'étudier les sciences exactes et de conquérir de haute lutte des

palmes académiques et des diplômes universitaires, elles arriveront peut-être à enrichir leur organisme de quelques grammes de cervelle, et par conséquent à devenir les égales de l'homme."

Il est injuste et peut-être téméraire de juger la femme avec autant de sang-froid : si le poids du cerveau de la femme égale celui de l'homme à quelques grammes près, et si nous convenons que plus une race est civilisée, plus son cerveau acquiert de poids et de volume, cependant il faut admettre aussi que les fonctions intellectuelles du cerveau sont le plus merveilleux problème de la nature humaine sur lequel le dernier mot est encore loin d'avoir été dit.

Labadie-Lagrave écrit qu'il est un élément qui échappe aux constatations de la science, c'est la qualité de la substance cérébrale.

Rien ne prouve que les femmes ne rachètent pas par une constitution plus délicate, plus fine, plus spontanée, plus prompte à produire des idées, la prétendue infériorité de la portion de leur cerveau qui est le siège des facultés intellectuelles les plus élevées.

Au lieu de compter le nombre de leurs circonvolutions et de mesurer les dimensions de leur crâne avec des instruments perfectionnés, il serait plus raisonnable et plus juste de les juger d'après leurs œuvres.

Dans les écoles mixtes des Etats-Unis où la même éducation est donnée aux petits garçons et aux petites filles, aucun des deux sexes ne jouit d'une prépondérance marquée et chacun d'eux fournit son contingent à peu près égal à la liste des élèves qui occupent les premières places.

### III

J'accorde donc entièrement et avec plaisir toute la place que doit occuper la femme à peu près au même niveau que l'homme, mais pour occuper ce niveau que l'étude assidue seule peut lui faire atteindre et tenir, il lui faut à tout prix sacrifier sa destinée ; faire trêve de la vie intérieure, occupée sans cesse à l'éducation des tout petits ; être en rupture de bans avec tous les devoirs qui incombent à la directrice de la maison, à la mère de famille, à la protectrice du foyer, à la directrice du ménage, à la maîtresse de l'institution conjugale. C'est donc ici le moment de blâmer la prétention de certaines femmes de vouloir désertir la compagnie sereine de leur petite maison pour se reléguer silencieusement dans une pièce retirée, courbées dans une idée abstraite, sur une feuille de papier encore vierge des caractères, que l'imagination distraite et l'esprit aux abois ne peuvent concilier, tenant l'œil attentif sur une plume que tient une main crispée rêtive et stérile. Voilà le rôle que joue un bas-bleu et je conseille à qui s'y intéresse de lire l'amusante comédie de M. Albin Valabrègue sur le bas-bleu en ménage,

ou encore la description que le féroce Barbey d'Aurevilly donne des ravages du bas-bleu dans la société contemporaine. "Les femmes qui écrivent ne sont plus des femmes, ce sont des hommes — du moins de prétentions et manqués !" Ce sont des bas-bleus.

Les bas-bleus sont de tous les pays. Pour qu'il en naisse un quelque part, il ne faut qu'une plume, une écritoire et un faux orgueil pour plusieurs.

"Le bas-bleu, c'est la femme littéraire, c'est la femme qui fait métier et marchandise de littérature" (Aurevilly).

C'est la femme qui se croit cerveau d'homme et demande sa part dans la publicité et dans la gloire. Cette espèce est très moderne, et il faut croire à des transformations successives d'une civilisation anticipée pour que des femmes qui n'étaient ni bossues, ni laides, ni bréhaignes-peut-être, eussent l'idée de sacrifier les charmes irrésistibles dévolus à leur sexe pour se mettre en équation avec l'homme.

L'homme a admis la femme dans ses rangs, soit condescendance, galanterie ou faiblesse, et il a fait que la femme exerce dans tous les pays une influence sur lui, d'où il arrive, comme à certaines époques dans l'histoire de l'humanité, un véritable hermaphrodisme social où l'homme s'effémine et la femme s'hommasse, et, quand ces fusions contre nature se produisent, c'est toujours pour que l'ordre soit troublé davantage ; c'est alors la femelle qui absorbe le mâle jusqu'à ce qu'il n'y ait plus là ni mâle ni femelle.

Qu'on me pardonne ma hardiesse à traiter un sujet aussi provocateur, mais je traite d'un principe et non d'une personne, et si parmi les moralistes contemporains, aucun n'a eu le courage de s'inscrire en faux contre la tendance de tout le monde et de rabattre les ambitions féminines, je trouve au moins Proudhon, le rudo casseur de pierres, dont je me garantis pour en éviter les atteintes, quitte à me faire traiter comme lui d'esprit grossier !

Dr P.-E. PRÉVOST.

Janvier 1896.



# SOUVENIRS D'AFRIQUE

## UNE EXECUTION MILITAIRE

---

Depuis quelques jours, je jouissais des délices somnolentes d'une garnison insipide. Un événement grave est venu me tirer de ma léthargie : on a fusillé dernièrement un légionnaire.

C'était le premier soldat que je voyais mourir légèrement sous les balles des camarades. Il était peu digne d'intérêt, mais il est mort en brave, comme tout militaire doit le faire.

Mauvaise tête et Belge de nationalité, il avait fait partie de la Commune en 1870, comme capitaine. Après l'apaisement, ne trouvant pas assez de désordre à Paris pour y gagner son pain, il s'était engagé à la légion.

Il ne tardait guère à montrer ici comme ailleurs son caractère indiscipliné, son esprit de mutinerie, et il eut bientôt l'occasion de faire valoir ces funestes défauts d'une manière ostensible.

Etant de garde un jour à la place, sixième d'un poste commandé par un caporal de vingt ans, il sut se procurer de l'absinthe et enivrer ses camarades.

Plus âgé que tous, il dominait ces jeunes gens par l'audace de ses propos, les éclats de sa voix et sa façon de bruyante d'ancien orateur populaire. Le caporal surtout, très impressionnable, l'écoutait ahuri et bouche bée.

Toutes les têtes, en feu, avaient complètement oublié le service ; on chantait et criait dans le corps de garde.

\* \*

L'adjudant de place, un lieutenant de tirailleurs, averti de ce tapage, vient faire sa ronde. Il entre au poste et fait une semonce sévère au chef et aux hommes.

Le Belge interpelle l'officier, excite le caporal et les soldats, et tous, transportés de fureur et d'ivresse, se ruent sur le lieutenant, le maltraitent, le frappent et le jettent, grièvement blessé, dans le violon du poste.

Puis on continua à boire, à chanter.

Le corps de garde était éloigné de toute habitation, et le malheureux officier aurait eu à souffrir jusqu'à la relève suivante, sans la présence d'un sergent-major de ronde.

Celui-ci entre au corps de garde à quatre heures du matin. Pas de factionnaires, et tout le monde dormait sur le lit de camp. Il entend des plaintes au violon, y accourt et délivre le lieutenant. Se rendre au quartier, commander une nouvelle garde et venir relever les factieux, fut l'affaire de quelques minutes.

\* \* \*

Ils passèrent au conseil de guerre.

Le caporal eut vingt ans de travaux forcés, les hommes chacun cinq ans, sauf le communard, qui fut condamné à mort comme plus ancien et meneur de la bande.

La dégradation militaire, suite inévitable de la condamnation, fut prononcée contre tous.

\* \* \*

Toute la garnison était sur pied.

A quatre heures du matin, une voiture d'ambulance escortée par la gendarmerie était venue prendre le prisonnier à la prison militaire pour le conduire au champ de tir, lieu de l'exécution.

Le malheureux légionnaire, très calme, décidé à mourir bravement, s'était habillé à la hâte.

Au champ de tir, les trois mille hommes de la garnison forment le carré qui s'ouvre pour donner passage au cortège funèbre.

Le condamné descend de voiture et se dirige seul, d'un pas ferme, vers le poteau. On présente les armes à celui qui va mourir, les tambours et les clairons battent et sonnent aux champs. Un sergent l'attache et lui bande les yeux.

Douze hommes — quatre sergents, quatre caporaux et quatre soldats, — pris parmi les plus anciens, s'avancent silencieusement à huit pas du condamné; un adjudant les commande.

Le sergent s'éloigne du poteau, l'adjudant étend le bras armé du sabre, jette un regard sur le piquet qui épaula le fusil, et crie: *Feu!*

Douze détonations éclatent, le légionnaire vacille un instant et s'écrase comme une masse.

Le plus ancien sergent s'approche, lui met son fusil à l'oreille et lui donne le coup de grâce. Le crâne éclate comme un vase qui se brise, la cervelle jaillit au loin et ses débris éclaboussent le poteau d'exécution. Le gazon, les habits du mort sont couverts de sang, un petit ruisseau rouge s'écoule lentement dans le sentier du champ de tir.

\* \* \*

Le drame est fini.

Les troupes défilent devant le cadavre. Une lourde tristesse plane dans l'air, une émotion intense serre toutes les gorges. Silencieusement, au pas accéléré, le défilé continue. Les hommes tournent les yeux du côté du paquet informe qui, l'instant d'avant, était un de leurs camarades plein de vie.

Je me sentais suffoquer et un détail mesquin m'est resté à la mémoire. Dans l'émotion du moment suprême, dans la précipitation de la dernière toilette, le pauvre diable n'avait pas boutonné ses guêtres.

J'ai longtemps vu dans mes rêves, inertes, flasques comme une vieille défroque, les deux pieds du communard chaussés de leurs guêtres bâillantes, que retenaient seuls les deux boutons du sous-pied.

UN ANCIEN LÉGIONNAIRE.



## LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

---

Nous sommes quelquefois sous l'impression que le progrès dont nous jouissons est dû à nos temps modernes. Sous bien des rapports cela est vrai, mais que de choses ne sont que le développement de ce qui a existé dans l'antiquité ! Les anciens possédaient des secrets dans les arts qui n'ont pas été retrouvés. Celui de la verrerie était très perfectionné. La bijouterie, recueillie dans les fouilles de Pompéi et d'Herculanum, nous étonne par sa beauté et son goût exquis. Malgré l'outillage et les progrès de nos jours, nous n'avons rien produit qui nous donne une supériorité sur les rares spécimens antiques en notre possession. Que de choses pourtant de ces temps reculés ont disparu ! L'empire romain, saccagé par les hordes barbares qui avaient peu ou point de goût pour les beaux-arts, a tout entraîné dans sa ruine. Les bibliothèques, dont nous apprécions la richesse par les admirables fragments qui nous ont été transmis, contenaient des trésors inappréciables et leur perte sera toujours regrettée des savants et des lettrés. Lamartine avait pour thèse que l'esprit humain depuis Homère n'a pas progressé. Son avis là-dessus peut être contesté, mais il faut bien avouer qu'en poésie nos modernes n'ont guère surpassé les productions de l'auteur de *l'Illiade* et de *l'Odyssée*, et les œuvres d'Horace et de Virgile sont restées sans rivales. Tacite et Cicéron, parmi les historiens, sont encore nos modèles. Les philosophes Platon, Socrate et Aristote nous ont laissé la plus haute expression de l'idéal. Platon surtout, appelé le divin, a l'insigne mérite de s'être le plus rapproché des idées chrétiennes.

Il est vrai que l'astronomie est une science toute moderne, mais les anciens, privés de nos instruments d'optique, avaient observé les astres depuis des siècles. Les Chinois avaient reconnu que l'année solaire se composait de trois cent soixante-cinq jours et un quart. Les

philosophes grecs allèrent puiser chez les Egyptiens leurs connaissances dans cette science. L'orientation des faces des pyramides nous dit combien leurs idées de la méridienne et de sa perpendiculaire étaient exactes. En peinture, on retrouve aujourd'hui des portraits, en Egypte, dont la beauté et le fini sont à peine surpassés par les modernes. Une armée d'hommes et de chevaux n'aurait pu remuer et placer à de grandes hauteurs les énormes blocs de pierre de soixante pieds de long, hauts et larges de quinze, restés encore jointoyés avec précision, que l'on voit dans quelques villes en Orient, sans la connaissance d'une mécanique très avancée. Je ne dis rien des beautés architecturales, elles sont d'origine très ancienne. Le touriste et l'historien les admirent encore aujourd'hui. Nous avons peu de monuments modernes qui peuvent être comparés à ces grandeurs antiques. Nos plus beaux efforts ne sont que l'imitation des chefs-d'œuvres d'époques très reculées. Décidément, nous n'avons pas à nous enorgueillir; sous bien des rapports les anciens sont restés nos maîtres. Dans les sciences exactes, Euclide nous enseigne encore la géométrie. Nous avons progressé, sans doute, mais nous n'admettons pas assez ce que nous devons aux anciens. Ils nous avaient précédés dans l'emploi des moyens en usage pour faciliter les échanges de produits qui se font aujourd'hui. Les monnaies sont de la plus haute antiquité, mais les lettres de change, les traites, le papier de circulation, sous une forme primitive, il est vrai, étaient connus et en usage depuis longtemps. Les Romains connaissaient le billet représentant la monnaie. Il existait sous forme de mince papyrus de cuir. Son existence a été éphémère, mais il a assez duré pour laisser sa trace dans l'histoire.

La lettre de change était pratiquée par les Assyriens et les Grecs. Au moyen-âge elle suit le développement du commerce. Pendant longtemps, elle faisait office de chèque, de mandat et de lettre de crédit. Plus tard, mais loin de nous encore, au treizième siècle, ces derniers ont été employés séparément, laissant à la lettre de change, généralement faite à terme, son caractère particulier et restant ce que nous les voyons aujourd'hui, des ordres de paiement à vue.

Le billet de banque parut au dix-septième siècle en Suède et en Angleterre, mais les gouvernements en ont toujours réglementé l'émission. Laisse d'abord à des institutions particulières, surtout en Angleterre, on en est venu graduellement à en attribuer le monopole à des banques d'Etat. Quelques banques jouissent de ce privilège, mais elles le perdent en se fusionnant avec d'autres institutions ou en changeant de raison sociale. Ultérieurement, la Banque d'Angleterre, comme la plupart des banques d'Etat de l'Europe, auront seules le droit d'émettre des billets; n'étant qu'une autre expression de l'argent, les gouvernements tendent de plus en plus à se réserver le droit de les

mettre en circulation. On ne permettrait à personne, disent-ils, de frapper monnaie ; c'est là un privilège dont l'Etat ne se départit pas. Pourquoi donner à l'individu, privément ou collectivement, le droit de créer un papier qui, entre ses mains, a toujours été accompagné de pertes sérieuses pour le public ? Nous n'entreprendrons pas de traiter cette question, elle est en dehors du cadre que nous nous sommes tracé. Nous ne la mentionnons qu'incidemment ; de tout temps elle a occupé l'attention des économistes. Si nous nous reportons à ce qu'était le billet de banque aux Etats-Unis anciennement et aux pertes qu'il a causées, nous admettrons que ce n'est pas sans cause que la circulation fiduciaire, dans ce pays, est devenue ce que nous la voyons aujourd'hui. Il est peut-être possible de donner une garantie suffisante à la circulation laissée à la banque ordinaire, telle que nous l'avons ici, mais nous pensons que ce billet ne donne pas une sécurité entière au public. On a vu, dans nos campagnes, des billets de banque en faillite, parfaitement bons, refusés et vendus à perte.

Pourquoi exposer ceux qui n'ont aucun intérêt dans les banques à ces dangers ? Le billet doit offrir la même sécurité que la monnaie, et, du moment qu'il présente des dangers, il ne remplit pas sa mission. Qu'advierait-il si une banque aux abois mettait en circulation plus que le montant fixé par la loi ? La garantie des autres, tout à fait suffisante jusqu'au montant légal, s'étendrait-elle au surplus ? Et où est le contrôle pour empêcher que cela arrive ? Il n'y en a aucun de la part du gouvernement et on a vu ce que vaut celui qui vient de la banque elle-même. Ce sont ces considérations qui ont amené tous les gouvernements à ne permettre de circulation fiduciaire que celle qui porte la garantie de l'Etat. Remplaçant la monnaie, elle doit donner au public l'immunité la plus entière contre toute perte. Si le billet porte la garantie de l'Etat, comme dans les Etats-Unis et en Angleterre, ou son contrôle immédiat, comme en France et en Allemagne, le public a la conviction qu'il ne peut rien désirer de plus, et les troubles causés par les guerres ou les paniques ne lui feront perdre aucune valeur. Il y aura suspension de paiements en espèces, comme cela s'est vu plusieurs fois par la Banque d'Angleterre, mais le public n'a aucun doute sur le billet qu'il a en sa possession. Il subit le sort commun, sans se troubler, sachant que la reprise des affaires viendra et qu'il ne perdra rien.

Non seulement le billet se recommande par son utilité, il est devenu une nécessité indispensable. Si l'humanité devait pourvoir à ses besoins d'échange uniquement avec les sept ou huit milliards d'or et d'argent en circulation aujourd'hui, elle serait extrêmement gênée et les métaux parviendraient à un trop grand pouvoir d'acquisition. Le billet de circulation, la lettre de change et le chèque viennent donner cette élasticité qui rend faciles, agréables et si promptes les affaires

considérables qui se traitent tous les jours. On remue des millions sans toucher un écu, et l'économie réalisée sur le maniement de la monnaie métallique est un grand bienfait.

On sait que les billets émis par les banques canadiennes ne doivent pas dépasser le montant de leur capital versé ; qu'en cas de faillite de la banque, ils sont privilégiés et doivent être remboursés avant les déposants, et qu'enfin toutes les banques sont conjointement et solidairement responsables pour tous les billets.

Occupons-nous maintenant de la circulation fiduciaire en Angleterre, parce que la Banque d'Angleterre, par son ancienneté, la sûreté avec laquelle elle fonctionne et l'ampleur de ses opérations, est devenue pour longtemps le type des institutions d'émission.

Le capital de la banque est maintenant de quatorze millions cinq cent trente-trois mille louis. Ce montant lui est dû par le gouvernement et reste comme la garantie de sa circulation. C'est aussi sa limite, mais elle peut la dépasser, pourvu que le surplus soit représenté par un égal montant en espèces. Pour donner plus de garantie à ces billets, il existe un département d'émission tenu séparé de celui de l'escompte et des opérations que peut faire la banque. Cette division offre une sécurité complète à la circulation, mais elle a l'inconvénient de gêner, dans les temps difficiles, les avances au public. Plusieurs fois, le gouvernement l'a autorisée à ne tenir aucun compte de la loi, afin qu'elle put utiliser les fortes sommes en espèces dans le département d'émission au profit du commerce en détresse. Il y a actuellement vingt-six millions de louis sterling de billets en circulation, mais la banque en a pour près de trente millions dans ses caisses. Ces deux sommes sont représentées par le capital, entièrement placé avec le gouvernement, et des espèces. La banque étant obligée, par sa charte, de prendre tout l'or en lingot qui lui est offert à raison de £3 17s 9d l'once, fait voir combien son trésor se remplit du métal précieux qui, de l'Amérique ou d'ailleurs, se dirige sur Londres. La Banque paye annuellement au gouvernement cent quatre-vingt mille louis pour le privilège d'émettre ses billets.

Les billets ne rentrent dans la circulation qu'une fois. Même, sans sortir de la banque, ils peuvent être présentés pour être payés en or ou déposés, mais ils sont retenus pour être détruits après cinq ans. La banque fabrique le papier et l'imprime elle-même. Ce papier porte une marque particulière (*Water-mark*) et chaque série offre un changement dans la gravure, imperceptible au public, mais qui offre à l'examen une protection contre l'imitation. Ce système est admis comme étant le plus rapproché de la perfection. Elle est la depositaire de l'argent du gouvernement et elle paye les intérêts sur la dette nationale.

Comme la Banque d'Angleterre, la Banque de France reçoit l'argent du gouvernement. Ses opérations annuelles sont dans les dizaines de milliards et elle fait gratuitement des virements de fonds d'une place à une autre où elle a une succursale, pour plus de quarante milliards. Son encaisse, or et argent, au 26 décembre, était de trois milliards deux cents millions de francs et sa circulation s'élevait à trois milliards quatre cent quatre-vingt-cinq millions. Son capital est de cent quatre-vingt-deux millions cinq cent mille francs et ses réserves réunies se montent à quarante-deux millions.

On voit combien sa réserve métallique, de même que celle de la Banque d'Angleterre, est forte. Dans l'une comme dans l'autre, il y a, en sus, d'immenses valeurs réalisables à courte échéance qu'il est inutile de mentionner ici. Nous ne le disons que pour démontrer combien ces deux grands établissements ont soin de protéger leur circulation et d'inspirer au public la plus grande confiance dans ce papier-monnaie. Cela leur est d'autant plus facile qu'elles n'accordent aucun intérêt sur les immenses sommes qu'elles ont en dépôt.

Un détail peu connu ici, c'est le grand nombre d'effets (billets "promissoires") escomptés pour le petit commerce.

Nous lisons dans un des rapports de la banque que sur cinq millions six cent soixante-sept mille cent dix-neuf effets, pour quatre milliards six cent vingt millions trois cent quarante-huit mille neuf cent francs, il s'en est trouvé :

19,100 de 10 francs et au-dessous,  
836,417 de 11 francs à 50 francs,  
1,076,072 de 51 francs à 100 francs,

soit un million neuf cent trente-un mille cinq cent quatre-vingt-neuf inférieurs à cent francs, c'est-à-dire plus du tiers.

On voit que si la Banque de France est utile aux capitalistes, elle ne l'est pas moins aux négociants de peu de moyens. Le détailleur prend volontiers le billet de la pratique, parce qu'il le passe facilement à son fournisseur. A son tour, celui-ci le dépose chez son banquier, lequel, en l'endossant, le fait accepter par la Banque de France. Le bimétallisme existant en France, le billet est susceptible de remboursement en or ou en argent, mais comme on n'éprouve aucune difficulté à obtenir l'or, le public jouit des mêmes avantages qu'offrent les pays où l'or seul est l'étalon. L'usage du billet en France n'est pas réglé comme en Angleterre. Il est remis dans la circulation jusqu'à ce qu'il devienne impropre à cette fin.

Pendant longtemps la banque payait les billets contrefaits. Ce n'est que depuis peu qu'ils sont refusés. Les troubles et les guerres

ont empêché le public, celui des campagnes surtout, de prendre volontiers le billet de banque. Les espèces étaient préférées. C'est afin de ne pas augmenter la défiance que la banque payait les faux billets, mais depuis qu'elle a démontré sa parfaite solvabilité, en passant sans encombre à travers les phases les plus difficiles, le public a reconnu sa valeur incontestable et apprécie surtout la commodité que le billet présente dans les échanges sur la monnaie. On a pu alors refuser les billets contrefaits et en faire supporter la perte par le public.

Nous terminons par quelques mots sur le "Dominion Note Act." Cette circulation des billets du gouvernement fédéral est venue remplir une grande lacune, en facilitant les échanges que les banques font entre elles tous les jours, de ce qu'elles ont à se payer ou à recevoir. Avant l'existence du "Dominion Note Act," ces paiements se faisaient en or et la banque débitrice envoyait à sa créancière des sacs contenant le métal. Ce système offrait bien des inconvénients par le danger de transport et par la nécessité de compter tous les jours des sommes assez considérables.

L'établissement de la chambre de compensation (clearing house) a simplifié cela. Il n'y a plus de déplacement; les balances respectives se soldent sur-le-champ et en billets de la Puissance.

Les petites coupures de \$1, \$2 et \$4 sont destinées au public qui les utilise pour les besoins ordinaires du commerce. Les banques qui les reçoivent les changent, au bureau des assistants-receveurs-généraux, pour des gros billets qu'elles trouvent plus commode de garder en portefeuille que d'encaisser l'or comme autrefois. Quand la banque désire du numéraire pour payer le change acheté généralement à New-York ou pour utiliser dans des grands centres américains, comme le font souvent celles de nos fortes institutions qui ont des comptoirs dans le pays, elles échangent leur "Dominion Notes" pour l'or qu'elles expédient, et, dans des moments où leurs capitaux à l'étranger peuvent être employés avec plus d'avantage ici, elles font venir le métal jaune qu'elles déposent de suite chez l'assistant-receveur général, qui leur compte une somme égale en billets.

C'est là la fonction du "Dominion Note." Il est sans cesse échangé pour de l'or et, sans cesse, l'or le remplace.

Le chiffre de cette circulation est fixé à vingt millions, et cette somme est garantie par une large proportion de métal toujours en caisse et des valeurs spéciales, susceptibles d'être converties en or au besoin. La loi a sagement donné, dernièrement, une élasticité au fonctionnement de l'acte que la législature précédente n'accordait pas, en permettant une émission de billets qui excéderait les vingt millions, à la condition que le surplus, comme pour la Banque d'Angleterre, soit représenté par un montant égal en espèces.

Le maniement de l'or exige beaucoup de travail et de soin. Chaque pièce doit être pesée séparément. Les pièces ont deux poids : l'un, lorsqu'elles sortent de la monnaie (mint) et l'autre qui ne les prive pas de leur valeur légale. Ainsi, un louis d'or neuf anglais (sovereign) pèse  $123 \frac{7}{100}$  grains. La loi lui donne cependant valeur légale quand, par l'usage, son poids est descendu à  $122 \frac{1}{2}$  grains. Il en est de même de la monnaie américaine. Le \$20 neuf pèse 516 grains, mais il a cours légal pourvu qu'il ne pèse pas moins que  $513 \frac{4}{100}$ . Les \$10 et les \$50 sont réglés dans la même proportion. Il résulte de cela qu'il n'y a pas d'autre moyen de découvrir une seule pièce légère dans un sac de pièces neuves que de les peser une à une, et c'est le travail qui se fait dans les bureaux des assistants-receveurs-généraux. Les banques ne s'occupent guère de ce travail. Elles savent que l'or qui leur est payé est exact en compte et en poids, et elles l'expédient à l'étranger presque toujours sans le contrôler elles-mêmes. Des millions d'or qui sont reçus et payés de cette manière, il est résulté bien peu d'erreurs, et, s'il s'en est trouvé, ç'a été de peu d'importance. Il est toujours utile que le public soit renseigné sur le fonctionnement des institutions qui jouent un grand rôle dans le mouvement des affaires. Souvent, sans s'en douter, il fournit une large part dans le jeu du mécanisme créé par la loi. La circulation fiduciaire d'un pays est intéressante à étudier. C'est en la connaissant que les spécialistes de notre siècle ont pu l'améliorer et en faire la chose utile que nous possédons. Du billet de circulation primitif et rudimentaire qu'avaient les Romains et après eux les Chinois on est arrivé, de progrès en progrès, à celui que nous possédons aujourd'hui; mais nous disons, avec M. Rossi, écrivant sur cette matière :

“En fait de crédit, de confiance, ce qui n'est pas parfait est vicieux; ce qui n'offre pas une pleine sécurité est un danger.”

EDMOND J. BARBEAU.



# ETUDE DE MŒURS

---

## LA LUNE DE MIEL ET LA LUNE ROUSSE

---

### COMMENT DE JEUNES ÉPOUX DOIVENT S'Y PRENDRE POUR PASSER DE LA LUNE DE MIEL DANS LA LUNE ROUSSE.

Faisons d'abord quelques observations importantes.

Pour passer de *la lune de miel* dans *la lune rousse*, les jeunes époux auront à y mettre chacun du sien, autrement l'entreprise traînerait en longueur ou pourrait même échouer complètement.

Remarquons en second lieu que la belle-mère joue souvent un rôle considérable dans ce changement, si considérable, de fait, qu'il est opportun, je crois, d'exposer d'abord les dispositions où elle doit être pour aider à ce résultat.

#### DISPOSITIONS DE LA BELLE-MÈRE

*1ère disposition.* — Dès le début du mariage, au lieu de laisser le jeune couple s'aménager à sa fantaisie, la belle-mère aura bien soin, au contraire, de se mêler à tout, de s'occuper de tout. La raison qu'elle se donnera pour justifier sa conduite sera bien simple.

— "La jeune fille n'a pas d'expérience, le jeune homme, de son côté, n'entend absolument rien à monter une maison. Aider ces jeunes gens à se débrouiller sera donc de sa part acte de charité très méritoire."

En conséquence, que rien ne s'achète sans qu'on la consulte, que la maison soit meublée à son goût qui, bien entendu, devra être aussi celui des jeunes époux.

*2ème disposition.* — La belle-mère se tiendra très au courant des faits et gestes de son gendre ; chaque jour elle recevra la visite de sa fille ou ira elle-même la visiter à la maison. Là, dans de longs entretiens, elle se fera rendre un compte de conscience fort exact et fort détaillé de ce qui s'est passé dans le ménage. Ainsi, tout en maintenant son autorité sur sa fille, sera-t-elle mieux à même de lui donner les conseils réclamés par les circonstances.

Enfin, *3ème disposition* — la plus importante de toutes : La mère devra être bien persuadée qu'à peu de chose près, sa fille est un modèle vivant de toutes les perfections imaginables. Si donc quelque rouage fonctionne mal à la maison, la faute en sera évidemment au gendre.

Avec de pareilles idées et de pareilles habitudes, la belle-mère pourra prendre une part active au changement qui se prépare. Mais, avouons-le franchement, nombre de belles-mères se mettent dans ces dispositions avec la plus grande facilité du monde.

Voyons maintenant ce que les jeunes gens eux-mêmes devront faire pour passer de *la lune de miel* dans *la lune rousse*.

#### ATTITUDE DES PARTIES BELLIGÉRANTES

Il est généralement admis que l'homme ouvre le feu et commence les premières escarmouches.

Avant le mariage, durant la fréquentation, il surveillait sévèrement son humeur et ne montrait que les qualités de caractère les plus aimables. Plein de déférence et d'attention pour son amie, il s'appliquait à prévenir ses moindres désirs. D'une douceur inaltérable, d'une humeur toujours enjouée, il se rangeait sans peine au sentiment de sa fiancée. Jamais entre eux la plus légère divergence d'opinion, toujours l'accord le plus parfait. Mais aujourd'hui qu'il est marié, à quoi bon continuer cette surveillance fatigante ? Pourquoi tant se contraindre et se gêner ? Ne peut-il pas maintenant reprendre ses allures d'autrefois et naviguer sous ses vraies couleurs ?

\*  
\* \*

Bon cœur au fond, mais tempérament un peu vif, supportant mal la contradiction, prompt à la réplique, disant des paroles brusques, mais les oubliant très vite ; du reste, ne gardant pas rancune, voilà ce qu'il est et ce qu'il se montre à la maison.

En étudiant le caractère de son mari, la jeune femme pourrait facilement, avec un peu de patience et de vertu, réformer ces impé-

tuosités d'humeur, arrondir ces angles et maintenir la paix et la bonne entente dans le ménage. Malheureusement, quicqu'en dise la mère, elle est loin d'être elle-même un assemblage de toutes les perfections.

\*  
\* \*

Impétueuse de caractère, elle ne sait guère retenir sa langue ; très attachée à ses idées, très susceptible, elle s'emporte vite et, défaut plus grave encore, quand son amour-propre a été froissé, elle s'en souvient longtemps et cherche l'occasion de se venger.

A l'exemple de son mari, cette jeune femme si douce autrefois, si obligeante pour son fiancé, si empressée à prévenir ses moindres désirs, cessant, elle aussi, de surveiller son humeur, laisse le caprice prendre la direction de sa vie.

Ainsi, au bout de quelques mois seulement de mariage, les jeunes époux, déjà armés en guerre l'un contre l'autre, sont prêts à engager la lutte.

Les premières escarmouches ne tarderont pas à commencer.

#### PREMIÈRES ESCARMOUCHES

Peu de chose d'abord : des manques d'égards de la part de l'homme, quelques paroles un peu brusques auxquelles la femme répond brusquement aussi ; puis, des chocs d'idées et d'opinions. L'homme maintient vivement son avis, la femme, non moins vivement, soutient le sien. De part et d'autre on s'échauffe, on en vient aux paroles piquantes, mais la femme s'arrange toujours de façon à avoir le dernier mot dans la dispute.

\*  
\* \*

Mécontent de cette première passe d'armes, l'homme, sans saluer sa femme comme d'ordinaire, fait claquer violemment la porte derrière lui et part pour sa besogne.

Pourtant, durant le jour, sa mauvaise humeur du matin s'est dissipée. Il revient à la maison, bien décidé à faire bon visage à sa femme, mais celle-ci a la mémoire plus tenace. On a froissé son amour-propre, elle s'en souvient et veut avoir sa petite vengeance. Aussi, aux

avances pleines de gaieté du mari, ne répond-elle que par quelques paroles maussades, ou même, prétextant une migraine douloureuse, elle garde un silence obstiné.

\*  
\* \*

La migraine, c'est bien connu, joue un rôle important dans la politique de certaines femmes mariées! C'est une arme offensive et défensive dont elles se servent avec une grande dextérité pour mettre en quarantaine l'homme qui eut le malheur de froisser leurs sentiments ou leur amour-propre.

D'ailleurs, une femme mécontente n'a-t-elle pas à son service mille moyens divers pour se venger, sans qu'il y paraisse? Ne peut-elle pas servir la soupe trop chaude ou trop froide? mettre sur la table des viandes trop cuites ou des beefsteaks durs comme des tiges de bottes sauvages? Ne saura-t-elle pas se souvenir, juste au temps du souper, que la maison n'a pas été balayée? Alors, s'armant du balai, elle fera voler partout un nuage de poussière au grand ébahissement du mari.

Ne peut-elle pas encore négliger de raccommoder le linge? oublier, le samedi soir, de mettre des boutons à la chemise du mari, ou les coudre juste assez pour qu'ils sautent dès qu'il voudra les fixer?...

Des expressions énergiques, parties de la chambre de l'homme, apprendront vite à la femme que sa petite ruse a pleinement réussi. Elle est contente. Ne vient-elle pas de prouver à son mari combien complètement il est dans sa dépendance!

C'est la guerre à coups d'épingle, mais l'homme ressent vivement ces piqûres qui le tiennent sans cesse dans un état d'irritation peu favorable à la paix du ménage.

Bientôt, du reste, l'heure d'une crise plus sérieuse sonnera à la maison.

#### LA CRISE

Poussé à bout par ces taquineries quotidiennes, l'homme éclate un jour en reproches violents:

— "Sa maison est mal tenue, tout est en désordre. — La cuisine est détestable. — Sa femme est toujours à courir chez sa mère pour lui conter toutes sortes de niaiseries. — Elle ferait bien mieux de voir à la propreté du ménage. — Les choses ne peuvent pas durer de la sorte. — Son parti en est pris; sa femme devra choisir entre son mari ou sa mère..."

\*  
\* \*

L'homme est en colère pour tout de bon.

Ce serait le temps pour la femme de se rappeler qu'en pareille circonstance le silence est d'or, ou de tâcher, par de douces paroles, de

détourner l'orage qui menace. Mais, nous l'avons dit, Madame a l'humeur impétueuse, elle aussi !

Perdant tout contrôle sur ses nerfs et sa langue, elle répond d'un ton aigre :

— “ Son mari n'est jamais content ; il a toujours des remarques “ désobligeantes à faire. — S'il n'est pas satisfait de la manière dont “ elle tient la maison, qu'il prenne une servante. — Si la cuisine n'est “ pas de son goût, qu'il aille dîner au restaurant ! — On lui reproche “ d'aller trop souvent voir sa mère... Ah ! elle est bien heureuse d'avoir “ sa mère, pour recevoir quelque consolation, sans cela elle périrait de “ chagrin et d'ennui...”

Cette tirade, débitée avec volubilité, sans interruption possible, se terminera par des sanglots ou par une crise de nerfs.

En face d'une situation si nouvelle pour lui, l'homme déconcerté, ahuri, ne sachant trop que dire ni que faire, murmurerà des paroles assez peu bienveillantes pour sa femme, puis il prendra son chapeau et la porte.

#### LA BELLE-MÈRE APPELÉE EN CONSEIL.

Aussitôt Monsieur dehors, Madame, remise de sa crise nerveuse, essuiera ses larmes et se hâtera d'aller conter la scène à sa mère.

Ici, l'influence de la mère sera décisive pour le bonheur ou le malheur du jeune ménage.

Si cette femme est prudente et sage, tout en consolant sa fille, elle lui fera entendre de bonnes vérités :

“ Sois patiente, ma fille, cède de bonne grâce à ton mari, pour avoir “ la paix à la maison. Il est un peu vif de caractère, mais il a bon “ cœur. Redouble auprès de lui d'attentions et de prévenances. Fais “ tout en ton pouvoir pour lui rendre la maison agréable ; surtout, “ ne garde jamais rancune de ces saillies d'humeur. A son retour, “ montre-toi aimable, comme si rien n'était arrivé.

“ Il faut t'accoutumer à faire des sacrifices. La vie d'une femme “ mariée, vois-tu, n'est trop souvent qu'une vie de sacrifices et de “ dévouement, tu le comprendras mieux plus tard. Mais c'est par là “ qu'une femme est vraiment puissante et qu'elle réussit toujours à “ dompter peu à peu l'humeur de son mari. Offre cette épreuve à Dieu “ et fais vaillamment ton devoir !”

Voilà de nobles et bonnes paroles ! Malheureusement toutes les belles-mères ne parlent pas de la sorte. Il s'en trouvera qui, en pareil cas, diront à leurs filles :

“ Comment, ma fille, après trois mois à peine de mariage, ton mari “ te traite de la sorte à la maison ? L'ingrat ! toi qui es si douce et si “ dévouée ! Ecoute, ma chérie, ne te laisse pas ainsi marcher sur le “ pied, ne cède pas... fiens ton bout à la maison ! ”

Et la jeune femme revient chez elle bien décidée à *tenir son bout*.

#### LES RÉSULTATS DE LA CRISE

La journée est finie, l'heure de rentrer au logis est arrivée. Le jeune homme, regrettant sa vivacité du matin, voudrait bien faire la paix avec sa femme. Il rentre en lui disant des paroles de bienveillance et de tendresse, mais celle-ci, fidèle aux recommandations de sa mère, garde un silence obstiné, ou répond par un oui, un non, bien sec et bien raide.

Et le mari de se dire :

— “ Ah ! ma petite femme garde rancune ! Elle a encore de la “ bile sur le cœur. Sans doute, elle est allée voir sa mère, et cette “ femme lui aura conseillé la résistance. Eh bien ! puisque le ciel est “ gris à la maison, en attendant qu'il s'éclaircisse, allons faire un tour “ au club. Là, du moins, on pourra se dérider et s'amuser avec “ les amis.”

Et l'homme va au club.

Or, le temps sombre dure des trois ou quatre jours de suite, parfois même des semaines entières. Le mari a beau chercher à se rendre aimable, à dégeler le cœur glacé de sa femme, celle-ci continue à se montrer maussade et rancuneuse. Il a beau s'ingénier à ramener la belle humeur à la maison, elle persiste toujours à lui montrer *visage de bois*.

Et l'homme découragé s'en va de plus en plus au club.

Que de pareilles scènes se répètent souvent à la maison ; que la belle-mère continue à conseiller la résistance à sa fille, à l'encourager dans cette lutte à coups d'épingle et à coups de langue, bientôt le jeune ménage passera de *la lune de miel* dans *la lune rousse*.

Il pourrait bien y rester longtemps.

Dr J. M. GUILL.

# NICOLAS PERROT A BECANCOUR

## ÉTUDE HISTORIQUE

---

L'un des quatre ou cinq personnages marquants du XVII<sup>e</sup> siècle qui ont le plus voyagé dans l'Ouest.

A chaque instant, son nom revient sous notre plume, mais nous ne savons jamais où il se trouvait à telle ou telle date. Je vais essayer de mettre ses mouvements dans l'ordre chronologique.

Ce genre de travail, je l'ai fait pour Duluth, Tonty, La Forest, Bourdon d'Autray, Barbier, Cauchois et d'autres, tous gens de l'Ouest, mais Perrot était le plus difficile à saisir et il est resté le dernier en portefeuille. Perrot lui-même a été peu soigneux sous ce rapport; il ne fournit presque jamais de dates pour éclairer ses narrations; rarement il parle de manière à se mettre en scène.

Rien ne nous indique de quelle partie de la France il venait. Charlevoix, qui l'a connu, se contente de dire: "C'était un homme d'esprit, d'assez bonne famille et qui avait quelques études."

Les recensements de 1667 et 1681 le font naître en 1641 et 1644; son acte de sépulture le ramène à 1643.

Dès 1665 il était parmi les Sauvages du Wisconsin, serviteur des Pères Jésuites, selon Charlevoix, qui écrit: "La nécessité avait obligé Perrot de se mettre au service des Jésuites."

Au printemps de 1667 on le retrouve domestique chez les Sulpiciens de Montréal. Nous savons que M. Gilles Perrot, prêtre, qui arriva à Montréal au mois de juillet 1663 et devint curé de cette ville le 29 septembre 1665, venait du diocèse de Chartres; était-il parent de Nicolas? tous deux sont-ils venus de France ensemble? Si oui, comment ont-ils pu se diviser, l'un allant aux Jésuites, l'autre aux Sulpiciens? En tous cas, ils se trouvèrent réunis l'hiver de 1666-67,

comme l'atteste le recensement ci-dessus mentionné. Nicolas ne paraît pas avoir résidé longtemps à Montréal. Ses instincts le portaient vers les régions inconnues, les pays de traite, comme on disait, et, bien que la classe appelée plus tard les "coureurs de bois" ne fut pas encore formée, il existait assez d'éléments de cette nature en préparation pour attirer un homme de la trempe de Perrot.

Il n'est pas impossible qu'il ait fait partie de l'expédition de Cavalier de la Salle qui se mit en route l'été de 1669 et remonta le fleuve de Lachine au lac Erié. Deux prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, MM. Dollicr et Galinée, étaient du voyage. La Salle se sépara d'eux entre Toronto et Niagara et dit qu'il allait se rendre à l'Ohio. Au mois de mai 1670, ces deux prêtres arrivaient au saut Sainte-Marie, d'où plusieurs bandes de canots partaient en ce moment pour se rendre à Montréal par la voie de la rivière Ottawa. Perrot et quatre Français étaient sur l'une de ces flottilles. A sa grande surprise, il rencontra Cavalier de la Salle qui était à la chasse avec cinq ou six Français et dix ou douze Iroquois, un peu au-dessous des Chats, rivière Ottawa. C'était vers le commencement de juin.

Une fois à Montréal, Perrot dut se rendre à Québec (juillet 1670), appelé par M. de Courcelles; il y attendit l'intendant Talon qui arriva de France le 18 août. Il fut décidé que M. de Saint-Lusson et Perrot iraient au Wisconsin pour rassembler les représentants des tribus de l'Ouest et faire une alliance solennelle avec toutes ces nations. Ces deux envoyés partirent de Montréal au commencement d'octobre et remontèrent l'Ottawa; parvenus chez les Amikoués ou peuple du castor, au nord du lac Huron, ils furent contraints d'hiverner parmi ces Sauvages, amis de Perrot, et, le 5 mai 1671, ils arrivaient au saut Sainte-Marie, où la cérémonie de la prise de possession des contrées de l'Ouest, au nom du roi de France, eut lieu le 14 juin, avec l'approbation de quatorze peuples différents venus chacun de son pays pour cette fin. Perrot signa le procès-verbal en qualité d'interprète officiel, après avoir admirablement parlé des bienfaits d'une telle entente.

Avant 1671, Perrot n'avait été qu'un coureur de bois trafiquant pour son compte, avec quelques associés peut-être, mais sans éclat, sauf qu'il avait acquis un prestige personnel extraordinaire sur l'esprit des indigènes et qu'il était regardé comme un interprète et un orateur de premier ordre. Evidemment plus instruit que la plupart de ceux qui se livraient à cette vie errante, doué de talents supérieurs, brave et rusé au possible, il dominait à la fois son entourage français et les peuplades qui venaient en contact avec lui. Le gouvernement n'avait pas encore lancé ses anathèmes contre les coureurs de bois.

Perrot possédait une belle écriture et l'art de coucher sur le papier les observations toujours si remarquables qu'il recueillait dans ses

courses lointaines. M. de Courcelles faisait donc un bon choix en lui donnant pour mission d'accompagner son commissaire au saut Sainte-Marie et en le munissant de pouvoirs étendus, pour arriver à conclure un pacte durable avec quatorze ou quinze nations qu'il s'agissait de mettre dans nos intérêts.

C'est en revenant du saut Sainte-Marie, l'automne de 1671, que Perrot se maria — du moins je le suppose, parce que son premier enfant connu est porté à neuf ans au recensement de 1681.

Au cours des années 1671-73, Madeleine Raclos épousa Nicolas Perrot, Marie Raclos épousa René Beaudoin, de Champlain, et Françoise Raclos épousa Michel David, de Bécancour. Nous n'avons pas les actes de ces trois mariages. D'après l'enregistrement de sa sépulture, 1724, aux Trois-Rivières, Madeleine serait née en 1650.

Ces trois femmes devaient être sœurs ou parentes, si l'on en juge par leur nom de famille et par leurs alliances presque à la même date avec trois hommes du voisinage immédiat des Trois-Rivières.

M. l'abbé Ferland dit que Madeleine Raclos, femme de Nicolas Perrot, de Bécancour, et Marie Raclos, femme de René Beaudoin, de Champlain, nièces et héritières de Collette Raclos, veuve d'André d'Hoin, procureur en la cour au parlement de Paris, reçurent des sommes considérables de l'héritage de cette dame (1).

Toujours d'après le recensement de 1681, il naquit à Nicolas Perrot, en 1674 ou 1675, un autre enfant appelé Nicolas; en 1676 une fille du nom de Clémence; en 1677 un autre fils baptisé Michel et que le recensement nomme Michelle; en 1679 Marie. Ces enfants, comme François, le premier en date, vécurent à l'âge adulte; leur descendance est encore parmi nous.

Tout cela indiquerait la présence de Perrot sur les bords du Saint-Laurent de 1672 à 1678. Ce devait être à Bécancour.

Parlant de ce qui se passait en 1671-73, l'intrépide coureur de bois rapporte dans ses *Mémoires* (p. 130) que "M. de Frontenac donna des congés à différents particuliers pour la traite que l'on fait dans le pays d'en haut chez les Sauvages qui sont hors de la colonie. J'en obtins un aussi, par la faveur de M. Bellinzani, secrétaire de M. Colbert."

Ce M. Bellinzani est le même qui, un peu plus tard, se faisait donner des pots-d'évin par Cavalier de la Salle pour soigner les intérêts de celui-ci dans l'affaire de la traite et des découvertes.

"La cour révoqua, en 1680, les congés de traite. C'était une vingtaine de permissions que Sa Majesté accordait aux familles des gentilhommes les moins aisés, pour aller commercer chez les Outaouaks, et que le gouverneur général distribuait aux personnes qu'il croyait en

(1) *Revue Canadienne*, 1871, p. 935; voir aussi les *Mémoires* de Perrot, p. 301.

avoir le plus de besoin. Un congé était donc une permission pour un an de mener un canot chez les Outaouaks, chargé de marchandises. Ceux qui ne voulaient pas y monter les vendaient depuis huit jusqu'à douze cents francs. Celui qui l'achetait choisissait trois voyageurs, auxquels il donnait la valeur de mille écus en marchandises qu'il faisait valoir, lesquels produisaient environ douze mille francs de profit" (1).

Perrot conserva son privilège jusqu'à 1683. Il paraît hors de doute que, de 1672 ou 1673 jusqu'à 1683, il était redevenu coureur de bois, exploitant son permis de traite avec l'aide que lui avait procuré l'argent de sa femme. Durant cette période d'une dizaine d'années, il devait faire un voyage chaque été aux pays des grands lacs, où il étendait ses connaissances chez les tribus indigènes.

Les trois actes qui suivent ne sont pas sans valeur dans l'étude qui nous occupe :

"Je soussigné ai baptisé, à la Rivière Saint-Michel, ce 14 de janvier de l'année 1679, Jeanne, fille de Pierre Bourbault et d'Anne Bourjolit. Son parrain a été Nicolas Perrot, et sa marraine Jeanne Sauvaget. (Signature): F. XISTE LE TAC, récollet indigne."

Cet acte est au registre de la paroisse des Trois-Rivières. Peut-être que Nicolas Perrot y mentionné était le fils de Nicolas, mais alors il n'était âgé que de quatre ou cinq ans.

La rivière Saint-Michel est la rivière Bécancour, appelée aussi rivière Puante.

L'acte suivant se lit au registre de la paroisse des Trois-Rivières :

"J'ai baptisé, le 25 de juillet de l'an 1680, à la Rivière Saint-François, Marie-Anne, fille de Nicolas Perrot et d'Anne Raclous sa femme. Son parrain a été François Robineau et sa marraine Marguerite Hertel. (Signature): F. LUC FILIASTRE."

Il faut lire : "Madeleine Raclous, et Marguerite Hertel, femme de Jean Crevier, seigneur de Saint-François-du-Lac." Le Frère Filiastre était missionnaire des Trois-Rivières et des environs. Cette naissance a dû avoir lieu à Saint-François durant un voyage. Mais si Perrot demeurait à Saint-François en 168, nous le retrouvons habitant du petit fief Dutort, dans la seigneurie de Bécancour, au recensement de 1681 :

"Nicolas Perrot, 37 ans; Madeleine Raclous sa femme, 25 ans. Deux fusils, cinq bêtes à cornes, dix-huit arpents de terre en valeur. Le seigneur a vingt arpents en valeur, les autres habitants ne dépassent

(1) La Potherie, II, 142.

guère dix ou douze arpents, et un seul a cinq bêtes à cornes comme Perrot."

Quant aux enfants, voici la liste du même recensement : "Français 9 ans, Nicolas 7, Clémence 5, Michelle 4, Marie 2, Marianne 1."

A partir de son mariage, Perrot avait établi sa demeure à Bécancour, j'en suis convaincu.

Reprenons le fil des événements administratifs auxquels il va être mêlé plus que jamais, néanmoins il ne cessera pas de se retrouver chez lui chaque année, tout en paraissant demeurer dans l'Ouest, jusqu'à 1701.

M. de La Barre, qui vint en septembre 1682 remplacer le comte de Frontenac, avait instruction de retirer les permis de traite des pays d'en haut à certaines personnes. Perrot dit dans son *Mémoire* (page 133) : "M. de la Barre m'avait donné une permission d'aller commercer chez les Outaouas. En allant à la baie Verte, je trouvai, à cinq lieues de Michillimakinak les députés qui allaient inviter les nations "à faire la guerre aux Iroquois, de concert avec les Français." Les Outaouas refusaient, mais Perrot les entraîna et se mit à leur tête. Ce voyage de Perrot a dû avoir lieu en 1683, sinon en 1684, de bonne heure au printemps.

Le 19 février 1683, au registre du Cap de la Madeleine, est l'acte de baptême de Marie-Madeleine, fille de "Nicolas Perrot et de Madeleine Raclot, habitants de la rivière Saint-Michel." Le Frère Sixte Le Tac, récollet, administre le baptême; le parrain est Pierre Guillet et la marraine Suzanne de Noyon.

Maintenant, je lis au registre de Batiscan que, le 9 août 1683, "a été inhumé dans le cimetière du Cap de la Madeleine, une fille de Nicolas Perrot et de Marie-Madeleine Raclot, habitants de la rivière Cressé." Il y a là une autre erreur : Perrot demeurait à Bécancour et non pas à Nicolet (rivière Cressé).

M. de La Barre, gouverneur-général, avait maintenu Perrot dans la position qu'il occupait au Wisconsin, à la baie Verte surtout. La guerre ayant été décidée contre les Iroquois, peuple situé à l'Est du lac Ontario, il fut question de s'assurer l'appui des nations de l'Ouest pour seconder les troupes françaises dans cette campagne.

Parlant de l'appel que M. de La Barre avait fait aux Sauvages de Michillimakinac et de la baie Verte, pour le rencontrer à Niagara le 15 août 1684, Charlevoix dit que Perrot était alors à la baie Verte et que ce fut lui principalement qui détermina les nations à accepter l'invitation du gouverneur-général. On sait que, rendus à Niagara, les guerriers de l'Ouest attendirent vainement M. de La Barre et qu'ils s'en retournèrent mécontents.

“ Je ne retournerai pas aux Outaouas incessamment après la campagne, dit Perrot, je n’y fus que le printemps suivant, sur les nouvelles qu’on eut, par les voyageurs, que les gens que M. de La Salle troublaient les Français qui allaient sur ses congés, depuis la baie des Puans jusqu’aux Illinois, et qu’ils enlevaient même leurs effets.”

Perrot a dû se rendre à Bécancour au commencement du mois d’août, puisqu’il écrivit de ce lieu la lettre suivante à M. de Saint-Martin, notaire au Cap de la Madeleine, l’un de ses créanciers :

“ De la Rivière-Puante, ce 20 août 1684 — Monsieur, — J’ai reçu la vôtre par laquelle je vois que vous demandez ce qui est très juste. Je n’aurais pas tant tardé à vous aller voir et tous ceux à qui je dois, si j’avais apporté les pelleteries que j’ai laissées, par le commandement qu’on m’a fait de venir en guerre... Si j’en jouissais, je serais hardi d’aller trouver mes créanciers plus que je ne suis. Mais n’ayant rien apporté pour payer même les marchandises, crainte d’être puni de désobéissance, je suis honteux. Cela n’empêche pas que je ne descende à Québec chercher des marchandises ; si j’en apporte qui vous agréent, vous en disposerez, sinon je tâcherai à vous satisfaire, si je puis, d’une autre manière. Je ne suis pas le seul qui soit descendu sans rien apporter. Je croyais passer au Cap, pour vous témoigner ce que je vous écris, mais M. de Villiers m’oblige de porter quelques lettres à Québec, qui me fait renoncer à vous aller voir jusqu’à mon retour. Croyez que je suis dans le dessein de vous satisfaire, ou je ne le pourrai...”

“ Votre très humble serviteur,

“ N. PERROT.”

Je placerais en 1685 la naissance de Claude, fils de Nicolas Perrot, qui se maria (1714) avec Marie Goulet (Tanguay, I, 475).

Au printemps de 1685, M. de La Barre, gouverneur-général, envoya Perrot commander à la baie Verte ainsi qu’au pays des Sioux, alors très peu connu. Après avoir visité le premier de ces postes, il se dirigea vers l’Ouest, choisit un site sur le Mississipi pour bâtir un fort, entra dans la contrée des Sioux, le Minnesota aujourd’hui, et paraît avoir eu l’intention d’y passer l’hiver, puisque ses canots ayant été brisés par accident, il ne prit aucune mesure immédiate pour les remplacer. Dans cette situation, l’automne étant presque fini, il reçut de M. de Denonville l’ordre de retourner au Canada avec tous les Canadiens et les Français qu’il pourrait réunir. M. de Denonville était arrivé de France à Québec le 30 juillet 1685. Les instructions qu’il adressait à Perrot

portaient la date du mois de septembre. Par ce fait, Perrot se trouvait placé sous M. de la Durantaye, commandant à Michillimakinac.

Outre le manque de canots, la saison était défavorable, et il eut fallu abandonner une quantité de marchandises de traite qui eussent été perdues à jamais. Perrot resta chez les Sioux.

Le fort qu'il construisait sur le Mississipi, à la Prairie du Chien, non loin de l'île Pelée, s'appelait Saint-Nicolas.

Jusqu'à l'automne de 1686, il paraît avoir demeuré dans ce fort, tout en s'occupant de la baie Verte; en tous cas il passa l'hiver de 1686-87 au fort Saint-Nicolas. Au printemps de 1687, sur l'ordre qu'il reçut de M. de la Durantaye, il partit avec tous les Français, Canadiens et Sauvages qu'il avait pu rassembler et se dirigea vers Michillimakinac, où il arriva quelques heures après que M. de la Durantaye se fut mis en route du côté de l'Est; il le rejoignit, avec d'autres bandes qui allaient à la guerre sur le lac Ontario contre les Iroquois.

Durant ce voyage, un incendie qui eut lieu à la baie Verte fit perdre à Perrot quarante mille francs de castors.

On connaît la campagne de 1687, qui se termina à l'automne. Perrot se rendit alors à Bécancour, dont il était absent depuis près de trente mois. Le 28 novembre, au Cap de la Madeleine, sa fille Clémence fut marraine d'un enfant, et, le lendemain, Perrot lui-même remplissait un devoir semblable.

Son fils Jean-Baptiste naquit en 1688, probablement le 24 juin; cet enfant fut inhumé aux Trois-Rivières le 29 octobre 1705, "agé de 17 ans," dit le registre.

D'après les textes de Perrot (p. 144), La Potherie (II, p. 225-6) et Tailhan (p. 319-2), il me semble que Perrot partit de Montréal le printemps de 1688 (et non pas l'automne de 1687, puisque le 29 novembre on vient de le voir au Cap de la Madeleine) avec une quarantaine de Canadiens, passa par la rivière Ottawa, la rivière des Français, la baie Verte et la rivière Wisconsin, pour atteindre le fort Saint-Nicolas, sur le Mississipi. Il se rendit ensuite chez les Sioux, probablement dans le voisinage de la ville de Saint-Paul aujourd'hui. Son œil observateur, son esprit exercé aux allures des tribus de ces pays lui avaient fait comprendre qu'il se tramait quelque complot contre les Français de l'Ouest et du Canada. Il fit diligence pour revenir, et, au moment où il débarquait à Michillimakinac, les Outaouais étaient devenus très inquiétants. Il leur reprocha avec véhémence leur conduite, leur arracha des prisonniers qu'ils voulaient mettre à mort et gagna que l'un de leurs chefs se rendit à Montréal avec lui pour s'entendre sur la politique qu'il fallait suivre. Le voyage à Montréal eut lieu cet été, 1688, puis Perrot, ayant reçu d'importants

pouvoirs de M. de Denonville, repartit pour l'Ouest, mais il dut passer l'hiver chez les Amikoués, au nord du lac Huron.

Le 8 mai 1689, Perrot prenait solennellement possession de la baie Verte, du Mississipi, du pays des Sioux, etc., au nom du roi de France et avec le consentement des Sauvages.

Dans le greffe du notaire Severin Ameau, Trois-Rivières, à la date du 6 février 1690, est le contrat de mariage de Michel Dizy avec Marie-Jeanne Beaudoin, fille de René Beaudoin et de Marie Raclos. Cette dernière étant la sœur de la femme de Nicolas Perrot (à ce que je crois), je ne m'étonne pas de lire au bas de l'acte la belle signature de "N. Perrot," que je calque avec soin.

Le 15 août 1690 fut baptisé Jean, fils de Nicolas Perrot (Tanguay, I, 475).

Le vaillant interprète était retourné dans l'Ouest, étant parti de Montréal le 22 mai précédent avec La Porte de Louvigny, que le comte de Frontenac envoyait remplacer le sieur de la Durantaye. Ce voyage, comme bien d'autres que j'énumère dans le présent travail sans les décrire aucunement, fut rempli d'épisodes tragiques et de situations difficiles, mais Perrot, qui en avait la direction suprême, sut passer partout à son honneur. Laissant M. de Louvigny à Michillimakinac, il se rendit à la baie Verte, d'où il parvint de nouveau au Mississipi, et, vers l'automne, éleva un autre fort sur ce fleuve, toujours en vue de la traite avec les Sioux, en même temps que pour des fins politiques, car il a constamment eu le double caractère du traiteur et de l'agent du gouverneur de Québec. Il faut l'étudier d'après la manière de son temps.

En 1690-92 il est au Mississipi et à la baie Verte. A vrai dire, la baie Verte pouvait s'appeler le quartier-général de Perrot, comme Michillimakinac était la capitale du commandant de l'Ouest, et cela valait mieux que Montréal, il y a deux siècles; le saut Sainte-Marie avec Michillimakinac constituait la maison-mère des missionnaires qui évangélisaient les Sauvages de l'Ouest.

Perrot était devenu seigneur, en achetant le fief de la Rivière-du-Loup, près de Maskinongé, mais, comme il ne satisfaisait pas aux conditions du contrat de vente (date inconnue, peut-être 1690, au printemps) il fut appelé en justice, vers 1697 ou 1698, et perdit cette terre.

Il est probable que Perrot passa l'hiver de 1692-93 dans sa famille, puisque Charlevoix le fait repartir pour l'Ouest au mois d'août 1693. En 1694 il revint, amenant des chefs sauvages de l'Ouest, retourna avec eux et demeura dans ces régions jusqu'à 1699. C'est vers la fin de cette période que les procès se mirent à pleuvoir sur lui (voir *Sentences du Conseil Souverain*, IV, 152, 204, 486)

Les guerres étant terminées, Perrot assista, en 1701, aux conférences pour la paix générale qui eurent lieu à Montréal, ensuite il se retira à Bécancour. Il associa sa gloire à celle de Callières dans cette pacification de l'Amérique du Nord. Rien de plus beau que la fin d'un coureur de bois qui arrive à de pareilles conceptions. Perrot est unique dans le couronnement de sa carrière. Il sortait d'une lutte de trente ans avec les honneurs de la victoire, et il allait écrire ces choses mémorables pour instruire la postérité.

La carte cadastrale de Gédéon de Catalogne nous montre, sur la rive gauche de la rivière Bécancour, deux terres portant le nom de Perrot; l'une est située un peu au-dessus de la grande île et l'autre est la sixième terre plus haut. Je pense que cette dernière était la résidence de Nicolas Perrot, tandis que celle plus près de l'île appartenait à son fils Michel. Louis Chefdeville dit Larose avait obtenu une concession dans l'île, le 9 septembre 1700. Le 22 février 1703 l'arpenteur Michel Lefebvre mesura le lot de Larose, en vue d'un échange entre Perrot et Larose, mais comme le terrain en question se trouva en partie enclavé dans l'espace mesuré, le 2 juillet 1707, en faveur des Sauvages, qui voulaient y construire un fort, Perrot s'en tint à son échange et plaida contre le Père Rasle, missionnaire, et contre le seigneur, devant le juge de Tonnancourt, aux Trois-Rivières, le 10 juin 1708. Par une ordonnance du 15 juin 1708, l'intendant Raudot, père, déclara que Perrot avait droit à un titre pour la terre qu'il tenait de Larose, moins un arpent et un demi-quart, destinés aux Sauvages. Nicolas Perrot, capitaine de la côte, doit donner lecture de cette décision au seigneur et dresser procès-verbal. Le seigneur n'ayant pas accordé de titre, l'affaire fut réveillée sur un certificat de Nicolas Perrot, en date du 6 février 1709. M. de Bécancour, qui était grand-voyer du Bas-Canada, dit qu'il allait faire une tournée d'inspection (juillet 1710) et ensuite qu'il irait à Québec, en compagnie de Michel Perrot, terminer les arrangements. Comme il n'agissait pas au temps dit, Nicolas Perrot se transporta à Québec (août 1710) et obtint de Raudot, fils, une nouvelle ordonnance (24 août 1710), confirmant les droits de Michel Perrot sur la terre en question (*Edits et Ordonnances*, III, 142, 148).

Je supprime nombre de menus faits, pour arriver à l'acte qui suit, copié au registre de la paroisse de Bécancour (1):

« L'an 1717, j'ai enterré dans l'église de Bécancour Nicolas Perrot, le 14 août. Il mourut le 13 du même mois, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, âgé de 74 ans. (Signature): DE LA CHASSE, de

(1) Jusqu'à 1716 Bécancour et Dutort furent desservis de Cap de la Madeleine.

la Compagnie de Jésus." Etaient présents à l'inhumation : Pierre Bourbeaut, Michel Arseno, Jean Champoux.

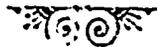
Perrot laissait une veuve, plusieurs enfants et petits-enfants.

J'ai fait Nicolas Perrot en famille, afin de mettre au jour le côté de sa carrière que personne n'a étudié. Lorsque je publierai Nicolas Perrot dans l'Ouest, ce sera un tout autre genre d'écrit.

BENJAMIN SULTE.

---

(NOTE DE L'AUTEUR) — A la prise de possession du pays de l'Ouest, au Saut Sainte-Marie, 14-6-71, François Bibaud était présent, et il se maria à Québec, le 17-8-71, soit soixante-quatre jours après. Donc, il y a lieu de penser que Perrot était revenu dans le Bas-Canada avant le 17-8-71. François Bibaud fut l'ancêtre de Michel Bibaud, l'historien, né à la Côte-des-Neiges, le 20 janvier 1782.



# LA DERNIERE NUIT DU PERE RASOY

NOUVELLE

---

Le vieux Jean-Baptiste Rasoy s'en allait mourant. Nous le savions : mais il s'en allait depuis si longtemps qu'il semblait ne devoir jamais arriver. Cette fois pourtant, il n'y avait pas à dire, la porte était ouverte et son pied touchait le seuil. La porte et le seuil de l'éternité. Vous l'auriez sans doute deviné sans mon aide.

On était à la veille de l'Assomption, et les gens disaient que la grande fête ne se passerait certainement pas sans que l'on vit sa vieille dépouille s'échapper par une route aérienne quelconque. Ils disaient cela par dérision, car on n'avait jamais connu d'ailes au bonhomme. Il s'était complu à vivre au ras de terre. Il ne prêta jamais rien sur les promesses de la Foi, et la Charité ne lui parut point un bon placement.

Vers le soir je me rendis auprès de lui. Je ne suis pas un médecin, mais dans l'occasion, je porte, comme tout le monde, quelques petits secours aux pauvres moribonds. Je vis qu'il baissait, et je n'installai pour la nuit à son chevet. D'abord, il fallait de temps en temps lui mouiller les lèvres avec de l'eau et du vinaigre, pour rafraîchir l'haleine brûlante. Il y avait une cuillerée de je ne sais quoi à lui faire prendre d'heure en heure, si la chose était possible. Il était urgent de guetter les moments de lucidité et les retours de la vigueur, pour lui murmurer une parole de religion et recevoir une confidence, s'il en avait à faire. Jusque là il s'était renfermé dans un mutisme absolu. Il s'était un peu habitué à la maladie et il n'en redoutait plus les suites. Il oubliait que la vieillesse est la plus redoutable des maladies. Son microbe, qui détruit tout, est lui-même indestructible. Il est partout,

et le microscope ne peut le découvrir. Il sème les ruines sur son passage ; il se nourrit de la vie et il se cache dans la mort.

Le père Rasoy ne s'était pas confessé depuis... je ne sais pas au juste, mais depuis sa première communion, peut-être. Personne, jamais, ne l'avait vu prendre le chemin du confessionnal, ni dans les neuvaines, ni dans les retraites, ni dans les quarante heures, jamais ! Il disait que la confession est une chose aussi inutile qu'humiliante, puisqu'on recommence toujours les mêmes sottises et les mêmes *med culpa*. Maintenant il avait peur de l'Extrême-Onction. Il croyait, je suppose, que ce grand sacrement coupe le fil de la vie, comme le faisaient jadis les ciseaux de je ne sais plus quelle Parque... Atropos ! la vieille Atropos !

Donc, Jean-Baptiste Rasoy se mourait, et j'étais installé pour la nuit auprès de sa couche enfiévrée. Pas inutilement, vous allez voir. Mais auparavant il faut que je vous parle de Séraphine Langette. Vous savez, Séraphine, cette cepheline gentille qui a été recueillie par Louison Hardy, du troisième rang ? Un beau brin de fille ; chez nous, il y en a beaucoup, et c'est avec ces brins-là que nous tissons nos chastes et fortes générations.

Séraphine avait passé dans les pleurs la nuit que j'avais passée dans la morne compagnie du malade. Cela arrive souvent que de douces et pures jeunes filles versent en secret des larmes abondantes. Leur sensibilité exquise les prédispose à la souffrance comme à la joie : l'indifférence qui les entoure quelquefois ne détourne point d'elles les traits grossiers qui les blessent ; elles sont moins que les autres à l'abri des brutales affections. Elles versent l'arome de leurs vertus sur les ailes du vent qui les caresse et s'enfuit.

Un jour, une parole de tendresse souvent menteuse réveillera au fond de leur cœur un sentiment nouveau. Ce sentiment délicieux et un peu confus, d'abord, se fera jour bientôt par d'enivrantes et chaudes bouffées. C'est un réveil, une résurrection. Une heure de calme succède ; l'esprit veut réfléchir, la conscience s'alarme, la prudence parle. Mais tout à coup un nouveau souffle mystérieux monte plus doux et plus brûlant, l'âme se dilate d'aise, l'imagination ouvre une aile hardie, et tout l'être, ravi, se sent emporté aux régions divines de l'amour.

Et comme la jeune fille qui aime sait bien arranger, dans ses rêves, l'existence du bien-aimé ! Jamais homme n'aura reçu tant de baisers sur son front serein !... Jamais être où la flamme pétillante n'aura entendu plus aimable entretien !... Jamais plus invitants sourires n'auront salué le travailleur revenant de l'ouvrage !... Jamais humble toit n'aura caché si grande félicité !... Elle sera l'esclave heureuse, il sera le maître noble et bon.

O rêves bénis des jeunes filles, c'est l'inconstance de l'homme qui vous coupe les ailes ! Rêves bénis des jeunes filles, si vous pouviez devenir une chose vraie, la société deviendrait une chose sainte !

Séraphine avait passé la nuit dans les pleurs.

L'âme ne saurait toujours souffrir, ni jouir toujours. Elle se console par l'excès de sa douleur, comme elle s'attriste par l'excès de sa joie. Elle se fatigue parce qu'elle subit l'influence nécessaire d'une enveloppe périssable. Cependant, elle peut trouver aussi le repos dans la peine et la mesure dans la joie, en sortant en quelque sorte de la prison qui l'enferme, pour s'envoler aux régions bénies où se cache Dieu. Elle s'élève sur les ailes de la foi et cherche, dans l'inconnu mystérieux, le bien-aimé qui l'attend.

Séraphine avait gémi sur les félicités perdues. Elle se sentait descendre en un gouffre effrayant, comme une fosse de cimetière. La solitude allait se faire autour d'elle. Ses yeux ne verraient plus avec le plaisir accoutumé fleurir les marguerites menteuses ; ses oreilles se formeraient aux chansons des nids ; le murmure de la source ne lui dirait plus rien. Une indifférence mortelle la rendrait odieuse aux autres et étrangère à elle-même.

Il n'est pas de consolations dans le monde pour celui qui souffre à cause du monde.

Mais si l'amour blessé se réfugie au pied de la croix, le sang qui tombe goutte à goutte du bois sacré le ranime et le guérit. Cet amour se calme comme un flot lorsque le vent s'endort, ou bien il prend un essor nouveau vers un nouveau but.

La paroisse le savait, Séraphine devait se marier avec Edmond Beaulac, du Grand Brûlé. Même la mère Durand qui se trouve la tante d'Edmond, et qui demeure dans le même rang, m'avait affirmé que la "grand'demande" était faite. Je le croyais bien, car j'avais vu le promis et le père nourricier de Séraphine descendre ensemble du champ, un soir, et parler sérieusement, très sérieusement. Ils étaient tellement absorbés qu'ils ne m'ont pas vu. Cependant, les bans n'avaient pas été publiés ; je l'aurais su. Au reste, je vais à la grand'messe tous les dimanches, et j'écoute les paroles qui tombent du haut de la chaire, les annonces surtout.

Il paraît — je n'affirme pas, il est fabriqué tant de nouvelles en nos villages, — il paraît que tout le chagrin de Séraphine vient du retour parmi nous d'une jeune fille absente depuis cinq ans. Vous savez de qui je veux parler ? C'est de Zulma Laron, une petite-fille au père Rasoy, au défunt père Rasoy, je pourrais dire, puisqu'il est mort à l'heure qu'il est. On la disait cousue d'or. Elle est petite, mais droite comme un I, ce qui la fait paraître plus grande. Elle regarde devant elle, hardiment, ce qui ne l'empêche pas de voir ailleurs, tant

ses petits mouvements de tête sont souples et rapides. Un œil qui flambe, une bouche qui rit, une joue pâle, des dents blanches qui doivent mordre ferme, des boucles noires qui se détachent aisément, tout cela lui compose une beauté qui s'appelle la beauté du diable. C'est cette beauté et le tintement des pièces d'or qui ont séduit ce pauvre Edmond, juste au moment où il allait sceller son bonheur.

Et il a trahi la vertueuse Séraphine pour cette créature gentille assurément, mais dont la ceinture est trop dorée peut-être. Il aime tout ce qui luit, ce malheureux garçon, le clinquant comme l'or; il aime tout ce qui fait du bruit, le grelot comme la cloche. Il veut être riche et devenir préfet de comté. Il n'avoue pas encore qu'il aspire à siéger à la législature, mais il se croit de l'étoffe dont on fait les députés. Il ignore que ces hommes-là n'ont pas été fabriqués d'une façon spéciale, et que les couleurs agréables dont ils se parent, changent souvent à la pluie de l'or ou au soleil du pouvoir, comme les grands ramages des indiennes à meubles.

Pendant que Séraphine, tout engoisée, regardait ses chères espérances tomber comme les feuilles qu'un souffle violent détache des rameaux, Edmond, le cœur fermé aux remords, l'esprit réveillé par la soif du lucre, Edmond se plaisait à édifier un avenir digne d'envie. Il aurait des serviteurs pour faire la rude besogne des semailles et de la moisson. Il taillerait l'ouvrage, eux, ils l'exécuteraient. Il dirait : "Allez!" et ils iraient; "venez!" et ils viendraient. Les senteurs écœurantes de l'étable ne s'attacheraient plus à son vêtement. Il entrerait dans les stalles des bêtes à cornes quand la pelle de "l'engagé" aurait enlevé les immondices, et que les fétus d'or d'une paille épaisse lui auraient fait un tapis. Ce n'est pas Zulma qui pourrait supporter, dans sa maison luisante et claire, les émanations grossières de la grange, Zulma qui fleure bon comme une rose.

Or, cette Zulma, la petite-fille de feu le père Rasoy, un vieux riche, très riche même, jusqu'à la dernière minute de son existence, Zulma venait directement de Fall River. Sa mère était morte depuis longtemps, et son père, qui avait convolé, s'occupait d'élever une nouvelle famille à l'abri du drapeau étoilé. Cela lui permettait d'économiser les billets de passage, disait-il.

Elle était employée dans une manufacture de laine. Depuis plusieurs années elle avait fourni, aux bobines ronflantes des rouets, les cardées qui, presque sans fin, se tordent et s'allongent sous les doigts exercés des machines humaines.

Les émanations malsaines des huiles qui chauffent dans les rouages, les buées nauséabondes qui flottent sous les plafonds noirs, au-dessus des métiers bruyants, auraient dû, ce semble, la préparer aux odeurs

peu agréables, sans doute, mais moins dangereuses, de l'étable et de l'écurie.

Des cousins et des cousines avaient attendu, comme elle, avec une impatience bien déguisée, le départ de l'aïeul pour le cimetière.

Cet aïeul qui venait de mourir, il s'était montré, toute sa vie, d'une avarice sordide; il n'avait jamais rien donné, jamais rien promis, même. Mathurin Lefort disait que, dans sa crainte de perdre quelque chose, il ne laissait point de piste derrière lui.

Il avait fait son argent dans le commerce, et la vieille Gritoche Lafond affirmait très sérieusement qu'il avait "déclaré fortune" à l'âge où les autres commencent à distinguer un sou d'un bouton. Entré fort jeune au service d'une maison déjà bien établie, il se fit remarquer par son zèle et son assiduité. Il était né pour les affaires. Son talent se développa vite. Il sut attirer les clients et les engluier. Il lui restait toujours de l'argent après les griffes. Son maître se félicitait d'avoir découvert un pareil "travailleur." Les ventes allaient à merveille, cependant les profits ne semblaient pas aller en proportion. Après dix ans le patron était en déconfiture et le serviteur s'installait dans ses comptoirs. Il y serait encore, si la vieillesse n'était venue, et, avec elle, l'affaissement, la maladie et enfin la mort.

On savait que la conscience de ce vieux riche n'était pas précisément une feuille de route pour le céleste séjour. Le sermon de la montagne et les béatitudes n'avaient jamais eu à ses yeux la valeur de la multiplication des pains.

Il n'avait pas été pauvre d'esprit.

Il n'avait jamais été excessivement doux.

On ne l'avait jamais vu pleurer.

Il n'eut jamais faim ni soif de la justice.

Il n'abusa point de la miséricorde.

Son cœur n'eut point la pureté du cristal.

Par exemple, il fut pacifique et ne souffrit jamais de persécution... pour la justice.

\* \* \*

Après avoir pleuré, après avoir gémé, Séraphine, la jeune délaissée, tourna ses regards vers le petit Christ de cuivre qui pendait au-dessus de son lit blanc. Elle crut voir des gouttes de sang sur le front, sur les mains et les pieds du Divin supplicié. Un singulier frisson courut sur ses chairs délicates et elle tomba à genoux. Elle ne pouvait

détacher ses yeux humides du Christ sanglant, et tremblante, confuse, désolée, elle demanda pardon de sa faiblesse ! Pauvre enfant !

L'amour se transformait. Le feu divin allait s'allumer dans les cendres de l'amour terrestre... Le doux Jésus comptait une amante de plus, et l'homme méprisable était oublié.

Oh ! miracle ineffable de la croix !

Quand le jour parut comme un sourire du ciel dans la fenêtre close, Séraphine, toute consolée, avait choisi le couvent des tertiaires pour sa retraite. Là, aux pieds de l'époux céleste, éternellement fidèle à ceux qui l'aiment, elle attendrait l'heure de l'union sans fin.

Vers la même heure, durant cette nuit remarquable dont je ne perdrai jamais la mémoire, je regardais avec pitié le vieillard inconscient pour qui les choses de la terre n'existaient plus déjà et les choses de l'autre vie n'existaient pas encore. Terrible moment où, d'ordinaire, les fautes ne se rachètent plus, les récompenses ne se gagnent plus, la désespérance des uns et le triomphe des autres ne s'évitent plus !

Sa barbe blanche descendait onduleuse sur sa poitrine régulièrement soulevée par un souffle brusque et fiévreux. Ses yeux fermés sous leurs sourcils épais ne verraient jamais plus les richesses de la terre !... Ses oreilles closes n'entendraient plus jamais le joyeux tintement des pièces d'argent qui se heurtent !...

Si elles pouvaient entendre les noms de Jésus, de Marie et de Joseph, pensais-je, l'écho de ces noms bénis réveillerait peut-être l'esprit débarrassé des matérielles affections. Je répétais donc à plusieurs reprises : Jésus, Marie, Joseph ! Jésus, Marie, Joseph !...

Le mourant parut comprendre. Sa bouche murmura quelque chose d'insaisissable, et ses mains, je crois, essayèrent de se joindre comme dans la prière. Alors, poussé par une inspiration soudaine, je lui mis au cou mon scapulaire de Marie-Immaculée et ma croix de tertiaire, puis lentement je m'agenouillai en priant avec toute l'ardeur dont est susceptible l'âme inconstante d'un rêveur inquiet. De temps en temps je me penchais sur le lit funèbre, le visage caché dans mes mains, et mon imagination vagabonde m'emportait aussitôt en d'étranges régions, je ne sais où. Je m'éveillais comme d'un songe, et je regardais le vieillard que rien ne paraissait troubler. J'espérais, cependant, car l'espérance et la foi sont ancrées sûrement dans mon âme.

J'étais là à genoux, la tête enfouie dans un coussin, endormi depuis assez longtemps peut-être, quand tout-à-coup une voix sombre et tremblottante s'écria :

— Il y a du sang sur ce crucifix !

C'était la voix du moribond. Je me lève. Ses yeux ouverts sinistrement regardaient un point fixe sur la cloison d'en face, sa bouche s'entr'ouvrait comme dans une surprise horrible.

— Du sang?... Le crucifix!... dites-vous?...

— Oui... regardez.... le crucifix saigne... balbutia-t-il.

Je ne voyais rien.

— C'est pour l'amour de vous, répliquai-je. Demandez pardon, le bon Dieu veut vous pardonner.

— Vous croyez?

— Je vous le promets au nom de Dieu lui-même.

— C'est pour elle qu'il saigne...

Je ne comprenais pas.

— Pour elle, dites-vous?... qui, elle?...

— La jeune fille... qui est agenouillée... à ses pieds et qui pleure...

— Il rêve, il a une hallucination, me dis-je.

Il ajouta d'une voix plus basse et comme avec terreur :

— C'est sa petite fille... C'est à elle... à elle...

— Recommandez-vous à Jésus, à Marie, à Joseph, je vais mander le prêtre... Le Seigneur est miséricordieux..

Il prononça : Jésus, Marie, Joseph... Un moment après il murmura :

— Rendre tout... tout!... tout!...

Puis un long soupir souleva sa poitrine recouverte comme d'un suaire par sa longue barbe argentée.

Je devinai un grand trouble à cause des richesses entassées depuis tant d'années. Il fallait agir vite, sauver cette âme, s'il en était temps encore, et rendre aux malheureux injustement dépouillés le bien mal acquis.

On courut chercher le confesseur et le notaire.

Il paraissait dormir paisiblement maintenant, et sa figure perdait cette expression de dureté qui recouvre comme d'un masque maudit la figure des avares.

Ses lèvres remuaient comme pour la prière et ses mains étaient jointes.

Quand le curé entra il sourit. A la vue du notaire il eut un serrement de cœur indicible, son front se plissa, sa bouche se fendit en un rictus amer, ses mains se disjoignirent, un frémissement étrange agita ses vieux membres engourdis.

— Le crucifix saigne, lui murmurai-je à l'oreille.

Aussitôt la crise diabolique finit. Ses yeux se fixèrent sur la cloison, à l'endroit où se montrait le Christ sanglant. Il se confessa. Le notaire eut son tour. Ce ne fut pas aussi long que... que mon esprit malveillant l'aurait cru.

Il mourut en paix.

Dans le doute, le vieux converti avait exagéré ses obligations. Son testament fut une surprise. Il donnait assez peu à sa famille ; il donnait un joli denier aux nécessiteux, il donnait beaucoup à une étrangère. Et cette étrangère, c'était la petite fille du maître qu'il avait dépouillée, Séraphine, la pauvre délaissée.

En apprenant cela, Zulma, sa petite-fille à la ceinture dorée, entra dans une colère ridicule, congédia brutalement son amoureux intéressé et reprit la route des États-Unis.

Edmond, tout penaud, voulut rapporter ses hommages aux pieds de son ancienne amie.

— Je suis toute à Jésus, lui répondit-elle avec un sourire d'une grâce ineffable...

Il insista, ne s'imaginant pas, dans sa vanité, qu'elle pouvait déjà l'avoir oublié, et jurant que sa fidélité serait éternelle. Elle le laissa dire une foule de choses, tout ce qu'il voulut. Et il était éloquent. Elle était si riche aujourd'hui ! C'était cet éblouissement de la richesse qui lui avait fait perdre la tête. Toujours souriante, et remplie d'un grand calme, elle lui répondit encore :

— Celui que j'aime maintenant ne me trahira jamais... J'ai sa parole et il a la mienne... Adieu !

L'or du père Rasoy retomba en pluie divinement bienfaisante sur les déshérités.

PAMPHILE LEMAY.



# LE VIEUX CHATEAU

— OU —

## LE CHATEAU DE RAMEZAY

(Suite)

Le jour de la fête de Sainte-Touche, qui revient périodiquement, douze fois l'an, et que tout rond de cuir, dans sa dévotion touchante, voudrait voir se répéter tous les jours, je fus présenté à cette généreuse patronne avec le cérémonial accoutumé, *inter pocula*. A part cet incident stimulateur, ma vie de bureau s'écoulait dans une demi-somnolence doucement bercée entre le rêve et la réalité. Lire les journaux, feuilleter les revues, parcourir à vue de nez les dernières publications, y cueillir des faits-divers, relever des curiosités scientifiques, artistiques ou autres, au profit des bulletins du *journal*, signaler l'apparition du dernier livre en vogue, en reproduire quelques pages caractéristiques, écrire deux ou trois lettres, chaque jour, constituait apparemment un travail varié ; mais les jours se suivant pour se ressembler tous, la diversité fractionnelle de l'unité se fondait dans une déplorable monotonie de l'ensemble. Ce n'est pas que le courant des affaires manquât d'animation, mais il passait au large de nous, ne poussant sur nos rivages que des vagues en clapotis ou de légers remous. Les bureaux de Messieurs Chauveau, Giard et Lusignan étaient assiégés, du matin au soir, d'une clientèle si nombreuse qu'elle en était encombrante. Presque invariablement, les évêques, les prêtres, les dignitaires de la religion protestante, les gros pavots somnifères de la politique allaient droit au surintendant, d'après le principe que mieux vaut s'adresser à Dieu qu'à ses saints. Religieuses de communautés enseignantes, institutrices, instituteurs, inspecteurs, commissaires, syndics d'écoles se pressaient autour de M. Giard. Et pendant que M. Lusignan distribuait la pâtée aux fournisseurs avides, aux secrétaires-trésoriers, aux imprimeurs, relieurs et autres, de notre côté, dans notre coin isolé, Lenoir habitait modestement ses dossiers d'une chemise, Marcoux expédiait la correspondance *sotto voce*, et moi je rem-

bourrais mon journal de tous les chiffons littéraires qui me tombaient sous la main. Si le diable bleu plongeait son bec trop profondément dans mon foie sanglant, je me débattais contre lui en me roulant dans la poussière de la bibliothèque, et lorsque M. Chauveau me surprenait dans cette lutte, il me tendait volontiers la main pour me relever, par un bon sourire, un mot d'encouragement :

— Comment vous trouvez-vous du séjour au bureau ? Vous êtes un peu pâle... allez respirer le grand air, vous en reviendrez mieux.

— Pardon, monsieur, grand merci tout de même. C'est le moral et non le physique qui souffre en moi.

— Comment cela ?

— Il fait bon vivre ici, la besogne est facile, l'autorité complaisante, le traitement d'or frappé au trébuchet, la considération large, au dehors, pour l'éclairage social et même financier, mais puisque vous provoquez ma franchise, je vous avoue qu'une vie plus mouvementée, plus entreprenante surtout me plairait davantage. Longtemps j'ai travaillé pour les autres, de jour et de nuit, en m'amusant ; ici, je flâne, en travaillant pour moi, et je m'ennuie. Ce que j'ai à faire me convient, car j'aime le journalisme et l'étude, de préférence à la profession d'avocat et à la politique. Seulement, la tâche me paraît insuffisante, et dirigée dans une voie trop vague, si peu progressive que j'ai honte de manger d'aussi bon pain à aussi bon marché. Il ne me revient pas de laisser cliquer mes jours, aujourd'hui sur hier, demain sur aujourd'hui ; je n'entends pas battre la semelle, sous la fenêtre d'une hétaïre, lorsque, fils de pionnier tout mon être se prête à la marche en avant.

— C'est bien en effet le diable *bleu* politique, le diable de Cartier qui vous tourmente. A plus de titres que vous je m'ennuie de mon passé, et le jour n'est pas si éloigné que vous pourriez le croire, où je m'effacerai d'ici. Je ne suis pas entré au port pour y rester ; mon ancre n'a pas touché le fond, et j'en tiens la chaîne dans mes mains. Dès que vous recherchez le travail intelligent servant de modèle aux ouvriers chrétiens sur le chemin de l'avancement humain — autre chemin de croix qui mène au ciel — dès que vous savez fabriquer et porter votre croix, je suis on ne peut mieux disposé à vous mettre à l'œuvre. Sans parler du catalogue de la bibliothèque, qui fait le pied de grue, depuis près de dix ans, une série de livres de lecture — de chrestomathie française — s'impose d'urgence dans nos écoles, et j'ai hâte de tirer parti de votre bonne volonté pour la préparer et la jeter au creuset. Nous reparlerons de cela un autre jour. En attendant, passons à mon bureau où je vous ai préparé une tâche plus pressante.

Rendus dans son bureau, M. Chauveau me montra du doigt, sur un guéridon, une masse informe de papiers manuscrits, multicolores, mul

tiformes, les uns formant blocs, les autres lisières, deux ou trois tombant en oreilles de chien, disparates à tous égards, quelque chose de brusque, de violent, de fatigué, en même temps que mystérieux qui se rencontre dans les déchets de carrières. "Ce n'est pas un bloc de marbre de Carrare, me dit M. Chauveau, en remarquant mon sourire, à la vue de cette chose informe, mais je n'en compte pas moins sur votre ardeur au travail, sur le désir de progrès qui fouette votre esprit, pour en tirer un chef-d'œuvre, pour faire rendre à ces pages heurtées, lacérées, brisées, pitoyables, l'expression d'une idée nationale des plus noblement accusées.

— Vous vous moquez de moi, M. Chauveau ; ce n'est pas bien, lorsque vous ne pouvez avoir à me reprocher qu'un excès de zèle...

— Pardon, M. Montpetit, je ne me moque pas de vous : je me borne à mouiller un peu vos ailes de vingt ans. À preuve, je vous livre ces griffonnages des inspecteurs en vous autorisant à en disposer, au meilleur de votre connaissance, sans art et sans fard, comme de simples moëllons de l'édifice inachevé de la bêtise humaine.

— Vous traitez ainsi Messieurs les inspecteurs d'école ?

-- N'allez pas prendre à la lettre tout ce que je vous dis, familièrement, dans l'intimité. J'aime passer le temps le plus agréablement possible. La vie est déjà assez courte, sans qu'on l'assomme de récriminations, ou qu'on la noie dans les larmes. "*Ous' y' a d' la gêne y' a pas d' plaisir.*" Voulez-vous avoir le fin mot de la chose ? Sur les vingt-huit inspecteurs d'écoles, le grand nombre remplissent rigoureusement leurs devoirs, et s'ils pèchent quelquefois c'est par excès de patriotisme. Parmi ceux-là, il en est un, entre autres, un homme d'esprit, à qui je me fais honneur de serrer la main, dans l'occasion, crevant le rire, par ses traits comme par ses formes, laid et bon comme un pain — vous le connaissez peut-être, vous aussi -- je veux parler de Monsieur Germain, de Saint-Vincent de Paul ?

— Je ne connais que lui.

— Vraiment ? eh bien, j'ai précisément sous la main la lettre d'envoi de son dernier rapport :

"*Mon cher Super,*—Jusqu'ici, j'ai passé pour un *gros* homme, et voici qu'on veut faire de moi un *grand* homme. Dois-je y consentir ? Y aurait-il encore de la place parmi vous ? Ci-jointe la pièce justificative, sous forme d'adresse présentée par Monsieur le professeur D... Si vous m'avez de consentir à cette transformation, je me fais inscrire *instanter*, au club de la métépsychose.

"Être grand — soit dit entre nous — c'est peu de chose, puisque *Napoléon-le-Grand* était plus petit que vous et moi, mais voici une affaire bien autrement grave. Le quinze février dernier, étant en

ournée d'inspection, j'arrive à l'école de l'arrondissement no. 3, de la paroisse de Ste. R..., dirigée par une maîtresse nouvelle, jeune et jolie comme un cœur — que Dieu le lui pardonne. Je salue avec la grâce que vous savez, allongée de mon plus gracieux sourire, et la *maîtresse* élevant la main, l'avenir de l'endroit, représenté par soixante-dix bambins et bambines, entonne en chœur déchirant :

“ Le voici l'agneau si doux,  
Le vrai pain des anges,  
Du ciel il descend pour nous...”

“ — Pardon, mademoiselle, dis-je, en riant du meilleur de mon cœur, mais je voudrais savoir de vous si vous enseignez l'histoire naturelle et surnaturelle ?

“ — Mais, non, monsieur...”

“ — Je vous demande cela, d'abord, parce que je puis être un loup, mais un agneau, jamais ; ensuite, parce que je ne descends pas du ciel, je vous le jure. Si jamais je grimpe là-haut, je n'en descendrai pas, même pour vos beaux yeux.

“ *Sic transit gloria mundi* ; mais, mon cher *Super*, qu'auriez-vous fait à ma place ? ”

— Au moins, celui-là, n'engendre pas la mélancolie, n'est-ce pas ? Un autre inspecteur récemment nommé me fait la farce que voici :

Il invite cinq ou six amis à une partie de chasse et de pêche, sur un pan quelconque des Laurentides. Les invités arrivent. On se rend à une dizaine de milles de là, on campe au bord d'un lac poissonneux, émaillé d'îlots verdoyants. Du plaisir, de l'amusement, on en a, à tire ligne comme à tire-larigot. Allons donc, est-on venu ici pour se faire du mauvais sang ?

— Mais, encore ?

— Au bout de huit jours, les provisions de gosier tirant à la goutte, mon inspecteur invite ses amis à l'accompagner sur les hauteurs d'une montagne voisine, dominant une vaste étendue de pays, qui lui permit de déployer son éloquence, à l'aise.

“ Mes amis, vous pourriez croire que nous sommes ici simplement pour nous amuser, lorsque, en réalité, vous m'accompagnez dans l'accomplissement de mes devoirs officiels d'inspecteur d'écoles. D'ici, nous dominons une vaste région, où se trouvent comprises des centaines d'écoles. Du haut des pyramides, Napoléon Ier a pu dire à ses soldats : “ Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent, ” sans que personne ait protesté contre cette grossière et prétentieuse apostrophe, qui se promène encore, dans les bas-fonds de

Phistoire, comme une actrice fanée, dans les couloirs d'un théâtre. Mais moi, du haut de cette montagne, je vous déclare, avec raison, que, sous mon regard, quatre cents écoles, au moins, sont inspectées."

A quelques jours de là, d'autres amis étaient convoqués, ailleurs, sur une autre croupe de montagnes, ayant un lac ou deux en miroirs, et la scène se répétait ainsi — à trois ou quatre reprises — tant que durait la cagnotte.

\*  
\*\*

En moins de deux mois, je fis l'analyse de vingt-huit rapports d'inspecteurs d'écoles destinés à former un *livre bleu* d'une vérité plus que douteuse, que personne n'a jamais lu, sans doute, mais qui m'a valu un mois de congé que j'allai passer dans les Laurentides, en arrière de la Matawa, en compagnie de deux vieux apôtres de la colonisation, les Révds. MM. Brassard et Prévost, dignes précurseurs du curé Labelle, appelé avec raison le *roi du Nord*. Au cours de l'excursion je pris un goût particulier pour le bouleau des montagnes. Le jour, à l'heure de la sieste ou des repos forcés, j'attaquais les jeunes bouleaux pour en tirer du papier fin, du papier Joseph ou pelure d'oignon de nuances jaune et rose pâle, dont je fis une grosse botte, dans l'espoir de l'utiliser pour imprimer mon premier volume de poésie, qui — le ciel en soit béni — a passé au feu avant d'avoir vu le jour. Et ces feuilles de bouleau qui devaient être ses langes lui ont servi de linceul. Le soir, pendant qu'on dressait la tente, je mettais le feu aux gros bouleaux dont l'écorce sert à faire des canots, friscités, couverts de papillotes argentées, comme de vieilles coquettes, et le tonnerre montait dans les airs d'où il retombait en pluie d'étoiles d'un aspect féérique, à la grande terreur des fauves qu'on entendait rugir à plusieurs milles alentour. Un instant, le feu restait collé, sans flammes, au tronc et aux branches, qui prenaient ainsi l'aspect de gigantesques candélabres d'or.

Un jour que je faisais tourner mon canot dans la source même de la Rivière-du-Loup, énorme rose de Jéricho, sans cesse effeuillée, sans cesse reformée au souffle régulier d'un monstre sous-marin, caché sous les nénuphars, les ajoncs et les prêles, j'abandonnai une de mes feuilles de bouleau à la source bondissante, en me disant : "Si elle va à droite, je resterai garçon ; si elle est emportée à gauche, je me marie." Le lendemain, j'écrivais sur une feuille de papier bouleau l'unique lettre d'amour que j'aie écrite de ma vie, et qu'un de nos guides, retournant chez lui, mit à la poste, en passant à Saint-Alphonse. Ma femme, qui l'a conservée, vient de me la lire :

A.-N. MONTPETIT.

(A suivre)

# L'HOSPICE SAINT-JEAN DE DIEU DE LA LONGUE-POINTE

## PRÈS MONTRÉAL

---

On m'avait dit: "Ne cédez jamais à la tentation de visiter un hospice de fous; vous en rapporteriez les impressions les plus pénibles, des souvenirs attristants, difficiles à éloigner, qui troubleraient vos nuits par d'effrayables cauchemars. Fuyez ces asiles où la détresse humaine se montre poignante, accablante, et si, par occasion, vous longez leurs murailles, détournez la tête, comme on le fait devant l'échafaud et le gibet."

Je me souvenais alors d'avoir lu des détails peu encourageants sur un des premiers refuges affectés au soin des malheureux ayant perdu la raison, dans mon beau pays de France, dans ce grand Paris, berceau de tant d'idées généreuses, propagateur de si merveilleux services pour le soulagement des infortunes de toute nature. Il me revenait qu'il fut un temps où Bicêtre, si complètement organisé aujourd'hui, si remarquablement administré, et qui a fourni une pépinière d'aliénistes illustres, n'était qu'un lieu de torture pour les déshérités qu'y conduisait leur mauvaise étoile. Je n'oubliais pas son ancien nom de *Grange aux Gueux*. Un de ses historiens m'avait appris que, au dire de Mirabeau, les malades y étaient entassés comme une cargaison de nègres dans un navire africain. Ma mémoire me redisait ces par trop significatifs renseignements d'un chroniqueur :

"Un autre emploi était le quartier Saint-Prix consacré aux aliénés. " Il se composait du pavillon de l'ouest et de cent onze loges formant " des rues ainsi nommées: rue d'Enfer (11 loges); rue des Furieux " (13 loges); rue de la Fontaine (13 loges); rue de la Cuisine (32 loges); " la cour du Préau (42 loges). Il y avait encore des cachots sous terre. " Les aliénés étaient parqués comme les bêtes et livrés aux agacements " stupides des gardiens et des visiteurs qui se faisaient un plaisir de les

“ exciter. Le nombre des aliénés excédait souvent celui des loges ;  
 “ aucun remède ne leur était donné. Les idiots, imbéciles et épileptiques  
 “ étaient placés à part, dans un autre quartier appelé 6e emploi.

“ En 1792 la disette la plus grande régna à Bicêtre. C'est à cette  
 “ époque que *la guillotine fut essayée pour la première fois dans l'établis-*  
 “ *sement sur un cadavre.*

“ Au cours de la même année la population de Bicêtre était  
 “ nombreuse et le matériel insuffisant. Pour 2,793 individus, il n'y  
 “ avait que 1,505 lits pour coucher seul, 232 lits à deux personnes,  
 “ 24 à double cloison, 177 *scellés dans le mur* pour les fous ; 126  
 “ *au7es* pour les gâteux et 38 lits de sangle.”

Enfin, je savais qu'à une époque qui ne remonte pas à plus de quinze ans, il avait fallu très fortement insister auprès de l'administration de l'assistance publique pour obtenir, au profit de la même institution, des aménagements nouveaux et des réformes absolument urgentes.

Et j'hésitais toujours à franchir le seuil de ces enceintes dissimulant les plus grands maux qui soient au monde, dont le passé me disait si peu de bien, et qu'on persistait à me représenter comme terrifiantes : mes scrupules, mes craintes sont, à cette heure, dissipés pour jamais. Je viens d'être admis à parcourir dans son ensemble l'asile Saint-Jean de Dieu, à la Longue-Pointe, et si j'y ai rencontré nombre de misères, de laideurs au point de vue des infirmités morales accablant ceux qui y sont recueillis, je rapporte la conviction qu'on y tente jusqu'à l'impossible pour les atténuer, sinon pour y mettre un terme définitif.

Je me hâte de l'avouer : loin de ressentir les regrets que l'on m'avait prédits, je n'éprouve, après mes quelques heures de séjour à travers l'hospice immense, que des sensations satisfaisantes, rassurantes, qu'un étonnement profond de ce que j'ai constaté de véritablement remarquable, de certainement prodigieux.

Les œuvres de cette valeur ont le droit d'être connues, et c'est un devoir de les répandre. J'essayerai donc, cette fois, de décrire la maison des fous du Bout de l'Île et d'initier le lecteur aux rares avantages qu'y rencontrent ceux que le pire des destins condamne à en faire leur demeure pour un temps ou pour la vie.

Je passe rapidement sur les origines de l'institution remontant à l'année 1845. C'est à cette date que les Dames de la Providence commencèrent à recevoir quelques malades atteints d'aliénation mentale en une petite maison comprise dans le jardin de leur premier établissement, formant l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert, à Montréal.

En 1852, quelques loges ou cellules sont établies dans une partie des bâtiments de la ferme que la communauté possède à la Longue-Pointe, et *dix-sept* aliénés viennent les occuper. Le nombre des pensionnaires reste stationnaire jusqu'à 1856, et s'accroît ensuite très lentement jusqu'en 1873, les fondatrices agissant avec leurs seules ressources et n'ayant point encore contracté d'obligation envers qui que ce soit. Mais, le 4 octobre 1873, un contrat reçu par M. Jean-Alfred Charlebois, notaire à Québec, intervient entre le gouvernement de la province de Québec, représenté par M. Gédéon Ouimet, son premier ministre, et les Dames de la Providence, représentées par Madame Cléopée Têtu, en religion Sœur Thérèse de Jésus.

Par cet acte, les Sœurs s'obligeaient pour un terme de cinq ans "à loger et recevoir dans leur établissement, pour le district de "Montréal, les personnes idiotes des deux sexes que leur adresserait le "gouvernement et à leur fournir la nourriture, le logement et les "soins."

Ce dernier ne tardait pas à demander l'exécution de l'engagement, puisque, vingt-un jours après la signature, il expédiait à ses co-contractantes deux hommes et trois femmes, et, quarante huit heures plus tard, trente-quatre malades leur arrivaient de l'hospice Saint-Jean Dorchester. Trente-huit autres suivaient, le 7 novembre de la même année, verant de l'asile de Beauport. Incapables de recevoir dans le local trop exigü de la Longue-Pointe tous ces nouveaux venus, la plupart d'un maniement très difficile, paraît-il, les Sœurs prirent à bail les bâtiments connus sous le nom de caserne d'Hochelaga, alors sans destination spéciale, et comprenant l'ancien hôpital militaire, le logement particulier des officiers et la prison militaire. Le 7 novembre 1873 tous les malades (hommes) étaient installés dans ce nouveau local.

Malgré la rapidité de l'installation et l'insuffisance de l'aménagement, les résultats obtenus méritèrent l'approbation flatteuse de la presse de l'époque.

Cette situation ne pouvait pourtant se prolonger; l'éparpillement des patients, leur appropriation incomplète, tout en augmentant le labeur du personnel et en surélevant les dépenses, ne permettaient pas d'atteindre efficacement le but poursuivi. D'autre part, les fonds pour entreprendre une nouvelle construction faisaient absolument défaut, et on ne connaissait ni donateur généreux, ni souscripteur complaisant prêt à venir en aide à pareille entreprise. Mais la bienfaisance a ses audaces, et c'est sous la seule garde de Dieu que la Sœur Thérèse de Jésus, cette gloire de son ordre, ce César de la charité, se mettant résolument à l'œuvre, parvint à ériger en moins de seize mois le monumental asile dont la province de Québec s'enorgueillissait à bon droit.

Le rapport présenté au gouvernement par l'étonnante supérieure, en février 1881, donnait cette description des bâtiments du premier grand hospice Saint-Jean de Dieu :

“ Le corps principal, et au front duquel se trouve la porte centrale, avait cent soixante pieds de longueur par soixante pieds de largeur. Il était uni par deux ailes de chaque côté qui avaient chacune quatre-vingt-dix pieds de longueur sur quarante de large . à deux autres corps de logis qui avaient chacun cent vingt-cinq pieds de longueur par quarante-cinq de largeur. Les ailes qui étaient entre les corps de logis avaient cinq étages, y compris aussi le rez-de-chaussée et les mansardes. Les trois corps principaux de logis avaient, avec le rez-de-chaussée et les mansardes, six étages. Toutes ces constructions étaient en briques avec frise et rez-de-chaussée en pierre de taille.”

Suivent les détails relatifs à la division intérieure, dans lesquels on relève, entre autres pièces, sept parloirs, soixante-dix-neuf chambres privées, vingt-sept salles, deux infirmeries, vingt-trois réfectoires, cinquante-un dortoirs, cent cinquante cellules, une cuisine comprenant deux étages et cinq dépenses.

Et c'est quand tout fut entièrement organisé, quand le fonctionnement de l'institution, utile entre toutes, atteignait la perfection, qu'un désastre inouï réduisit à néant les efforts combinés de toutes les bonnes volontés ayant contribué à la réussite de l'humanitaire conception.

Le 6 mai 1890, à onze heures trente-cinq minutes du matin, un incendie se déclarait au troisième étage, dans la salle Sainte-Cécile, et, en quelques heures, il ne restait du remarquable édifice que des ruines laissant sans abri et sans soins douze cent cinquante malheureux accoutumés déjà à la sollicitude et à la bienveillante protection de toute la maison.

Cette catastrophe fut témoin de véritables traits d'héroïsme, et chacun y fit plus que son devoir. Les Sœurs, les médecins, les aumôniers, les gardiens, les employés, tous risquèrent leur vie pour arracher aux flammes les pauvres fous refusant tout secours et s'obstinant à courir au-devant de la mort que leur état d'esprit les empêchait de voir venir.

On se souvient de l'émoi causé dans toutes les parties de la province par ce grand malheur, et des inquiétudes qui pesèrent sur les Sœurs à propos du logement de leurs malades. Les témoignages de sympathie ne leur furent pas ménagés dans cette triste circonstance, et les pouvoirs publics, comme les simples particuliers, offrirent leur appui et prêtèrent un efficace concours.

La vaillante femme qui présidait aux destinées de la philanthropique entreprise, ne se laissa pas abattre par ce coup de foudre, et, sans perdre un instant, elle élevait sur les décombres encore fumants de ses premières constructions un nouvel abri pour ses chers pensionnaires, disséminés ici et là, et qu'elle ramenait auprès d'elle dans un espace au plus de trois mois. Cette seconde installation est celle qui forme aujourd'hui la majeure partie de l'hospice Saint-Jean de Dieu, le restant représentant les constructions postérieures au décès de la Sœur Thérèse, qui rendit sa grande âme à Dieu dans le courant de l'année 1891.

Les derniers travaux de la mère supérieure constituent un ensemble de pavillons reliés entre eux par un large corridor qui, à l'intérieur, ne laisse pas soupçonner l'isolement et permet de croire à un bâtiment unique. La longueur de cette voie de communication, dépassant sept cents pieds, produit des effets de clair obscur et de lointain capables de tenter la palette d'un peintre. L'auteur estimé des si remarquables reproductions de cloîtres et d'églises, le maître Granet, qui fut mon compatriote, eût assurément dressé son chevalet sur cette interminable enfilade de portes éclairant d'un jour discret les diverses parties du passage sans fin.

On compte quatorze pavillons, tous d'égales dimensions, emplantés pour une moitié à droite, et pour l'autre moitié à gauche de l'avenue qui mène de la route à la construction centrale. Ceux de droite sont occupés par les hommes, les autres renferment les femmes. Un étage surmonte les uns et les autres.

Les quelques notes que j'ai pu recueillir dans ma trop courte visite me rappellent que, entré par le côté des hommes, j'ai d'abord été introduit dans les bureaux de l'hospice, spacieux, bien aménagés, et dans lesquels cinq dames religieuses passent, l'année durant, dix heures par jour à tenir les écritures paraissant fort compliquées. Chaque malade a un dossier complet, dont un double est transmis au chef-lieu du gouvernement. Des voûtes de sûreté protègent les archives et tous les livres et registres très soigneusement tenus.

J'ai parcouru la bibliothèque renfermant nombre de volumes et notamment toutes les nouveautés relatives à la science de l'aliéniste. Les malades y trouvent aussi des ouvrages pour leurs lectures.

La chapelle, pouvant contenir cinq à six cents personnes, est simplement décorée, mais resplendissante de clarté.

Et j'ai entamé ma promenade à travers des salles, des réfectoires, des préaux, des dortoirs innombrables, dont il me serait impossible de déterminer l'emplacement précis, mais qui m'ont fortement intéressé. Voici d'abord le séjour des malades payants : on y trouve des salons confortablement meublés, des salles à manger, des chambres luxueuses, des salles de bain, le tout avec tapis d'appartement et d'escalier et autres

accessoires des maisons bien tenues. L'infirmerie propre à ce quartier est commune et profite principalement aux internés réclamant des soins spéciaux.

Les mélancoliques et les tourmentés du délire de la persécution sont les hôtes habituels de cette partie de l'asile. On y rencontre aussi quelques sujets atteints de la folie des grandeurs. J'y ai serré la main de l'infortuné empereur Calixte Ier, dont les journaux ont parlé ces derniers temps. On ne se douterait nullement de sa pénible situation au premier aspect ; il ressemble à tout le monde et est très déceimment vêtu. C'est différent quand il parle. Il me montre un journal annonçant que la cause du *Canada-Revue* va être portée au Conseil privé, en Angleterre, et, d'un ton absolument convaincu, il s'écrie : "Je n'y puis consentir!"—"Pourquoi," lui dis-je? Il sourit tristement et ajoute: "Parce que c'est devant moi seul que la contestation doit venir." Au moment de le quitter, il me remet un long factum ne développant que les idées les plus excentriques, les plus extravagantes, et ayant uniquement trait à son importance personnelle, à sa toute-puissance de souverain régnant et gouvernant. Pauvre malheureux! d'autant plus à plaindre qu'il est à la fleur de l'âge et que, si son cas est incurable, ses tourments ne sont pas près de finir.

Je traverse la chambre des derniers moments où les moribonds sont administrés et reçoivent les suprêmes adieux.

Cette fois, c'est le dortoir ou plutôt un des dortoirs pour les malades entretenus aux frais du gouvernement. Chaque couchette de fer est pourvue d'un sommier, d'un bon matelas, de deux draps de lit, de deux couvertures de laine et d'une courte-pointe blanche. De ses doigts agiles et accoutumés à pareille besogne, la sœur qui a bien voulu me diriger, soulève un par un tous les détails de cette literie, et, du regard, me demande mon avis sur leur qualité et leur état d'entretien. Je ne lui marchande pas mes éloges.

Chaque dortoir contient environ soixante lits séparés par une distance de trois à quatre pieds. Rien à dire du jour qui entre à flots par les multiples ouvertures pratiquées sur les quatre façades, non plus que des planchers admirables de propreté. Je donnerai à cet égard mon appréciation d'un seul coup.

Viennent ensuite les préaux, ou salles de récréation et les salles à manger à l'usage des mêmes malades.

Voici le réfectoire des malades du pavillon central, séparé par une assez grande distance des premiers pavillons. Ces malades, assez tranquilles pour pouvoir sans inconvénient parcourir les cours et les allées, sont ainsi obligés à un déplacement, trois fois dans la journée, dans

l'unique but de les distraire, de leur procurer quelque exercice, et de les laisser respirer le grand air.

A son tour l'atelier où les patients à intervalles lucides peuvent se livrer à des travaux utiles, m'ouvre ses portes. Aussitôt je crois me trouver dans la boutique d'un menuisier à grande clientèle des rues ouvrières de Montréal. Chacun est à son affaire sans bruit et sérieusement. J'y vois monter des canapés aux dossiers assez habilement sculptés; des tables de salon s'achèvent; des chaises, des échelles se préparent; des piles de balais s'alignent, et, brochant sur le tout, le raccommodeur de bretelles joue de l'âlène et du ligneul, devant un amoncellement de bouts de cuir et de lanières effilochées.

La différence sera des plus sensibles, mais il faut pourtant se décider à pénétrer dans la salle voisine renfermant les jeunes épileptiques. Une seule considération peut retenir l'excès d'émotion en présence de pareilles infortunes, c'est que ces petits malheureux n'ont pas le sentiment de la pitié qu'ils inspirent. Qu'ils seraient à plaindre autrement! Il y en a de tous les âges, mais presque tous paraissent sortir à peine de l'enfance. Parmi eux se trouve l'incendiaire de quatorze ans qui, lorsque l'on l'interroge sur les motifs qui l'ont poussé au crime, regarde son interlocuteur avec des yeux démesurément agrandis et d'une expression étrange, se bornant à dire que c'était pour jouir du spectacle de l'embrassement de plusieurs granges à la fois.

Plus attristants encore sont les idiots et les gâteux, anéantis dans leur abrutissement, à la tournure grotesque, n'ayant presque rien d'humain et difficiles à tenir proprement. Les enfants sont encore ici les plus nombreux. Ils profitent constamment des soins les plus attentifs, et il faut vraiment aimer son semblable comme soi-même pour montrer autant de dévouement. La sœur qui en a la charge les sert depuis plus de vingt ans, et, pour beaucoup cette longue période correspondrait à vingt ans de travaux forcés.

L'œuvre des étrennes, que l'on a pourtant prônée ces deux dernières années, est distancée depuis longtemps par l'administration de l'hospice. En effet, au-dessus de la porte d'entrée de chaque salle assignée aux petits disgraciés dont je parle, des séries de jouets de toutes sortes, de toutes dimensions font parade de leurs formes multicolores, et, chaque jour, il est loisible aux dispensatrices des faveurs et des récompenses de les distribuer à leur guise entre leurs intéressants malades.

J'arpente la salle des déments, puis celle des agités incurables et ne puis qu'être surpris de l'état relativement paisible que présentent ces catégories. On se dirait tout au plus dans la salle d'attente d'un

chemin de fer quelconque, aux heures précédant les départs. Un peu de mouvement, des parlottes, des bras qui battent l'air, mais pas de vacarme assourdissant, pas de cris, pas l'ombre d'une querelle.

Les agités dangereux me sont enfin présentés. Ici, je l'avoue, j'éprouve quelque hésitation. Le titre des résidents n'est pas encourageant. Je les entends, à mon approche, élever la voix ; ils s'avancent de mon côté avec force gestes qui me semblent menaçants. On me rassure et me voilà au milieu d'eux. Plusieurs m'entourent, me parlent avec une volubilité extrême sans que je parvienne à saisir un mot de leurs discours, auxquels ils attribuent pourtant une grande importance. Je traverse la salle dans sa longueur et sa largeur, sans être autrement inquiété, le gardien n'ayant aucune peine à éloigner ceux qui seraient disposés à se montrer trop entreprenants ou trop importuns. Je remarque que la physionomie de ces malades est généralement sombre, tragique même. Rares se montrent ceux ébauchant un sourire. Naturellement ceux-ci sont les plus beaux parleurs. Dans un angle, on me désigne, assis sur un banc, le héros d'un drame qui a ému la population de Montréal, l'automne passé, et dans lequel une malheureuse jeune femme a perdu la vie. Ce sujet est en état d'observation. Je note son attitude embarrassée, ses yeux sans cesse baissés. Se souvient-il parfois qu'il a mis fin à une nuit d'amour par le meurtre abominable et lâche qui le tient encore sous la surveillance de la justice, ou déjà, à cette heure fatale, était-il privé de sa raison et irresponsable de son acte ? Je le souhaite pour lui et pour l'honneur de l'humanité.

Je n'ai pas dit encore, pour ne blesser qu'une fois leur modestie, que, dans les pérégrinations que je viens de raconter, j'avais le précieux avantage d'être guidé par la Révérende Sœur Iphise, que Madame la Supérieure avait bien voulu mettre à ma disposition, et par M. le docteur Villeneuve, surintendant médical de l'asile. C'est à leur obligeance que je dois tous les renseignements que j'ai pu recueillir, moi novice, faisant mes premières armes sous leur complaisante direction qui, seule, m'a aidé à remplir ma tâche.

Je ne puis passer sous silence la bienfaisante influence exercée par l'un comme par l'autre sur tous les malades. Loin de s'éloigner en voyant apparaître la robe noire de la sœur ou la mâle silhouette du docteur, chacun accourt au-devant d'eux et leur fait, de son mieux, le meilleur accueil. Sur un simple signe, ceux que la timidité ou la distraction tiennent à l'écart, se rendent à l'invitation que leur adressent mes compagnons de route. La plupart des hallucinés ont l'habitude de placer dans leurs oreilles, dans leurs cheveux, sur leurs vêtements, des plumes, des morceaux d'étoffes que leurs voisins auraient de la peine à

leur dérober, mais qu'ils laissent prendre et retenir par le docteur sans aucune difficulté.

On m'a aussi montré des chambres isolées, établies de manière que les malades ne puissent s'y causer le moindre mal et où sont placés, durant la nuit, ceux qu'une surveillance trop directe pourrait indisposer. Un judas permet d'y voir ce qui se passe sans être aperçu.

La coercition, la violence à l'égard des aliénés dangereux sont, pour ainsi dire, bannies de l'établissement, et ce n'est qu'à la dernière extrémité que l'on emploie la camisole de force ou autres moyens analogues tant pratiqués autrefois.

Je ne m'arrêterai pas longtemps sur les dépendances des pavillons, telles que cuisines, largement pourvues d'un outillage perfectionné, fours à viandes et à pâtisseries, dépenses ou magasins pour les approvisionnements de riz, sucres, confitures, laiteries, crémeries, beurreries. On se fait aisément une idée de ce que ces accessoires indispensables peuvent représenter lorsqu'ils sont attachés à un établissement d'aussi grande importance. Je me borne à dire qu'ils sont de tous points parfaits et supérieurement installés.

Les pavillons affectés aux femmes présentent les mêmes distributions et les mêmes catégories de malades que ceux destinés aux hommes. On y rencontre encore la série des idiots, presque toutes fort jeunes. L'une d'elles, une enfant, est en danger de mort depuis plusieurs jours. Elle ne quitte plus son lit, et, pour adoucir ses derniers instants qui semblent comptés, on la transporte quotidiennement, dans sa couchette, au milieu de ses compagnes, dans la salle de récréation. La vie s'en va de minute en minute, la maigreur est excessive, le teint livide, les yeux clos, et, pourtant, elle se cramponne à l'existence, et ne veut pas abrégér ses souffrances. Pendant que, sans m'en rendre compte, je me sens retenu auprès de la mourante qui ne m'est rien, que je n'ai jamais vuc, que je ne dois plus revoir, une fillette, accusant à peine cinq ans, bien qu'elle ait dépassé sa douzième année, vient en courant vers la Sœur, qui la prend dans ses bras, et, à plusieurs reprises, affectueusement l'embrasse ainsi que l'eût fait une mère.

Une balançoire et divers jeux sont, dans cette même salle, à la disposition des jeunes malades.

Les gâteuses comprennent en majorité de pauvres vieilles que la tombe seule affranchira. Sans laisser le moindre espoir de guérison, elles causent aux sœurs des tracasseries excessives, et ce n'est pas une mince affaire que de simplement parer aux soins de propreté qu'elles réclament. Exposées à de fréquents moments d'oubli, leur service n'est pas précisément attrayant. Et, néanmoins, ni dans leurs dortoirs, ni dans leurs salles, ni dans leurs réfectoires, on ne soupçonnerait de tels désagrés.

ments, tant les précautions les plus minutieuses sont sans cesse prises pour en faire disparaître la moindre trace. On respire aussi librement chez elles que partout ailleurs.

Dans la catégorie des agitées dangereuses, on rencontre une jeune femme de vingt ans à peine, gardant des traces d'une réelle beauté, que les mauvais traitements de son mari ont conduite à l'asile, et que l'état furieux n'abandonne guère. Elle se démène outre mesure, menace, montre le poing, et témoigne d'une profonde désolation. Celui qui l'a réduite à cette extrémité est peut-être tranquille, heureux, et a, depuis longtemps, oublié la malheureuse qu'il a brutalisée jusqu'à la rendre folle pour toujours sans doute.

Depuis le départ de sœur Thérèse, les continuatrices de son œuvre ont fait élever une importante construction, ayant façade en pierres, et emplacée au point final de l'avenue principale. C'est ce que l'on appelle le *pavillon central*. Si les bâtiments ayant précédé ceux dévorés par l'incendie se ressentaient dans une certaine mesure, notamment au point de vue architectural, de la modicité des ressources dont disposait alors la communauté, de la hâte avec laquelle il fut indispensable de procéder, celui dont il me reste à parler a été autrement favorisé, le temps n'ayant pas été mesuré et le trésor demeurant moins pauvre. Aussi écrase-t-il ses aînés de toute la hauteur de ses cinq étages, éclipsant ses modestes voisins par sa façade monumentale, son perron, sa porte d'entrée aux grandioses proportions. En y pénétrant, on pense entrer dans un hôtel de premier ordre, tout y étant luxueusement ordonné. Les passages et vestibules, larges et commodes, les cages d'escaliers bien conçues, les peintures soignées, les pièces intelligemment distribuées, font croire à une habitation destinée à des privilégiés de la fortune plutôt qu'à un refuge pour les insensés de toutes conditions et de tous pays.

Nous franchissons une salle de récréation au plafond très élevé, aux vastes dimensions, occupée par des femmes. Une d'elles est au piano et attaque, en artiste consommée, la *Polonaise* de Chopin. Notre arrivée ne la détourne nullement et elle demeure toute à son clavier. Une autre, une forte jeune fille, se campe devant le père missionnaire qui vient de se joindre à nous, et rit à gorge déployée de son costume : "Tiens, lui, oh! qu'il est drôle! mais qu'est-ce qu'il a donc? oh! j'en ai peur!" Il est vrai que ce costume est au moins singulier. En dessous, une robe de laine blanche semblable à celle des Dominicains; sur cette robe, et la recouvrant jusqu'au-dessous du genou, un linge blanc qu'on prendrait soit pour un surplis, soit pour un tablier d'enfant, et pardessus la robe et le linge blanc, un manteau de voyage dit à la Raglan, d'étoffe brune pour les pans les plus longs et de teinte plus claire pour la

pélerine. Personnellement, si je me décidais un jour à m'enrôler dans l'ordre du Révérend Père, ce ne serait pas la richesse du costume qui m'y engagerait.

Une salle en rotonde, se reliant à la précédente, produit le meilleur effet avec ses baies multipliées qui y répandent le jour et la gaieté.

Les lavabos, les salles de bain, les salles pour douches, ensemble du dernier style, confluent à ces deux pièces. Les dortoirs ne sauraient mécontenter les plus difficiles.

Les mêmes avantages sont, dans ce pavillon central, réservés aux hommes qui en occupent l'aile droite. Nous franchissons la porte de leur salle de récréation et nous les trouvons occupés à lire, dessiner, calculer, jouer aux cartes ou aux dames. Nous n'y constatons pas d'autre mouvement que celui d'un salon de bonne compagnie, où l'on cause, où l'on chuchote à demi voix.

Il est bon de dire que tous les malades de cette partie de l'asile, hommes et femmes, sont considérés comme curables et ne comprennent jamais des agités ni des furieux.

Nous montons à la salle de théâtre, fort vaste et capable de contenir au moins huit cents auditeurs commodément assis. Elle est complète avec sa scène, sa rampe, le trou du souffleur, les décors, leurs portants et tous les accessoires ordinaires. On y donne assez souvent des représentations, des concerts, des fêtes que les malades apprécient autant qu'ils le peuvent, et qui, dans tous les cas, projettent un rayon de soleil sur leur pénible existence.

Nous passons à l'atelier des tailleurs, qui ne chôme jamais et qui est abondamment pourvu de pièces de drap, de laine, d'étoffes diverses pour les vêtements des internés, vestes, gilets, pantalons, chemises de flanelle ou autres. Nous traversons la salle des tisserands où on utilise les débris de linge, de laines provenant des objets de literie ou d'habillement lacérés par les malades. C'est là que travaille la folle qui, dans un excès de délire, brûla volontairement son propre enfant.

La buanderie nous reçoit à son tour. On n'y lave pas moins de mille pièces chaque jour. Tout à côté se trouvent les ateliers de repassage qui se fait à la vapeur pour le gros linge et à la main pour le linge de corps. La sœur nous manifeste ses regrets de ne pouvoir nous montrer tous les malades un jour de dimanche pour qu'il nous fût possible de juger de la façon uniforme et soignée dont ils sont vêtus, du premier au dernier.

Nous terminons par la serre ou jardin d'hiver, qui est au complet dans cette saison où les plantes qui, l'été, décorent les pelouses, ont

besoin de protection contre les rigueurs de l'hiver. Nous y remarquons des collections très variées de géraniums, de cinéraires, de muguets, de jacinthes, d'œillets. La sœur jardinière veut bien offrir au révérend père, au docteur et à moi un bouquet fort bien monté que la sœur Iphise pique elle-même, très gracieusement, à nos boutonnières.

Il me resterait à décrire la ferme et les autres dépendances, telles que la boulangerie, l'abattoir. Le temps, après sept heures de marche, nous ayant manqué pour les voir, je ne pourrais les dépeindre comme il conviendrait. Je relate simplement que la ferme, très importante, est une source de produits pour l'établissement et une cause d'amélioration pour la santé des malades qui y sont employés.

Je considère comme absolument superflu de vanter l'ordre et la propreté qui règnent dans toutes les parties de l'asile Saint-Jean de Dieu. Il est administré par des Dames Religieuses, et c'est pour moi tout dire. J'ai bien souvent entendu des marquises, des duchesses, des sommités de la haute finance avouer que, malgré leurs sacrifices et leur vigilance, il leur était impossible de lutter avec les couvents au regard de la bonne tenue d'une maison. Cette attestation, dont je garantis l'exactitude, est déjà très flatteuse pour les couvents ordinaires, mais son prix se centuple quand il s'agit d'un asile de fous et de folles, que l'on ne dirige pas à sa guise, et qui accroissent à l'excès la besogne journalière.

Mais tout ceci est d'ordre matériel, car, en définitive, on peut, en cette occasion, aisément triompher avec une bonne direction et une attention soutenue. Autrement importants, autrement dignes de louange sont les résultats obtenus en ce qui concerne les soins réclamés par les malades de cette nature, leur bien-être, leur bon entretien, et qui sont le produit direct de la perpétuelle bonté, de l'incessante douceur que s'imposent celles qui en ont accepté la charge. Ici, l'esprit d'abnégation, de dévouement et une forte dose de courage peuvent seuls amener le succès. Passer sa vie au milieu des fous, des idiots, des gâteux, partager leur existence, ne les quitter ni le jour ni la nuit, s'exposer aux dangers souvent fort graves provenant de leur inconscience, me semblent représenter, pour des femmes principalement, le comble de l'immolation. C'est à son tour une folie, la folie de l'amour du prochain.

Que ceux qui supposeront que j'exagère, qui m'attribueront peut-être la manie de l'approbation quand même, aillent voir de leurs yeux, et ils se convaincront aisément que je n'ai en rien dépassé les bornes, m'étant limité à rendre à César ce qui appartient à César. Je n'ai d'attache nulle part sur cette terre, qui ne m'a pas vu naître ; je ne subis aucune influence, et c'est en toute liberté que, modeste chroniqueur par

occasion, je me suis respectueusement incliné devant tant de mérites, en présence d'aussi signalés services.

Pour d'autres, qui prétendraient que les Sœurs recueillent une fortune en exécutant leur traité avec le gouvernement, je place en regard ces simples chiffres: D'après le rapport de l'inspecteur des pénitenciers de la province de Québec pour l'année finissant au 30 juin 1895, la dépense, par tête de condamné, s'élève annuellement à \$348..... \$348

La communauté de Saint-Jean de Dieu reçoit, par an, pour chacun de ses malades, \$100, avec obligation de fournir le local, le matériel et tous les accessoires..... 100

Différence au profit des criminels, \$248..... \$248

Ces chiffres n'exigent pas de commentaires.

Le nombre des malades est actuellement de 1,350 à la Longue Pointe.

Le personnel de l'hospice comprend :

- 70 Sœurs de la Providence ;
- 100 Sœurs tertiaires ;
- 64 gardiens, hommes et femmes, ou employés.

Le corps médical, chargé du traitement des malades, se compose de trois médecins attachés à la maison et désignés par les propriétaires de l'hospice. Ce sont: M. le docteur Bourque, médecin en chef; M. le docteur Prieur et M. le docteur Chagnon.

Le savoir, et surtout le dévouement de ces spécialistes n'attendent pas mon approbation. Ils sont depuis longtemps publiquement connus et très favorablement appréciés.

L'inspection des services médicaux est confiée à M. le docteur Villeneuve, surintendant médical, qui est aussi chargé exclusivement de la partie administrative, comprenant surtout l'admission et le renvoi des malades. Il est assisté dans ses fonctions par MM. les docteurs Perreault et Devlin.

Trop fréquemment, hélas! les fonctions publiques ne représentent que de grasses sinécures pour leurs titulaires. Les délégués de l'autorité ne mériteront pas pareil reproche cette fois, car ils s'acquittent de leur tâche consciencieusement et avec zèle. Les innovations utiles,

par eux introduites dans le fonctionnement général, en sont la meilleure preuve.

L'ensemble des services est placé sous la haute direction du secrétaire de la Province, l'honorable M. Pelletier. La vigilance de ce chef n'est jamais en défaut et c'est personnellement qu'il vérifie tous les détails dont l'examen revient à son département.

J'ai terminé ma visite, et lentement, réfléchissant à tout ce que je viens d'apprendre, je m'achemine vers la ville. Le soleil a disparu derrière les hauteurs du Mont-Royal, le jour est prêt à finir, et l'animation, qui toujours précède la nuit, se manifeste sur la route et ses alentours. Je croise nombre de voitures, de chariots, de piétons gagnant leur gîte, la tâche accomplie. D'autres, occupés au dehors, rejoignent en sens inverse la grande agglomération qui contient leur foyer, leur compagne, leurs têtes blondes. Resté presque seul sur le chemin, je n'aperçois de toutes parts que des manifestations de l'intelligence, de l'activité de l'homme. Les villas somptueuses, bordant la chaussée, me rappellent qu'aux jours brûlants de l'été des heureux de ce monde, enrichis par le travail, viennent demander à leurs ombrages le repos et la fraîcheur. La locomotive qui siffle au loin, entraînant avec elle, en un bruit de fers secoués, auquel l'écho donne la réplique, des quantités de produits divers ; les cheminées aériennes des usines vomissant perpétuellement leurs torrents de fumée ; les fils appendus aux poteaux des lignes téléphoniques et télégraphiques ; l'étincelle électrique qui semble incendier les roues des véhicules qu'elle met en mouvement ; les édifices de toutes dimensions qui se profilent dans la brume du soir, tout me parle de la puissance du cerveau de chaque mortel et de sa force d'invention. J'entends, au même moment, tinter dans les lointains les cloches des églises et des temples disséminés sur l'île et dans ses environs, convoquant les fidèles des différents cultes à s'élever vers le Créateur par la prière, cette expression la plus certaine de l'âme humaine. Et, me souvenant des malheureux que je laisse derrière moi, enfermés dans les dortoirs tièdement chauffés de l'asile, mais demeurant plongés dans d'épaisses ténèbres intellectuelles, ne pouvant plus rien entendre ni comprendre, j'adresse à Dieu, dans toute la sincérité de mon cœur, cette fervente supplication :

« Votre justice, Seigneur, a ses exigences et ses droits ; votre bras doit parfois s'appesantir sur la tête des méchants et des pervers, mais vous disposez de châtiments si nombreux et si terribles que vous ne vous refuserez pas à retrancher de la somme des peines auxquelles vous soumettez ceux qui vous ont offensé, celle qui a pour objet de leur retirer la parcelle de vous-même que vous mitez en eux. Ne permettez

plus que l'obscurité remplace le flambeau, la vive lumière qui les éclaire et les guide, bien qu'ils en aient usé pour explorer des voies mauvaises. Déchainez encore sur la terre, si telle est votre volonté, les calamités sans nom des batailles, les épidémies meurtrières, votre feu du ciel qui pulvérise les mondes; faites encore, s'il le faut, de pauvres petits orphelins, mais de grâce, Seigneur, ne faites plus de fous."

J. GERMANO.

Je manquerais à tous mes devoirs si je n'adressais, à Madame la Supérieure de Saint-Jean de Dieu, mes témoignages les plus reconnaissants pour le bienveillant accueil dont il lui a plu de me favoriser, et pour l'empressement avec lequel elle m'a ouvert toutes les portes de son institution.

Je renouvelle à M. le docteur Villeneuve mes plus sincères remerciements pour sa réelle bonté à mon égard, pour tous les documents et renseignements qu'il a bien voulu me fournir, et sans lesquels je me fusse trouvé dans l'impossibilité de m'acquitter de mon mandat.

Enfin, je me crois tenu de déclarer que j'ai plus d'une fois consulté, au cours de cette esquisse, *l'Histoire de l'Hospice de Saint-Jean de Dieu*, publiée par M. A. Bellay, en 1892, et que c'est d'elle que je tiens, entre autres détails, tout ce que j'ai pu dire sur les origines de cet établissement.

J. G.



# NOTES SUR SAINT-AURICE

## ET SES DÉPUTÉS

---

Le comté de Saint-Maurice est l'un des plus anciens de la province de Québec. Dès le premier parlement du régime constitutionnel, en 1791, il envoyait un député à Québec. A la même date, la vieille cité de Trois-Rivières élisait, elle aussi, un représentant pour défendre ses intérêts au Conseil de la Nation. C'était à une époque assez reculée de notre histoire. La division électorale de Trois-Rivières était connue sous le nom de "Bourg Trois-Rivières" et le comté de Saint-Maurice sous celui de "Saint-Maurice."

Bien peu de comtés, dans notre province, peuvent se glorifier d'avoir conservé leur nom primitif jusqu'à nos jours.

En écrivant ces notes pour les lecteurs de la REVUE, je n'ai pas l'ambition d'offrir un récit émouvant à ces gourmets de la bonne littérature canadienne. Ils n'y trouveront rien à s'y mettre sous la dent. Par contre, elles intéresseront peut-être un peu les personnes qui songent aux choses du passé, dans la région trifluvienne. De ce nombre se trouvera M. Benjamin Sulte. Car, il sait bien, lui, l'historien par excellence de nos vieilles annales "du pays natal et de ses environs," que la rivière Saint-Maurice, si elle a donné son nom au comté, a aussi fourni celui de la ville de Trois-Rivières, puisque cette dernière désignation provient des îles qui sont à son embouchure. Et, l'ami Faucher de Saint-Maurice, qui passa ses plus jeunes années au "moulin de Legris," dans la paroisse d'Yamachiche, lira ces lignes avec intérêt.

Autrefois le comté de Saint-Maurice comprenait un territoire bien plus vaste que celui d'aujourd'hui. Il avait pour limites géographiques tout le comté actuel de Maskinongé ; en plus, ce qui forme, aujourd'hui, presque tout le grand comté de Champlain. M. l'avocat Napoléon Bureau, de Trois-Rivières, un des fils de Pierre Bureau, ancien député de Saint-Maurice, possède un fort précieux manuscrit relatant la manière dont se faisaient les élections parlementaires en 1816. C'est un volumineux cahier dans lequel sont inscrits les noms des électeurs de l'époque. Les bureaux de votation se tenaient alors au village de la Rivière du Loup (Louiseville), d'Yamachiche et de Champlain, alternativement. Les électeurs votaient pendant trois, quatre et même cinq jours. L'officier-rapporteur, en 1816, était M. Charles Dumoulin, oncle de M. Sévère Dumoulin, avocat et ancien député de Trois-Rivières au parlement de Québec.

En 1851, feu l'honorable Jos.-Ed. Tarcotte, père du protonotaire actuel de Montréal, fit décréter, par la chambre d'assemblée, la division du comté de Saint-Maurice en deux districts électoraux distincts. De ce morcellement l'on créa les comtés de Saint-Maurice et de Maskinongé. Cette division se fit à la suite d'une lutte électorale extrêmement vive que suscita à M. Tarcotte M. le

Dr L.-L.-L. Desaulniers, ancien député et maintenant président des inspecteurs de prisons, asiles, etc., de la province. M. Desaulniers venait d'être admis à la pratique de la médecine et il était surtout fort de la grande popularité dont avait joui son père dans le comté. Bien des électeurs se rappellent encore la célèbre assemblée politique de 1851, au village de Maskinongé. M. Turcotte, qui était un très habile organisateur et, de plus, un tribun populaire vraiment extraordinaire, était plus fort dans les paroisses du haut du comté; de son côté, M. Desaulniers était maître des paroisses d'en bas. Par un truc qui lui réussit à merveille, en présence d'une foule énorme d'électeurs, M. Turcotte s'empara de la personne de son jeune rival qu'il lança dans la foule en s'écriant: "Les gens de Machiche se sont emparés du poll et veulent me voler l'élection; gardez bien leur petit candidat." Cet argument *ad hominem* eut l'effet désiré. Il assura l'élection de M. Turcotte par quelques voix seulement de majorité. A la session suivante, M. Desaulniers contesta la validité de l'élection devant un comité de la Chambre; mais l'affaire fut étouffée, avec l'entente que les candidats auraient chacun un comté par le démembrement qui eut lieu, de fait.

Depuis, les deux adversaires furent constamment amis. En 1861, l'honorable M. Turcotte vint même appuyer M. Desaulniers contre son propre secrétaire privé, feu M. McCauley, quelques années plus tard tué dans une campagne électorale du comté d'Ottawa. En 1861, l'honorable M. Turcotte était le président de la Chambre d'Assemblée des deux Canadas.

Mais trêve à ces souvenirs. En 1892, la loi fédérale concernait le remaniement des comtés de la Puissance décréta qu'à la fin du parlement actuel le comté de Saint-Maurice serait bel et bien réuni au collège électoral de Trois-Rivières. Ce comté va donc être effacé de la carte géographique comme division distincte. A qui en sera attribué la faute? Pas à celui qui écrit ces lignes, puisque, de tous les députés conservateurs, il a été le seul à voter contre le projet de loi en question.

Le vieux comté de Saint-Maurice, ainsi sacrifié et réuni à la ville voisine, sera désigné sous le titre de "Trois-Rivières et Saint-Maurice." Pourquoi, dirait-on, avoir anéanti un comté aussi ancien que celui de Saint-Maurice, quand il aurait été si facile d'en sacrifier d'autres moins importants, même au chiffre de la population? La réponse est facile à donner. Il s'agissait d'élever à cinq le nombre des représentants de la ville de Montréal, il fallait des "victimes" quelque part, dans les districts ruraux. Depuis la retraite de Sir Hector L. Langevin le district de Trois-Rivières n'avait plus de représentant au sein du Cabinet Fédéral, et celui de Montréal en comptait deux, les honorables MM. J.-A. Chapleau et J.-A. Ouimet. Comme toujours ce fut le droit du plus fort qui l'emporta. Dans le district même de Montréal, deux comtés, Vaudreuil et Soulanges, avaient une population moins élevée que celle de la ville de Trois-Rivières et du comté de Saint-Maurice réunis. Mais le plus fort devait... l'emporter!

Cette injustice ne fut, cependant, pas commise sans soulever de vives récriminations. Le document qui suit et qui fut transmis alors au chef du gouvernement en fait foi :

*“ A l'honorable J. J. C. Abbott, premier ministre, Ottawa,*

“ CHER MONSIEUR, — Nous apprenons que l'on a l'intention de remanier  
 “ le district des Trois-Rivières, et de lui ôter l'un des cinq députés qui le  
 “ représentent dans la Chambre des Communes, en réunissant la ville des  
 “ Trois-Rivières et le comté de Saint-Maurice.

“ Nous vous devons, à vous et à vos collègues, de dire immédiatement  
 “ que nous ne pouvons pas approuver un pareil changement. La représentation  
 “ du district est assez faible, et, depuis plusieurs années, les députés du  
 “ district ont appuyé loyalement le gouvernement de sir John A. Macdonald,  
 “ et, en conséquence, ils ont droit d'espérer que cela ne sera pas perdu de vue  
 “ dans les changements qui pourront être faits. Pourquoi ne pas laisser ce  
 “ district tel qu'il est? S'il faut augmenter la représentation de la ville de  
 “ Montréal, du comté d'Hochelaga et du comté d'Ottawa, pourquoi ne pas  
 “ prendre les trois nouveaux députés dans le district de Montréal? Pourquoi  
 “ priver le district des Trois-Rivières d'un de ses députés pour le donner à  
 “ Ottawa, Hochelaga ou à la ville de Montréal? Nous comprendrions que si un  
 “ des cinq comtés ou circonscriptions du district des Trois-Rivières avait  
 “ augmenté trois ou quatre fois sa population, le reste du district serait appelé  
 “ à augmenter la représentation.

“ En outre, les districts de Québec et des Trois-Rivières ont vingt-six  
 “ députés, y compris Mégantic. Le district de Montréal et les Cantons de l'Est  
 “ en ont trente-neuf. Ainsi, le district de Montréal et les Cantons de l'Est ont  
 “ cinquante pour cent plus de représentants que les districts de Québec et des  
 “ Trois-Rivières.

“ Nous espérons donc que le gouvernement ne nous privera pas d'un de  
 “ nos cinq députés.

“ Nous avons l'honneur d'être, cher Monsieur, vos très dévoués. (Signé):  
 Sir Hector L. Langevin, J.-J. Ross, H. Montplaisir, N.-L. Desaulniers, O.  
 Carignan.”

Le document qui précède avait été rédigé par Sir Hector Langevin lui-même, ami personnel de feu Sir John Abbott. Il fut jeté au panier et l'injustice fut consommée. L'avenir dira si le parlement a eu raison de sacrifier le comté de Saint-Maurice à l'appétit toujours grandissant des Montréalais. La grande ville de Montréal progresse à pas de géant, mais elle possède, dans sa propre région, deux petits comtés, Vaudreuil et Soulanges, qui ont été trop les enfants gâtés des ministres fédéraux. Au point de vue des conservateurs, les prochaines élections feront connaître que ceux qui se plaigaaient n'avaient pas tout à fait tort. Mais trêve encore à ces souvenirs.

Avant que le vieux comté disparaisse, il est bon de mettre sous les yeux du lecteur la liste complète des députés qui ont représenté Saint-Maurice de 1791 à 1896. Voici cette liste, aussi complète que possible :

## (SOUS L'ACTE CONSTITUTIONNEL DE 1791)

- 1er parlement : 1792 à 1796 [quatre sessions]—T. Coffin et Augustin Rivard-Dufresne.
- 2e parlement : 1797 à 1806 [quatre sessions]—T. Coffin et N. Montour.
- 3e parlement : 1801 à 1805 [cinq sessions]—T. Coffin et Mathew Bell.
- 4e parlement : 1805 à 1808 [quatre sessions]—David Munro et Michel Caron.
- 5e parlement : 1809 [une session]—T. Coffin et Michel Caron.
- 6e parlement : 1810 [une session]—L. Gagy et Michel Caron.
- 7e parlement : 1810 à 1814 [cinq sessions]—François Caron et Michel Caron.
- 8e parlement : 1815 à 1816 [deux sessions]—E. Leblanc et Valières de Saint-Réal.
- 9e parlement : 1817 à 1819 [trois sessions]—E. Mayrand et L. Gagy.
- 10e parlement : 1820 [une session]—L. Picotte et Pierre Bureau.
- 11e parlement : 1820 à 1824 [quatre sessions]—L. Picotte et Pierre Bureau.
- 12e parlement : 1825 à 1827 [deux sessions]—Charles Caron et Pierre Bureau.
- 13e parlement : 1827 à 1829 [deux sessions]—Charles Caron et Pierre Bureau.
- 14e parlement : 1830 à 1834 [trois sessions]—Pierre Bureau et Valère Guillet.
- 15e parlement : 1834 à 1836 [deux sessions]—Dr Boutillier et Valère Guillet.
- 16e parlement : 1836 à 1838 [deux sessions]—Frs.-L. Desaulniers et A. Bareil-Lajoie.

## (CONSEIL SPÉCIAL)

1838 à 1841 : L'honorable E. Mayrand.

## (SOUS L'ACTE D'UNION DE 1841)

- 1er parlement : 1841 à 1844 [trois sessions]—Joseph-Edouard Turcotte.
- 2e parlement : 1844 à 1848 [trois sessions]—Frs.-L. Desaulniers.
- 3e parlement : 1848 à 1851 [deux sessions]—Louis-Joseph Papineau.
- 4e parlement : 1851 à 1854 [trois sessions]—Jos.-Ed. Turcotte.
- 5e parlement : 1854 à 1858 [quatre sessions]—Louis-Léon Lesieur-Desaulniers.
- 6e parlement : 1858 à 1861 [trois sessions]—L.-L.-L. Desaulniers.
- 7e parlement : 1861 à 1863 [deux sessions]—L.-L.-L. Desaulniers.
- 8e parlement : 1863 à 1867 [quatre sessions]—Charles Gérin-Lajoie.

## (SOUS L'ACTE DE LA CONFÉDÉRATION)

## A OTTAWA

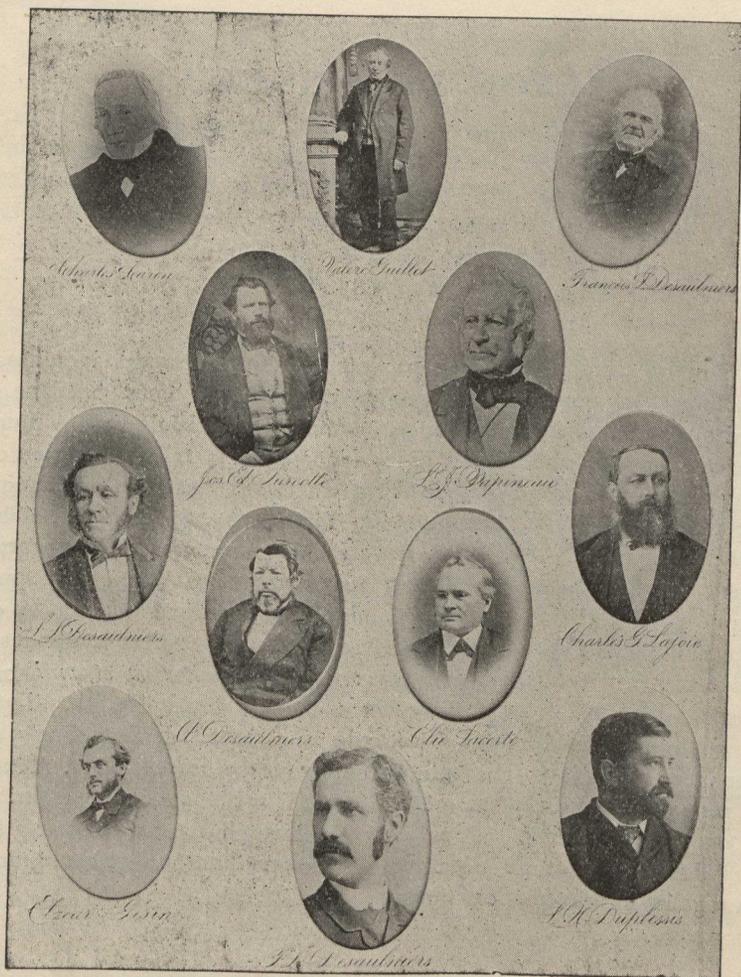
- 1er parlement : 1867 à 1873 [quatre sessions]—L.-L.-L. Desaulniers (une session); Elie Lacerte (trois sessions).
- 2e parlement : 1873 [une session]—Elie Lacerte.
- 3e parlement : 1874 à 1878 [cinq sessions]—Charles Gérin-Lajoie.
- 4e parlement : 1878 à 1882 [quatre sessions]—L.-L.-L. Desaulniers.
- 5e parlement : 1882 à 1887 [quatre sessions]—L.-L.-L. Desaulniers.
- 6e parlement : 1887 à 1891 [quatre sessions]—Frs.-L. Desaulniers.
- 7e parlement : 1891 à 1896 [six sessions]—Frs.-L. Desaulniers.

## A QUEBEC

- 1er parlement : 1867 à 1871 [quatre sessions]—Abraham-J. Desaulniers.
- 2e parlement : 1871 à 1875 [quatre sessions]—Elzéar Gérin-Lajoie.
- 3e parlement : 1875 à 1878 [trois sessions]—Dr Elie Lacerte.
- 4e parlement : 1878 à 1881 [quatre sessions]—Frs.-L. Desaulniers.
- 5e parlement : 1881 à 1886 [cinq sessions]—Frs.-L. Desaulniers.
- 6e parlement : 1886 à 1890 [quatre sessions]—Nérée Le Noblet Duplessis.
- 7e parlement : 1890 à 1892 [deux sessions]—N.-L. Duplessis.
- 8e parlement : 1892 à 1897 ? [six sessions]—N.-L. Duplessis.

Pour compléter la liste qui précède j'ai eu recours à l'ouvrage de feu Antoine Gérin-Lajoie. Sans le *Catéchisme politique* publié par cet homme aussi savant que modeste, il aurait été à peu près impossible d'avoir une liste

exacte des députés de Saint-Maurice avec la durée des parlements, surtout pour les années qui ont précédé le régime spécial de 1838. A la bibliothèque d'Ottawa l'on conserve soigneusement le volume de Gérin-Lajoie, avec les notes que l'auteur de l'immortelle chanson *Un canadien errant* a lui-même mises en marge de son livre. Non seulement le *Catéchisme* de Gérin-Lajoie contient la liste des députés de Saint-Maurice, son comté natal, mais il renferme aussi celle des députés de tous les autres comtés de la province, depuis 1791 jusqu'à 1851. Il fallait sa patience proverbiale et son amour des recherches pour faire un travail aussi ardu.



# PLUS FORT QUE LA HAINE

— PAR —

LÉON DE TINSEAU

---

I

Le monde, certain monde, bien entendu, sous des airs indignés, cache d'amusants pardons pour l'audace qui brave ses lois et pour l'intrigue plus ou moins adroite qui crochette ses portes. Même, il est aisé de voir qu'il ne craint ni les sarcasmes de la philosophie, ni les foudres de la religion, car, en combattant sa tyrannie ou sa perversité, on affirme encore sa puissance. Voilà pourquoi, de tout temps, le monde s'est porté en foule aux comédies qui étalent ses ridicules ; pourquoi, de nos jours, il s'arrache les œuvres des romanciers qui promènent sur ses laideurs le verre grossissant de l'analyse. Voilà pourquoi, depuis qu'il y a des chaires dans les temples et des prédicateurs dans les chaires, une élite mondaine, feignant l'humilité, s'assied aux premiers rangs des fidèles pour savourer fièrement l'anathème sacré : *Vanitas, vanitatum, et omnia vanitas !*

Tout au contraire, à ceux qui veulent planer au-dessus de lui, qui négligent insolemment de le prendre pour témoin de leurs luttes, de leurs fautes, de leurs chagrins ou de leurs joies, le monde garde un éternel ressentiment. Tôt ou tard il leur réserve une vengeance, même quand il est contraint de sourire à leur succès ou à leur fortune. Ainsi que Méphistophélès basoué par "l'odieux pouvoir" du sublime et du mystique, il s'éloigne pour un temps, grommelant dans sa rage momentanément désarmée :

Nous nous retrouverons, mes amis ; serviteur !

et, l'occasion venue, sans pitié il enfonce le trait.

Il y a quelques années, ces réflexions durent frapper les observateurs capables de penser et de prévoir, à la vue du malaise indéfinissable qui se

déclara sourdement dans les sphères les plus élevées de la meilleure société parisienne, lorsque ce double billet de faire-part fut répandu — sans profusion — dans le faubourg Saint-Germain et ses annexes :

*Le comte de Sénac a l'honneur de vous faire part de son mariage avec mademoiselle de Quilliane.*

*Château de Sénac (Ardèche), le...*

*Madame de Chavornay, religieuse hospitalière de Saint Bernard, a l'honneur de vous faire part du mariage de mademoiselle de Quilliane, sa nièce, avec M. le comte de Sénac.*

*Couvent des Bernardines, avenue Kléber, le...*

Certes, l'union était assortie comme nom et comme fortune. Les Quilliane et les Sénac représentent la meilleure noblesse de la Provence et du Languedoc ; les jeunes époux, d'après les calculs les plus modérés, entraient en ménage avec cent vingt mille livres de rente. Quant à leurs personnes, peu de gens pouvaient en parler ; encore fallait-il, pour cela, remonter à plusieurs années.

Albert de Sénac avait disparu du monde, un beau jour, sans crier gare, pour aller voyager aux antipodes. A vrai dire, avant cette fugue, le monde n'avait trouvé dans le jeune déserteur qu'un courtisan peu remarquable par son assiduité et visiblement sceptique. Depuis son retour, c'était pis encore. Albert ne s'était montré presque nulle part et, d'après le genre de vie qu'on lui connaissait, il était permis de le croire moins occupé de chercher une femme que d'asseoir sa candidature à l'Académie des inscriptions. Aussi la nouvelle inattendue de son mariage faisait froncer les sourcils à plus d'une douairière, au souvenir des hypocrites déclarations en faveur du célibat par lesquelles ce sournois avait repoussé leurs tentatives.

Quant à la nouvelle madame de Sénac, c'était bien autre chose. Le moins qu'on pouvait en dire était de l'appeler "défroquée," et c'est à quoi l'on n'eut garde de manquer, surtout les mères qui avaient "soigné" Sénac pendant un hiver ou deux, et qui avaient encore leurs filles sur les bras.

Quelques jeunes femmes, anciennes élèves du fameux couvent de l'avenue Kléber, et qui avaient conservé leurs entrées dans la maison, rétablissaient les faits et défendaient leur ancienne compagne contre les attaques de leurs aînées.

— Thérèse n'a jamais porté l'habit religieux, disaient-elles. Son mariage s'est décidé la veille du jour où devait avoir lieu la vêtue. Donc elle n'est pas plus defroquée que nous.

— C'est bien subtil. Depuis trois ans elle était enfermée là-bas, et tout le monde la considérait déjà comme bien et dûment cloîtrée. Joli couvent, d'ailleurs, si les amoureux y entrent comme au moulin !

— Mais non, chère madame ; elle a connu M. de Sénac en Egypte, dans un voyage...

— En Egypte ! En voici bien d'une autre ! Cette jeune personne accomplissait le tour du monde pendant qu'on la croyait prosternée dans sa cellule ! C'est ce que nous appellerons son noviciat à l'américaine.

— Hé ! la pauvre petite ne voyageait pas pour son plaisir. Elle accompagnait son frère, malade de la poitrine, si malade qu'il en est mort, malgré l'Egypte...

— Et qu'il n'a pas très bien surveillé sa garde-malade. Sénac aura si fort compromis la demoiselle que ses parents la lui ont laissée pour compte.

— Mais non, puisqu'elle est rentrée au couvent après son voyage et qu'elle y a passé presque deux ans.

— Bon ! je vois ce que c'est. Le monsieur l'aura quelque peu enlevée.

— Croyez-vous ? La Révérende Mère de Chavornay, qui est une sainte, n'aurait pas mis son nom sur les billets de faire-part. Surtout elle n'aurait pas marié sa nièce dans la chapelle de son pensionnat, en présence des religieuses et des élèves.

— D'accord. Et les époux n'ont pu trouver, à eux deux, pour mettre sur les billets, qu'une vieille religieuse qui ne porte même pas leur nom ? Comme parenté, c'est maigre, et cela sent l'enfant trouvé d'une lieue.

— Ce n'est pas leur faute si Christian de Quilliane, frère de la mariée, fut le dernier de sa race, et s'ils n'ont, l'un et l'autre, ni père, ni mère, ni frère, ni sœur...

Pendant huit jours, des conversations de ce genre furent échangées dans une cinquantaine de salons, les plus huppés de Paris. Mais, si le jeune ménage trouvait toujours des gens pour l'attaquer, plus rarement des âmes charitables étaient là pour le défendre. On l'attaquait toutefois avec une modération relative, soit par un reste de cette franc maçonnerie aristocratique si puissante en certains pays, si relâchée dans le nôtre ! soit parce qu'on ne savait sur lui que du bien, dans le peu qu'on savait. Après examen, il parut évident qu'on aurait mauvaise grâce à ne pas ouvrir ses portes au grand large devant ces originaux, et même à ne pas assister aux fêtes qu'ils allaient donner, car on décida aussi qu'ils en donneraient. Une chose en effet ne pouvait se discuter : c'est que l'ancien hôtel des Quilliane, devenu l'hôtel des Sénac par le testament du dernier marquis et le mariage de Thérèse, était l'une des plus magnifiques résidences du quai d'Orsay, la seule peut-être à qui la Révolution et les embellissements de Paris n'ont enlevé ni un arbre, ni une pierre, ni une tapisserie, ni un meuble.

En somme, la haute société ménageait aux Sénac des dispositions plutôt bienveillantes. Restait pour eux à en profiter avec reconnaissance, et, voilà précisément ce qui ne parut pas les préoccuper beaucoup. Février s'écoula — le mariage avait eu lieu à la Chandeleur — et les hautes baies de l'hôtel continuèrent à laisser voir derrière les étroits carreaux de leurs vitres la peinture jaunie des volets fermés. Le carême s'enfuit ; les cloches de Pâques sonnèrent ; les bals s'annoncèrent partout, excepté chez les Sénac, dont le Faubourg n'entendait plus parler. Peu s'en fallut qu'on ne les réclamât à la police.

On avait si bien composé d'avance le menu de leurs dîners et la liste de leurs invitations, que bien des gens commençaient à sentir un mouvement d'humeur en passant sous les fenêtres obstinément fermées. A toute force on eût accordé remise de quelques mois pour cause de réparations — les appartements devaient être furieusement délabrés — si, du moins, le jeune couple avait abattu sa tournée de visites. Mais ils en prenaient par trop à leur aise, aussi bien avec les gens pressés qu'avec les gens curieux ; en d'autres termes, ils se moquaient du monde.

Aussi le monde, indisposé par cet exemple fâcheux d'insoumission, jugea-t-il à propos de faire une enquête sérieuse ; malheureusement les témoins manquaient, même ceux du mariage, car trois d'entre eux étaient venus tout exprès du fond de la province, et depuis longtemps avaient regagné leurs gentilhomnières respectives. C'était à croire que les mariés avaient prévu ce qui se passerait. Dieu merci ! le quatrième témoin habitait la capitale, mais il avait quatre-vingts ans, et le pauvre vieux, ayant pris froid au sortir de la cérémonie, luttait sans espoir contre une bronchite, au fond d'un hôtel perdu à l'extrémité de la rue du Cherche-Midi. Néanmoins, questionné sans miséricorde entre deux étouffements, il eut le temps de déclarer que l'aventure n'était pas une légende, qu'Albert et Thérèse existaient en chair et en os, qu'ils étaient bien et dûment mariés, et même qu'ils avaient semblé particulièrement satisfaits de l'être. Il ajouta — et le bonhomme s'y connaissait — que, dans sa longue carrière, il n'avait jamais rencontré de futur mieux fait et plus épris, de future plus belle, mieux habillée et de plus grand air. Après quoi il mourut.

Pendant ce temps-là, une ancienne élève, restée la favorite de la Révérende Mère de Chavornay, finissait par apprendre de celle-ci que le jeune ménage, au sortir de la chapelle, s'était rendu à l'hôtel Quilliane et y avait passé vingt quatre heures, dans le plus strict incognito, bien entendu. Cette infraction aux usages, qualifiée par les douairières de *mariage à la hussarde*, fut généralement blâmée. Une vieille fille, assez mûre pour avoir son franc parler, ne craignit pas de dire :

— A la place de la novice il m'aurait semblé que la chambre nuptiale du quai d'Orsay n'était pas assez distante de la cellule de l'avenue Kléber, et j'aurais cru commettre un sacrilège en n'allant pas plus loin.

— Oh ! mademoiselle, répondit le baron de Javerlhac, l'enfant terriole du Faubourg malgré ses soixante ans, on voit bien que vous n'avez jamais passé par là ! Auriez-vous donc obligé ces pauvres diables à attendre qu'ils fussent dans la lune pour songer à la terre ?

— D'ailleurs, fit observer la jeune marquise de Boisboucher, parente d'Albert, j'ai eu quelques détails. Les époux n'ont même pas déjeuné en tête à tête, car la respectable Mrs Crowe, l'ancienne dame de compagnie de ma nouvelle cousine, s'est mise à table avec eux, je le sais de bonne source.

Une chose impossible à savoir, en revanche, était le lieu vers lequel Sénac et sa femme avaient pris leur vol en quittant Paris. Probablement ils se cachaient dans le vieux château de Sérac, demeure féodale peu habitée depuis longtemps et enfoncée dans les montagnes de l'Ardèche. Allaient-ils donc y passer un siècle, sans voir personne ? — Bon moyen de se prendre en aversion ! prophétisèrent les personnes d'expérience.

Mais, un beau jour, on apprit que les Sénac avaient été rencontrés en Egypte. Sans doute, ils refaisaient, sous forme de pèlerinage amoureux, l'excursion qui leur avait si bien réussi deux ans plus tôt. Ce dernier trait acheva de les classer parmi les chercheurs de quintessence dont il ne faut rien attendre de bon. Pendant une semaine on ne parla point d'autre chose.

— Ils comprennent la fausseté de leur situation, proclama la sévère marquise de Castelbouc, et n'osent pas se montrer avant qu'on ait oublié leur histoire. Mariage de novice, mariage de divorcée : au fond les deux se ressemblent.

Avec plus de mesure, le baron de Javerlhac, qui joue volontiers le rôle de juge amateur dans les causes mondaines, résuma les plaidoiries et prononça l'arrêt par contumace :

— Plût au ciel qu'il n'y eût rien de plus à reprendre aux vingt ou trente mariages qui se feront chez nous cette année, qu'à celui-là ! Ces braves gens n'ont qu'un tort, dont ils seront seuls à souffrir. Je les devine trop différents des êtres masculins et féminins parmi lesquels le sort les appelle à vivre. Ils veulent être meilleurs que leur époque, et croient pouvoir donner en tout la première place au sentiment. Or, nos romanciers eux-mêmes fuient le sentiment dans leurs livres, parce que ça ne se vend plus. Si j'étais l'ami intime de ces deux rêveurs, je leur conseillerais de rester toute leur vie en Egypte, — et encore c'est un peu trop près d'ici. Quand ils se trouveront en face de la vie telle qu'on nous l'a faite et que nous l'avons faite, ils m'en diront des nouvelles !

Javerlhac n'était pas toujours si tendre envers son prochain, car la bienveillance n'était pas son péché mignon. Les événements devaient montrer si, malgré cette mansuétude, il avait vu l'avenir trop en noir dans sa prophétie. Tandis qu'il livrait au vent les feuilles de l'oracle, Thérèse de Sénac écrivait la lettre suivante à Mrs Crowe qui venait de passer, toute seule au vieux château, un hiver assez différent de celui du jeune ménage :

“Le Caire, 25 avril 188...”

“Ma chère Kathleen, savez vous pourquoi je ne vous ai guère envoyé que des bulletins de santé depuis mon départ ? C'est que — je suis habituée à vous dire tout — notre équipée d'outre-mer me causait des terreurs folles ; mais vous devinez bien que ce n'est pas le voyage en lui-même que je craignais.

“Quelle dangereuse témérité pour Albert, quelle folle présomption pour moi, cette idée de refaire, dans la prose du bonheur atteint, le même voyage fait une première fois dans la poésie de l'impossible rêvé ! Encore presque une enfant, je comprenais déjà que les étoiles m'auraient paru bien moins belles après que j'aurais pu les toucher. D'ailleurs, il me semblait qu'il ne faut pas recommencer certaines minutes particulièrement douces de la vie. La seconde rose, cueillie au même rosier, ne donne pas l'ivresse de la première. Le printemps n'a qu'un rossignol : celui qui nous a surpris, un beau soir, de sa sérénade oubliée. Le lendemain c'est un autre rossignol qui chante, mais ce n'est plus *le rossignol*.

“Aussi avais je très peur de revoir l'Egypte en général, et, spécialement, je tremblais comme une feuille en approchant de chacun des lieux où mon cœur avait laissé un souvenir. J'ai tout revu. le Caire et les grands arbres de la promenade, témoins de notre première rencontre ; la petite maison de l'avenue de Boulaq où, me voyant pleurer d'inquiétude sur mon frère, il m'a dit : — Voulez-vous que je reste pour Christian ?

“Et il resta, vous vous en souvenez, le cher ! bien qu'on l'attendit en France et qu'il risquât de perdre une grosse somme — qu'il a perdue d'ailleurs. Il resta... et vous aviez raison : ce n'était pas mon pauvre Christian qui le retenait au Caire !

“Mais le plus dangereux, c'était de pénétrer de nouveau, appuyée sur son bras, dans ces ruines de Louqsor, où j'ai passé, je crois, l'heure la plus doulou-

reuse de ma vie. Car c'est là que j'ai vu combien j'étais aimée et combien j'allais aimer, moi, la fiancée promise à Dieu, moi dont le pauvre cœur était déjà suspendu devant l'autel, comme ces *ex voto* de vermeil qu'on attache à la muraille sainte, et qui ne saignent pas, ceux-là !... Mon Dieu ! que j'étais malheureuse ! Et vous, méchante, vous m'aviez laissée m'engager seule dans le labyrinthe de granit ; vous aviez peur des chauves-souris et des serpents. Ah ! le véritable serpent, ce jour-là, était une horrible femme dont je ne veux pas écrire le nom. Que Dieu lui pardonne la mort de mon frère et le crime que j'ai commis, grâce à elle, en doutant de l'être le plus loyal qui existe.

“ Cet homme est plus qu'un homme : il fait mentir la sagesse et l'expérience humaines. Avec lui la réalité dépasse le rêve ; la prose est plus douce que la poésie ; le bonheur de la veille paraît incomplet auprès du bonheur du lendemain. Ah ! comme il eut raison de me ramener ici ! Maintenant, je vois clair dans mon âme et dans la sienne -- qui ne sont qu'une seule âme, à vrai dire. Tout ce qu'il m'avait promis, annoncé, est en train de s'accomplir. Oui, je le reconnais. Si j'ai fui, d'abord, le monde, c'est que je désespérais d'y trouver — misérable orgueil ! — une créature digne de moi. Et voilà, qu'au contraire, je me sens indigne de lui, tellement indigne ! Le but de ma vie, après le ciel, sera de diminuer la distance qui nous sépare.

“ Mon Dieu ! quel bien nous allons faire et comme nous allons être heureux ! Ce matin je lui disais :

“ — Pour ce qui est du bonheur, je suis tranquille : je vous ai ! Mais ma grande crainte est de n'être pas assez utile en ce monde. Je sais bien que nous sommes assez riches pour faire des bonnes œuvres. Alors ce ne sera pas nous qui serons utiles ; ce sera notre argent.

“ Il a ri de ce qu'il appelle mon sophisme.

“ — Nous ferons quelque chose de bien plus considérable et de bien plus difficile que de fonder un hospice ou de recueillir des orphelines, a-t-il répondu. Nous montrerons à l'humanité ce que c'est qu'un bon ménage selon Dieu et selon le monde. Depuis vingt ou trente ans, je doute qu'on en ait vu beaucoup, tandis qu'on trouverait à cette heure, dans les seuls couvents de Paris, plusieurs centaines de religieuses réunissant toutes les vertus et toutes les qualités de l'espèce. Vous serez bien plus utile en faisant voir au monde l'échantillon perdu de la grande dame d'autrefois, je parle de ces femmes tout à la fois sérieuses et charmantes, reines par le pouvoir de la situation et de l'esprit, qui furent nos aïeules. Faut-il mettre en compte les exemples de la bonne chrétienne que vous serez ? Donc ne regrettez pas l'avenue Kléber. Vous avez fait de moi le plus heureux des hommes en la quittant, de même que vous en auriez fait le plus misérable en refusant d'en sortir.

“ Vous allez dire que mon très indulgent mari conduit la modestie de sa femme à une mauvaise école. C'est son affaire ; mon devoir est d'accepter avec joie ces *petites démonstrations d'amitié qui rapprochent les cœurs et servent à faire l'agrément d'une douce société*. Reconnaissez-vous, dans ces paroles, notre grand saint François de Sales ? Peut-être que non, car elles ne sont point tirées des chapitres que vous me lisiez souvent, jadis, pendant que je brodais la fameuse chasuble, sans me douter qu'elle embellirait la messe de mon mariage et non pas celle de ma prison d'habit. Dieu l'a voulu ; je le sais, j'en suis sûre : je l'en remercierai jusqu'à mon dernier soupir.

“ Vers la fin d'avril, nous serons à Sénac et je vous raconterai le voyage que nous achevons. C'est la même contrée, les mêmes paysages, les mêmes ruines, les mêmes obélisques ; mais tout cela est éclairé autrement. Il me semble que je revois au grand soleil des lieux que j'avais visités une première fois au clair de la lune. Rien ne vaut le soleil ; mais ne disons pas de mal de la douce et mélancolique Phébé. Ce serait de l'ingratitude la plus noire.

“ Chère amie, sachez que deux noms ne sont guère sortis de ma pensée depuis que nous sommes en Egypte : celui de mon pauvre frère Christian et celui de ma bonne et fidèle Kathleen, qui fut, par son zèle, sa prudence et la permission de Dieu, l'ouvrière de mon bonheur. Allez ! nous ne nous quitterons plus, cher témoin de mes douleurs et de mes joies.

“ Combien il me tarde de vous revoir et de faire connaissance avec ce vieux château, avec ce village et les braves gens qui l'habitent ! Annoncez-leur que nous serons très peu Parisiens, et que nous leur donnerons le meilleur de notre temps.

“ Votre amie,

“ THÉRÈSE.”

## II

Le voyageur que l'express emporte vers Marseille aperçoit la masse grandiose du château de Sénac, sur la rive opposée du Rhône, entre Montélimar et Orange. L'habitation a subi le sort commun des demeures seigneuriales de ce pays, que les guerres traitèrent aussi rudement qu'aucun pays de France. Elle porte les traces profondes du fer et du feu. Mais les châteaux d'alors — et aussi les châtelains — étaient bâtis pour tenir tête aux horions. La grosse tour semble encore guetter l'approche des lansquenets ennemis, se glissant à l'improviste par es chemins de chèvre étagés sur les coteaux du Rhône. Elle pourrait compter l'effroyable saut de plus d'un prisonnier, à qui, “ pour descendre en ceste mode, plus auraient fait de proufict aisles que iambes.” Ainsi parlent les chroniqueurs du temps, peu contrariés de sensiblerie.

Vers le milieu du XVIIe siècle, une habitation moderne s'est soudée à la vieille tour restaurée à grands frais ; tel on voit un guerrier blanchi sous le harnais, mais encore vert, marier sa gloire à la beauté d'une jeune épouse couronnée de grâce. L'habitation, malgré tout passablement austère, occupe avec ses dépendances une bande de terrain fortement incliné que bordent, au pied, le cours du Rhône et, au sommet, l'ancienne route de poste. La cour d'entrée, les communs, le château, les parterres, le potager remplissent la zone horizontale, située sur la hauteur. Le reste du terrain, planté de chênes encore jeunes, descend jusqu'au chemin de halage par une pente assez raide. Une enceinte à peu près carrée clôt la propriété dont la surface approche de cinquante hectares, presque entièrement rebelles à la culture. Aussi les habitants du petit village, faisant allusion à la dépense de cette muraille de trois quarts de lieue, répètent volontiers :

— L'écorce de Sénac vaut mieux que la châtaigne.

Il y a cinquante ans, la malle-poste passait chaque jour devant la grille armoriée qui forme un côté de la cour d'honneur du château. Mais, depuis l'établissement de la grande ligne ferrée qui longe l'autre rive du Rhône, les

châtelains, moins favorisés que jadis, doivent quitter le train à la station située en face de la vieille tour et traverser le fleuve en bac pour entrer chez eux, à moins qu'ils ne veuillent affronter l'interminable lenteur des embranchements de la rive droite. Le progrès, quoi qu'on en dise, a ses côtés incommodes.

Les ouvrages spéciaux écrits pour les voyageurs citent le panorama du donjon de Sénac parmi les plus beaux du midi de la France. A l'est, le Rhône et sa vallée, encore étroite, forment le premier plan, magnifique tapis de verdure, où se détache la broderie plus pâle du feuillage de l'olivier qui commence à paraître. Au-delà s'arrondit l'amphithéâtre majestueux du Grésivaudan et des Alpes, appuyé à droite sur le Ventoux désolé et neigeux. Parfois, dans les pures soirées d'automne, un géant inconnu se dresse un instant parmi les voiles roses de l'Orient prêt à s'endormir dans l'ombre. C'est le Pelvoux dont la haute cime, écrasant tous les pics voisins, reçoit la dernière caresse du soleil, de même que, le lendemain, il sera touché avant tous de sa flèche d'or.

A l'ouest, la vue moins réjouie n'a pour se reposer que le paysage austère et tourmenté des Cévennes. Les aspects les plus divers se trouvent mélangés comme au hasard. D'étroits vallons, parés d'une riche culture, sont encaissés dans la sécheresse désolée de collines granitiques aux contours anguleux. Sur les plateaux, la garrigue monotone déroule son vêtement de bruyères et d'arbustes rabougris, sans autre habitation que la cabane en pierres grises du berger, seul habitant de ce désert sauvage. Des hameaux se cachent, de loin en loin, parmi d'énormes châtaigniers à la cime arrondie. Et l'horizon est fermé bientôt par des ondulations médiocres assez hautes cependant pour empêcher le regard de découvrir la chaîne du Tanarguo et du Gerbier des Joncs. Tels ces importuns sans valeur et sans mérite qu'on voit détourner à leur profit l'attention du vulgaire, en empêchant d'admirer le génie.

Depuis l'époque où Laurent, comte de Sénac, maréchal de camp des armées du roi, restaurait sa vieille tour et élevait sous son abri la demeure actuelle, ce lieu pittoresque fut rarement honoré de la résidence et même de la visite de ses maîtres. Gaston de Sénac, fils du précédent, moitié homme de guerre, moitié diplomate, mais par-dessus tout courtisan renforcé, disait à qui voulait l'entendre : " Le plus beau point de vue que je connaisse au monde est celui de l'orangerie de Versailles, quand le roi descend le grand escalier au milieu de sa cour brillante. Le paysage qu'on aperçoit de nos logis des bords du Rhône vient ensuite, autant qu'il m'en souvient, car je ne l'ai pas contemplé depuis l'âge de quinze ans."

Une belle dame lui demandant un jour pourquoi il ne mettait jamais les pieds dans ce site merveilleux, le galant gentilhomme répondit :

— Pour deux raisons : la première, que je ne vous y verrais pas ; la seconde, que l'air du lieu est malsain pour nous autres. Depuis cinq cents ans, il y est mort plus de cinquante Sénac, hommes ou femmes.

Le plus curieux c'est qu'il y mourut lui même, durant un séjour — absolument forcé — qu'il dut y faire après un mot trop spirituel sur la Pompadour. Il mourut un peu de vieillesse et beaucoup du chagrin de ne plus voir le roi, maladie qui n'était pas sans exemple à cette époque. De nos jours ce sont les rois qui pourraient être malades, assez souvent, de ne plus voir leurs fidèles sujets.

Le fils de ce courtisan à la langue trop leste et à l'âme sensible, suivit les princes en émigration et ne rentra en France qu'avec eux. Après son départ, le château,

mis en vente comme bien de proscrit, fut acheté par un marchand de fagots du village, nommé Cadaroux, lequel fit l'emplette, comme de juste, à un prix avantageux. Au moment où l'aïeul d'Albert, à peine revenu à Paris dans l'état major du comte de Provence, allait s'informer s'il était possible de rentrer dans son bien, il vit poindre chez lui un bourgeois bien vêtu, à la mine sournoise, qui lui proposait le rachat, au prix coûtant, du château, du parc et des dépendances. Par précaution il apportait les titres de propriété dans sa poche. Cet exemple rare de probité arracha des cris d'admiration à tout le monde, et d'envie à quelques uns moins bien partagés que l'heureux Sénac. Celui-ci voulait présenter son bienfaiteur, comme il l'appelait, à Sa Majesté, et ne parlait rien moins que de lui faire donner une sous-préfecture, le jugeant sur sa mine fort entendu aux affaires, ce qu'il était en effet. Mais le bonhomme refusa tous les honneurs et demanda seulement qu'on l'expédiât au plus vite, se disant fort pressé de regagner la "maisonnette" qu'il avait fait bâtir non loin du château. Admirant ses goûts modestes, le comte de Sénac lui fit compter la somme, serra les titres de la propriété redevenue sienne, et reconduisit lui-même son bienfaiteur à la diligence, avec mille cadeaux pour sa femme et pour ses enfants.

Quelques semaines plus tard, quand le trop confiant gentilhomme fit à son tour le voyage pour contempler son domaine qu'il n'avait pas vu depuis vingt ans et plus, il trouva son parc, célèbre dans tout le Languedoc par ses chênes séculaires, tondu comme un champ d'avoine après la moisson. L'honnête Cadaroux avait négligé de lui apprendre qu'il avait coupé tout le bois qui pouvait servir, ne fût-ce qu'à fabriquer des échelas. Cette opération, accomplie sans bruit, avait remboursé deux fois l'acquisition, en dehors du remboursement en espèces. Résultat, en faveur de Cadaroux : deux cent bonnes mille livres, sans compter la "maisonnette" qui était et qui est encore un petit château ne faisant pas trop mauvaise figure à côté du grand. Depuis ce temps-là, le brave homme fut connu dans tout le pays sous le sobriquet significatif de *Bouscaté* (coupeur de bois), que sa famille conservait encore à l'époque de cette histoire.

Voilà comment le Sénac d'alors entendait les affaires. Le nôtre, ou plutôt celui de Thérèse de Quilliane, se montrait fidèle aux traditions, même quant aux goûts de résidence. Mais, pour lui, l'éloignement, d'abord, ne fut pas volontaire. Privé très jeune de ses parents, il était tombé entre les mains, fort dignes d'ailleurs, d'un tuteur assez mûr et encore plus maniaque. Cet excellent vidame, ainsi qu'on l'appelait dans le faubourg parce que le titre semblait fait pour lui, se croyait en pleine province durant les six mois qu'il passait à sa terre de Brie, à deux heures de Paris, jugeant Lyon, Toulouse ou Bordeaux comme des possessions coloniales, visitées seulement par les Mungo-Park et le René Caillié de son époque. Jusqu'à sa sortie du collège, Albert n'avait entendu parler de son domaine patrimonial que comme d'une île inconnue, habitée, sinon par des cannibales, au moins par des tribus étrangères à toute civilisation. De l'explorer par lui-même, il ne pouvait avoir l'idée. Le vieux tuteur, qui n'était pas solide et se croyait encore plus malade qu'il n'était, poussait les hauts cris quand son neveu demandait la permission d'aller dîner à Saint-Germain. En réalité, c'était le jeune qui était le tuteur de l'autre.

Quand le bonhomme fut tombé en enfance, accident qui suivit de près la reddition de ses comptes à son pupille, celui-ci eut quelque liberté, mais il n'en abusa point. Toutefois, poussé un beau matin par le démon des grandes aven-

tures, il s'embarqua pour Sénac où il arriva sain et sauf, le soir même, un peu surpris que la route fût si peu longue et plus surpris encore qu'on entendit le français, ou à peu près, dans le département de l'Ardèche. A dire vrai, la surprise alla jusqu'à la désillusion. Les fleurs, les arbres, les animaux, tout, jusqu'aux êtres humains eux-mêmes, ressemblait d'une façon désespérante à ce qu'Albert avait vu chez son tuteur, entre Méaux et Lagny.

Le château lui parut fort triste, non sans cause. Au dedans, les pièces dégageaient un parfum d'abandon qui serrait l'âme. Au dehors il pleuvait, ce qui empêcha le visiteur de jouir de son parc impénétrable autant qu'une forêt vierge, car, depuis les exploits de *Bouscatil Jérôme*, les arbres replantés avaient eu tout le loisir d'emmêler leurs branches et de faire disparaître les allées, comme pour noyer dans l'oubli des jours néfastes.

Le village tout entier fit grand accueil au descendant des anciens seigneurs, sauf toutefois les Cadaroux que ce retour malencontreux allait faire descendre au second rang, du premier qu'ils occupaient. Déjà on leur adressait leurs lettres au "château de Sénac," absoiement comme si le vieux manoir n'eût été qu'une grange. On était loin du temps où Cadaroux, le coupeur de chênes, parlait de sa "maisonnette" en tournant dans ses doigts les bords graisseux de son feutre. Quant aux paysans, ils espéraient une restauration prochaine du souverain légitime, moitié par intérêt, moitié par affection traditionnelle pour une race qui ne leur avait fait que du bien, quand elle leur avait fait quelque chose. Mais Albert comprenait de reste qu'un de ses aïeux fût mort d'ennui dans cet endroit que l'absence de soleil rendait lugubre, ainsi qu'il arrive pour les plus beaux sites du Midi. La santé de son oncle lui servit de prétexte pour ne faire qu'une apparition à Sénac, prétexte assez fallacieux, car le vieillard était dans l'incapacité la plus absolue de distinguer les moustaches de sa vieille garde-malade, des moustaches plus longues mais non plus fournies de son beau neveu.

Cependant le jeune comte revint l'année suivante. Cette fois une lumière d'or inondait la plaine, et le séjour lui parut ce qu'il était en effet, c'est-à-dire une merveille d'éclat et de pittoresque. Mais il avait à peine eu le temps d'admirer le point de vue de sa tour, que les métayers firent queue chez lui, sachant qu'il ne fallait pas compter sur une longue visite de leur maître. A la fin de la journée, quand il additionna le total des sommes demandées pour augmenter ou consolider les édifices, rétablir les clôtures, améliorer les chemins, sans parler de l'église qui menaçait ruine et de l'école des sœurs miso en interdit comme insalubre, le malheureux s'aperçut qu'il ne s'en tirerait pas avec dix années de ses revenus. Le domaine, à vrai dire, rendait peu de chose, à moins qu'on n'y pratiquât le mode d'exploitation jadis employé avec tant de désinvolture par le fondateur de la dynastie Cadaroux.

Devant cette pluie de réclamations bien autrement décourageante que la pluie du bon Dieu, Albert s'enfuit de nouveau ; mais, pour le coup, il était désolé de partir. Le charme de la tradition de famille, du nom fièrement porté, de la chose possédée de tout temps par d'autres lui-même, toutes ces voix, subitement éveillées, parlaient d'autant plus à l'oreille du jeune homme, qu'on aurait pu le définir : un cœur de poète dans une poitrine d'aristocrate.

Ce fut donc avec le regret de l'exilé disant adieu à sa patrie qu'il mit le pied dans le bateau du passeur, pour aller prendre le train sur l'autre rive du Rhône. Le lendemain matin, il reparaisait à cheval au Bois.

L'un de ses amis — précisément ce même Quilliane dont il devait être un jour le beau frère posthume — l'interpella ironiquement au détour d'une allée :

— Déjà de retour dans l'affreux Paris ! Est-ce que, par hasard, ta haute philosophie s'accommoderait encore mieux des poupées de nos salons et des pantins de nos clubs, pour me servir de tes expressions, que des chats-huants et des loups de ton désert ?

— Pourquoi pas des autruches et des tigres ? fit Sénac en riant. Cher ami, apprends que mon désert est tout simplement un château d'assez grand air, bâti dans un site à peu près sans rival.

— Ce n'est pas ce que tu disais l'année dernière.

— Je n'avais pu sortir qu'avec un parapluie et des sabots.

— Et cette année ?..

— Soleil magnifique. Seulement j'ai dû m'enfuir, laissant ma cour pleine de fermiers qui me demandaient de l'argent, au lieu de m'en apporter. J'attendrai d'être riche pour aller de nouveau toucher mes fermages.

Mais sa troisième visite devait apporter à Sénac bien autre chose que de la pluie ou des difficultés d'argent. Après deux années de cette existence mondaine qu'il menait en mécontent, révolté de son propre ennui, exaspéré du facile amusement des autres, Albert, encore une fois, se mit en route pour Sénac. Vers huit heures du matin, par un soleil de printemps qui lui semblait un rêve de délices après le givre laissé la veille aux arbres du boulevard, il prit place dans le bateau qui devait le conduire à l'autre rive du Rhône où, non sans un peu d'orgueil, il voyait se dresser sa tour. Déjà, sur le banc de bois grossier de l'embarcation, une jeune fille était assise à côté d'une sorte de paysanne endimanchée, qui devait être la duègne.

Un "vrai Parisien" eût à peine honoré d'un regard cette matineuse beauté, la jugeant trop campagnarde à son goût. Mais Sénac n'était pas de ceux qu'on flatte en les traitant de Parisiens. Le charme inattendu et violent qui se dégageait de sa compagne s'empara de lui par la surprise et le contraste, comme venait de faire le soleil de Provence.

Cette brune superbe avait la timidité que comportaient ses yeux noirs, brillants d'une flamme qu'elle n'aurait pu éteindre sous ses longs cils, même si elle l'eût essayé. Cela signifie qu'elle n'était point timide. Mais la hardiesse avec l'étranger n'est que la civilité puérile et honnête pour les femmes du Midi, quand la civilisation ne leur a pas encore donné l'hypocrisie.

Avant qu'on fût à cent mètres du bord, tout le monde causait dans la barque entraînée par le courant rapide le long du câble en fer jeté d'une rive à l'autre. Le vieux Signol, debout à l'arrière, les mains dans ses poches, son large dos appuyé au gouvernail, faisait assaut de bons mots avec la duègne. A l'avant, la jolie passagère toisait son compagnon, et jugeait à sa mise qu'il était pour le moins l'un des élégants de la place Bellecour, à Lyon, c'est-à-dire ce qu'elle connaissait de plus accompli dans le genre. Lui, de son côté, pensait avoir affaire à quelque fille de bourgeois cosu de la petite ville où le train l'avait déposé.

— Vous allez loin, monsieur ? demanda la brunette à bout de patience, car il y avait au moins deux minutes qu'elle se taisait.

— Oh ! non, répondit Albert. Je crois même que je serai arrivé avant vous.

— J'en doute, fit l'ingénue en montrant ses dents blanches. Je me rends dans ce château — elle désignait, assez fière, la maison de Cadaroux sur l'autre rive — pour y passer la journée avec une amie.

— Et moi, dit Albert en indiquant la masse imposante du vieux manoir, je me rends dans celui-ci pour y passer, tout seul, je ne sais combien de journées.

— Oh ! bien, monsieur le comte, fit-elle un peu désarçonnée, le château où vous allez vaut mieux que celui où je vais.

— En temps ordinaire, c'est possible ; mais le logis du seigneur Cadaroux vaudra mieux que le mien tout à l'heure, quand vous y serez.

Elle accepta la galanterie assez tranquillement ; puis, sentant le besoin de réparer son impair :

— Vous devez me trouver bien sotté, dit-elle. Mais voilà ce qu'on gagne à ne point habiter son château. Le voisin en confisque le titre.

— Heureux quand il ne confisque pas autre chose ! remarqua le jeune homme en songeant aux chênes de son aïeul.

Plusieurs mois après, Sénac était encore dans sa terre, et la jeune fille du bateau n'était plus une inconnue pour lui. Il savait son nom ; elle appartenait à la petite noblesse du Dauphiné. Vingt fois il avait traversé le Rhône, sur le bateau du vieux Signol, pour aller voir Clotilde de Chauvneuve dans la gentilhommière assez pauvre qu'elle habitait avec son père. La jeune fille, en revanche, ne venait plus chez les Cadaroux, les jugeant indignes d'elle depuis que le seigneur du lieu avait mis à ses pieds sa tour et sa couronne. C'était encore un secret, mais pour être comtesse de Sénac, la belle Clotilde n'attendait plus... Du diable si le pauvre Albert pouvait dire lui-même ce qu'elle attendait !

Hélas ! la perfide gagnait du temps. Un autre voisin de campagne, moins titré mais non moins épris qu'Albert et dix fois plus riche, la visitait à des heures différentes. La belle avait si bien manœuvré que le châtelain de la rive droite apprit du même coup qu'il y avait, sur la rive gauche, un châtelain du nom de Questembert, enrichi dans les affaires parisiennes, que cet homme possédait un fils, que ce fils avait demandé la main de Clotilde, et que Clotilde la lui avait donnée — pour tout de bon cette fois.

En quelques heures, la passion du jeune gentilhomme se transforma en une haine furieuse, non pas contre Clotilde seulement, mais contre tout le sexe féminin pour lequel, déjà, il professait moins d'enthousiasme que de défiance. D'abord, il voulut se faire moine et choisit la Grande-Chartreuse, en raison de sa proximité. Mais il s'aperçut bientôt qu'au lieu de méditer sur la mort il méditait sur Clotilde de Chauvneuve, ce qui était beaucoup moins utile pour l'autre monde et pas beaucoup plus agréable pour celui-ci. Alors il partit pour aller aux antipodes, se réservant d'y rester s'il y trouvait un pays sans femmes. Vainement une dépêche l'avait rejoint, comme son bateau quittait le mouillage d'Aden, lui annonçant que son vieil oncle était mort, et qu'il héritait d'un peu plus de cinquante mille livres de rentes. La pauvre Clotilde n'avait pas prévu ce coup-là, encore moins le suicide et la ruine de son beau-père, survenus presque en même temps, qui la mirent à la portion congrue. Sénac, devenu un beau parti, n'en continua son voyage que de plus belle.

Mais tout à coup il fallut retomber dans l'ornière de la civilisation. Un procès dangereux pour sa fortune le rappo'ait en France. Comme il s'agissait, pour cette fois, d'être indignement volé, il se mit en route, non sans avoir hésité

longuement, car, même en supposant le procès perdu, il lui restait plus de bien qu'il n'en fallait à un homme décidé à finir sa race dans le célibat.

Quinze jours plus tard, il traversait l'Égypte, gagnant Marseille, lorsqu'il fit la rencontre de son ami Quilliane, venu au Caire pour soigner le dernier poumon qui lui restait. Le poitrinaire était accompagné de sa sœur, belle jeune fille au regard poétique et profond qui partageait le dégoût d'Albert pour le monde. Ensemble ils parlèrent du néant des affections humaines, tant et si bien que Sénac resta en Égypte, oubliant son procès, qu'il perdit.

Puis Thérèse retourna dans son cloître, un peu comme Régulus était retourné chez les Carthaginois. Mais là s'arrête la ressemblance, et l'on a vu que la jeune comtesse avait encore ses yeux, les plus beaux du monde, quand elle fit, sur les bords du Nil, son second voyage — qui était son voyage de noces.

### III

Tandis qu'on attendait les jeunes mariés au faubourg Saint-Germain, ils reprenaient à peine le chemin de la France, rapportant de leur pèlerinage romanesque en Égypte, non seulement une foi plus ardente dans l'idéal, mais encore la conviction qu'ils l'avaient trouvé, qu'ils le possédaient, que leur tâche en ce monde était d'en montrer autour d'eux la bienfaisante lumière. Jamais deux êtres humains ne furent animés plus généreusement de cette bonne volonté qui est un gage de paix. Dans leur pieuse reconnaissance, ils brûlaient d'employer pour l'utilité et l'amélioration commune tous ces biens réunis en eux d'une façon si rare : les saintes croyances, l'honneur et l'éclat du nom, la fortune, la supériorité de l'esprit et, enfin, l'amour, que chacun d'eux comprenait dans le sens le plus sublime, lui assignant, pour première base et pour meilleure manifestation, le dévouement à l'autre élevé jusqu'au dédain de soi-même.

Ils avaient décidé qu'ils passeraient leur première année à Sénac, dans une retraite qui ne risquait pas d'être oisive, car le château, à peu près inhabité depuis deux siècles, exigeait des réparations sérieuses. Ils y rentrèrent sans pompe, un beau matin, par un soleil aussi brillant que celui qui avait éclairé la première rencontre d'Albert et de Clotilde. Le vieux marinier les passa dans son bateau. Comme le mari de Thérèse lui mettait un louis dans la main :

— Vous payez plus cher qu'on ne m'a jamais payé, monsieur le comte, fit le bonhomme en découvrant sa tête grise.

Albert, frappant sur l'épaule de Signol, répondit, les yeux éclairés par la joie :

— C'est que jamais ton bateau n'a rien porté d'aussi précieux que ce qu'il porte aujourd'hui.

— Bien parlé, notre maître ! dit le vieillard en s'inclinant de nouveau. Mais gageons que vous vous servirez de ma barque moins souvent qu'il y a cinq ans, à l'époque où vous aviez des affaires sur l'autre rive ?

— Veux-tu te taire, mauvaise langue ! dit Albert en souriant. Ne vois-tu pas devant qui tu parles ?

— Si fait bien, dit Signol, avec la façon familière et un peu lyrique assez commune chez les gens du peuple en cette contrée. Je le vois, et je ne voudrais pas, pour vingt pièces d'or pareilles, que mes yeux se fussent fermés avant d'avoir

été réjouis par la vue de la jeune maîtresse d'une vieille maison. *Celle-ci* a le regard d'une *dame*. Que Dieu la bénisse !

— Et qu'il pardonne à *l'autre* ! dit tout bas Thérèse à son mari en serrant sa main, tandis qu'il l'aidait à mettre le pied sur la rive.

A la petite porte qui s'ouvrait en bas du parc sur le chemin bordant le Rhône, une femme de cinquante ans, assez replète, rouge à faire peur tant elle était émue, les yeux remplis de larmes de joie, attendait les nouveaux arrivants. C'était Mrs Crowe, autrefois institutrice, puis dame de compagnie de Thérèse. Avec une incroyable vivacité de mouvements, elle se jeta dans les bras de la jeune comtesse.

— Comme vous avez tardé à revenir ! s'écria-t-elle en tâchant de comprimer ses sanglots. Comme vous m'avez laissée longtemps !

— Soyez tranquille, ma bonne Kathleen, dit Thérèse en lui rendant ses caresses. Je suis revenue pour ne plus repartir. J'aime déjà Sénac plus qu'aucun lieu du monde.

Tous trois ensemble montèrent les sentiers un peu raides, marchant lentement, par égard pour la vieille Irlandaise appuyée au bras d'Albert, qui commençait à la traiter, ainsi qu'il l'avait promis, comme un membre de la famille. Mais, quand on fut arrivé au château, Kathleen, encore une fois, fut laissée seule.

— Viens voir tout d'abord ce qu'il y a de plus beau chez nous, dit tout bas Sénac à l'oreille de sa femme.

Et, comme un amant heureux, avide du tête-à-tête, il l'entraîna dans l'étroit escalier du donjon.

Parvenue sur la plate forme de la tour, Thérèse eut un cri d'enthousiasme. C'était un jour de "grande vue", ainsi que parlent les gens du pays. Pour ses débuts, la châtelaine avait du bonheur. Comme si elle eût été prise de vertige, elle appuya sa tête sur l'épaule de son mari. Seuls, les éperviers qui planaient très haut dans l'azur pouvaient les voir, à peine visibles eux-mêmes. Dans un baiser, Albert murmura :

-- Je savais bien que ce paysage te plairait.

— Il n'y a pas dans le monde entier, dit-elle, un autre point de vue comparable à celui-ci. Et cette magnificence est à moi, à moi, avec cet autre trésor, — sa petite main serrait le bras robuste d'Albert. — Ah ! cher bien-aimé !..

Pour toute réponse, l'heureux Sénac posa ses lèvres sur les paupières de sa femme. Puis il murmura doucement, d'une voix qui tremblait d'émotion :

— Le spectacle est à peine digne de tes yeux, mon amour, et tu pourrais facilement en trouver de plus beaux. Mais, ce que tu chercherais en vain sur toute la surface du globe, c'est un homme capable de t'aimer comme je t'aime. Le crois-tu, maintenant ? Le crois-tu, enfin ?

Elle se dégagea de son étreinte, saisit ses mains et, le regardant bien en face :

— Tu viens après Dieu seul, dans mon amour et dans ma foi. J'ai douté deux ans. Mais il est si facile de croire en Dieu, et si difficile de croire en un homme ! Et puis, tout conspirait à faire de moi une sceptique : le passé, le hasard des circonstances, l'ignominie et la méchanceté d'une créature...

— Ne parlons plus jamais du passé ; ou du moins parions seulement du cher passé que nous venons de revivre. Tiens ! vois cette étendue lumineuse qui s'offre à nous, ces plaines, ce fleuve, ces montagnes immaculées, ce soleil qui monte, radieux, dans un ciel sans nuage. C'est notre avenir ; il nous appelle :

répondons-lui. Maintenant, il faut que je tienne les promesses que j'ai faites à moi-même encore plus qu'à toi...

— N'en tiens qu'une seule, chéri !

— T'aimer toujours ? Ceci n'est pas une promesse, enfant ! c'est ma vie, c'est l'air que je respire, c'est ma lumière. Je veux faire des choses plus difficiles que de t'aimer. Je veux prendre une revanche du monde qui m'a fait douter, pour un temps, de tout ce qui est bon ! Je veux lui montrer tout cela réuni en toi et couronné par ton bonheur. Mon but, c'est toi ; mon ambition, c'est toi ; mon occupation, et aussi ma récompense, ce sera toi, chérie ! Voilà mon programme ; qu'en dis-tu ?

— Il faut y ajouter ceci : faire beaucoup de bien aux autres.

— Je t'abandonne les autres ; je te garde seule pour ma part. Et maintenant, madame, venez visiter votre manoir, un peu délabré pour l'heure présente. Mais nous y aviserons.

Avec les cent vingt mille livres de leurs revenus combinés, la double charge d'un hôtel à Paris et d'une grande existence en province ne laissait pas d'exiger de sages précautions. Pour la première fois, peut-être, on put voir les inconvénients d'un ménage trop uni. Thérèse, avec son abnégation de compagne dévouée, proposa de vendre l'hôtel, chose d'autant plus facile qu'une grande administration désirait l'acquérir, et de le remplacer par un appartement qui épargnerait un millier de louis chaque année. Mais Sénac ne voulut rien écouter.

— Vendre la maison où vous êtes née, qui vous rappelle tant de souvenirs d'une noble race éteinte, qui a vu les heures les plus douces de ma vie, jamais ! s'écria-t-il. D'ailleurs, je ne saurais supporter pour vous l'ignominieuse promiscuité des demeures actuelles. Je ne veux pas qu'un malotru dévisage ma femme dans l'escalier, en l'empestant de son cigare.

— Ami, réfléchissez bien. Conserver cet hôtel est une folie.

— En ce cas, notre sagesse des bords du Rhône paiera nos folies des bords de la Seine.

Mais la comtesse n'était pas femme à se laisser vaincre en générosité par son mari. Comme pour se faire pardonner l'hôtel Quilliane qu'on la forçait à garder, elle décida que rien ne serait épargné pour remettre le château de Sénac dans toute sa gloire, et, sans perdre un jour, elle attaqua la grande entreprise résolument.

Tous les maçons, les couvreurs, les plâtriers du pays, dans un rayon d'une lieue, affluèrent au vieux manoir et le rendirent bientôt inhabitable. Les peintres et les tapissiers vinrent de Paris, ainsi qu'un dessinateur de jardins, grâce auquel tous les habitants valides de la commune, et même un peu les autres, manièrent la hache et poussèrent la brouette dans le parc pendant plusieurs semaines. Thérèse avait la direction des travaux ; elle les conduisit avec le goût supérieur d'une personne élevée parmi les souvenirs authentiques de l'art le plus pur. Albert s'était réservé les fonctions de payeur général qui n'étaient point une sinécure, bien qu'il s'arrangeât pour n'avoir jamais de discussion avec ses clients.

Vers le milieu de l'automne, tout fut terminé, et Sénac put s'enorgueillir d'être le gentilhomme le mieux logé de la Provence et du Languedoc. Quant à savoir à quelle somme se monta la dépense, rien n'est plus facile pour qui voudra s'en donner la peine, car on ne vit jamais comptable plus rangé. Tous les états, métrés, factures acquittées et documents quelconques remplissent quatre ou cinq tiroirs de sa bibliothèque. L'addition seule reste encore à faire.

La première série des invités à la pendaison de la crémaillère se composa des villageois et des pauvres des environs. La journée débuta par l'inauguration d'un établissement tout neuf, élevé dans un coin du parc séparé du reste de l'enclos, et comprenant une école, un logement pour les sœurs, avec un hôpital en miniature. C'était le cadeau de noces du comte à sa femme.

Un banquet, présidé par les châtelains, continua la fête. Le soleil n'était plus très haut quand Albert se leva pour porter son toast. Il le termina en informant ses auditeurs qu'ils pourraient, chaque dimanche, revenir se promener et jouer aux boules sous ces ombrages.

Personne ne répondit, ce qui est une bonne fortune rare en pareil cas ; mais en voyant les yeux de la plupart des convives mouillés de larmes, Thérèse et son mari eurent lieu de croire qu'ils venaient de résoudre la fameuse question sociale, tout au moins dans leur domaine.

Le lendemain ce fut le tour de la noblesse de la région ; mais ici, les choses ne prenaient pas si bonne tournure. Sans s'en douter, le jeune ménage avait mis le feu aux quatre coins du pays en établissant la liste de ses visites avec des éliminations nombreuses. Quinze ou vingt familles qui travaillaient patiemment à s'anoblir depuis un demi-siècle, jugeant que rien n'est mieux fait que ce qu'on fait soi-même, poussèrent des cris de rage quand elles virent la calèche des Sénac filer devant leur porte sans faire halte. La chose produisit un si grand tapage que les gens de vieille roche eux-mêmes, du moins certains d'entre eux, jugèrent bon de prévenir les imprudents châtelains de l'orage qu'ils amoncelaient sur leurs têtes. Mais Albert tint bon et déclara que, ne s'estimant pas de moins bonne maison que ses ancêtres, il entendait ne pas se montrer plus coulant sur ses relations qu'ils n'eussent été. Rien ne put l'en faire démordre.

Les dédaignés ne purent qu'aboyer à distance. Mais, avec les Cadaroux, dont l'habitation n'était séparée du château que par les tiente ou quarante maisons du petit village, le conflit devait être forcément plus aigu. Le vieux *Bouscatié* Saturnin, devenu châtelain de fait, en l'absence des châtelains de droit éloignés de leur domaine et à peu près oubliés depuis trois quarts de siècle, ne s'était pas fait d'illusion sur la conséquence que pourrait avoir pour lui et les siens le retour des ci-devant seigneurs du pays. Au près de la demeure grandiose, encore embellie, de ses voisins, quelle mine allait avoir sa maison aux enjolivures criardes, son luxe économique de petit bourgeois ? Que devenait, à côté des grands équipages armoriés, à la livrée correcte, sa calèche attelée d'un cheval massif, conduite par un jardinier en casquette cirée, et que néanmoins on commençait à saluer jusqu'à terre ? Cet homme dont l'ambition égalait l'intelligence, ce qui n'était pas peu dire, gros marchand de bois, suppléant du juge de paix du canton, membre de la minorité républicaine du conseil de sa commune, avait entrevu l'avenir d'un seul coup d'œil, le jour où l'on avait appris le mariage d'Albert et son intention de rouvrir le vieux château. Le soir même, il était rentré plus sombre qu'à l'ordinaire dans sa maison qui lui semblait subitement devenue très petite, et, tout en chauffant ses mains à la flamme du foyer modeste, il avait prononcé d'une voix sourde cet oracle gros d'orages :

— La tranquillité du pays est finie !

Alors, entre sa femme et sa fille suspendues à ses lèvres, comme il arrivait toujours quand Saturnin parlait, ce perspicace bourgeois entama le chapitre de ses craintes.

La mère, matrone de soixante ans aux cheveux encore tout noirs, ne répondit rien, mais ses yeux jetaient des flammes à chacune des invectives que son mari lançait contre l'aristocrate maudit. Elle était Corse d'origine, ainsi que le rappelait son prénom de Lætitia. Cadaroux, lors d'un voyage qu'il avait dû faire dans l'île pour son commerce de bois, l'avait courtisée, pour passer le temps, croyant avoir encore affaire avec une montagnarde des Cévennes à l'humeur facile. Mais, quand il avait voulu revenir en France, laissant Ariane sur son rocher, toute une légion de frères et de cousins lui avait donné à choisir entre le mariage et un nombre fantastique de coups de stilet dans le cœur et de balles dans la tête. Saturnin avait épousé, comme de juste, et la belle Lætitia était devenue "madame Cadaroux", sans être plus heureuse pour cela, disait la chronique du lieu, car les frères et les cousins n'étaient plus là pour protéger leur parente contre un mari souvent hargneux.

Reine Cadaroux, l'aînée des deux enfants, vieille fille atrocement aigrie par sa laideur et les déceptions essayées dans plusieurs tentatives matrimoniales, était le portrait de son père au double point de vue du corps et de l'esprit. Quand il eut exhalé toute son amertume, elle dit à son tour :

— C'est la faute de grand-père. Il n'avait qu'à garder le château, puisqu'il l'avait acheté ; voilà où mènent de sots scrupules.

— Ma fille, répondit le "magistrat", titre qu'il se donnait à lui-même, vu sa suppléance, les scrupules sont respectables. D'ailleurs, sache que le seul entretien des vôtres coûte à nos voisins un millier d'écus, bon an mal an. Fais le compte de la dépense depuis 1814, et tu découvriras que ton grand-père ne fat point un sot.

Le "fils Cadaroux", Fortunat par son prénom, membre stagiaire du barreau de Marseille, n'était pas là pour prendre part à l'entretien. C'était un grand jeune homme au teint pâle, au regard souvent perdu dans le vague, qu'on accusait de n'avoir pas l'esprit très solide, sous prétexte qu'il aimait à se promener tout seul, la nuit, en gesticulant et en parlant haut. La vérité est qu'il était au moins étrange, qu'il faisait des vers comme un félibre, et qu'il s'affranchissait volontiers de la présence de ses parents et de sa sœur, toujours prêts à faire assaut sur lui de moqueries et de querelles.

Fortunat, qui préférerait une ballade à un dossier et les sentiers des bords du Rhône aux couloirs du Palais de Justice, n'était jamais longtemps sans faire une fugue à Sénac. La première fois qu'il y vint après l'arrivée du comte et de la comtesse, il tomba au milieu d'une discussion de famille, soulevée par la question de savoir si les Cadaroux préviendraient leurs nouveaux voisins, ou attendraient leur visite. Le père, chez qui le bon sens l'emportait quand il était à froid, tenait pour le premier parti. Reine éclata d'une indignation furieuse.

— Les prévenir ! s'écria-t-elle. Jamais ! Ce serait une honte ! D'ailleurs, ils ont plus besoin de nous que nous n'avons besoin d'eux.

— *Mère*, qu'en penses-tu ? demanda le vieux à sa femme.

Lætitia, toujours en extase devant son fils, lui renvoya l'interrogation.

— Qu'en pense l'enfant ? dit-elle.

— Je pense que vous n'avez pas le choix, fit le jeune homme avec un pli amer aux lèvres. Il dépend bien de vous de les prévenir, mais non pas qu'ils vous préviennent. S'ils avaient dû nous visiter, ils n'auraient pas attendu si longtemps. Je regrette de ne pas voir la comtesse, qu'on dit si belle !

— Tu lui feras des vers sur sa beauté, ricana Reine d'une voix qui sonnait faux comme un instrument hors d'usage.

— Peut-être ! répondit Fortunat, les yeux fixés dans le vide, si elle est telle qu'on le dit.

Mais, presque aussitôt, il soupira, songeant à la famille dont il sortait. Cadaroux *Bouscatié* ! Ce sobriquet passé en usage dans tout le pays, attaché désormais à son nom avec le souvenir d'un ancêtre sans conscience, le séparait pour toujours des Sénac, lui et les siens. Et non pas des Sénac seulement ! Dans l'exagération douloureuse qui avivait ciascuno de ses impressions et dont il souffrait depuis son enfance, il croyait voir autour de lui comme une barrière d'infamie, le séparant de tout ce qui était noble, juste et bon. De là ce trouble févreux de l'esprit, cette recherche de la solitude qui le rendait pour tout le monde, pour ses parents eux mêmes — sauf pour sa mère — un personnage incompris, suspect, voué à quelque malheur prochain.

Ce jour là, il ne fut pas question plus longtemps des Sénac ; mais un incident qui suivit de près cet entretien alluma définitivement la guerre entre les deux familles, guerre sans merci d'un côté, et dont les conséquences redoutables ne furent d'abord prévues par aucun des partis belligérants.

Les Cadaroux, sans tenir compte d'un voisinage quelque peu gênant pour leur vanité, continuaient à se faire adresser leur courrier "au château de Sénac." Un matin, le facteur trompé par la suscription d'une lettre destinée à Reine, la remit dans les mains du concierge, à la grille du véritable château. L'erreur fut découverte par Albert.

— En vérité, dit il en riant, cette brave demoiselle mérite une leçon.

Et, prenant sa plume, de sa large écriture il mentionna sur l'enveloppe :

"Inconnue au château de Sénac."

Il ne se doutait pas que les cinq mots qu'il venait de tracer lui coûteraient cher.

Le lendemain matin, le facteur tout tremblant rapporta la malencontreuse lettre à sa destinataire, qui faillit s'évanouir de rage à la vue de la méprisante annotation. Le premier soin de cette bonne âme fut de mettre le père Cadaroux en demeure de provoquer la destitution du facteur coupable. Saturnin, sans répondre, se promenait de long en large, les mains dans ses poches, secouant sa grosse tête, ainsi qu'un taureau qui hume les émanations dans l'arène, avant de choisir son ennemi.

Fortunat, qui éprouvait pour sa sœur une antipathie instinctive, dit alors tout haut :

— Ce serait peut-être le moment d'aller faire notre visite au comte et à la comtesse. Pourvu, seulement, que nous ayons autant de chance que les lettres de Reine, et que nous puissions passer les grilles !

Le vieux Cadaroux interrompit sa promenade, et tournant vers Fortunat son regard effrayant de haine, il répondit :

— J'ai quelque idée que nous les passerons un jour. Comment ? je l'ignore. Mais il faudra qu'elles s'ouvrent, ou je perdrai mon nom.

— Plût au ciel que nous puissions le perdre ! murmura le jeune homme à demi voix.

Saturnin marcha sur son fils les poings fermés. La mère s'élança entre eux. Plus d'une fois dans sa vie elle avait dû jouer ce rôle de barrière vivante.

Peu de jours après, le premier épisode public de cette lutte anti-féodale marqua le commencement des hostilités. A la messe du dimanche, le curé s'étant permis, selon l'habitude reprise, d'offrir l'eau bénite au banc seigneurial occupé de nouveau, Saturnin Cadaroux se plaignit à l'autorité diocésaine de la "révoltante obséquiosité" du desservant. L'évêque s'étant récusé, madame et mademoiselle Cadaroux cessèrent de paraître à l'église. Quant au père et au fils, depuis leurs jeunes années, ils en avaient oublié le chemin.

Cependant le bonheur de deux êtres privilégiés, pour qui le reste du monde, même *leur monde*, semblait exister à peine, semblait, à l'égal de la vieille tour, défier toutes les tentatives de l'envie. Sénac et sa femme, le premier surtout, s'habituèrent de plus en plus à l'horizon factice de la vie qu'ils s'étaient faite et, probablement, l'indifférence un peu fière, la recherche d'isolement physique et moral que leurs amis mêmes blâmaient en eux, n'étaient en grande partie que le désir d'être dérangés le moins possible de leur rêve.

Il est vrai que chaque jour, durant plusieurs heures, Thérèse rentrait forcément dans la vie réelle pour visiter ses pauvres, son école et son hôpital, dont elle était la première sœur de charité. Mais, pour cette créature parfaite et raffinée dans la pratique du bien, c'était quitter l'Eden terrestre pour gagner les régions d'une charité toute idéale, car aucune voix discordante n'en troublait l'harmonieuse sérénité. Parmi ces enfants soustraits à toute influence contraire, parmi ces malades, honnêtes villageois presque toujours légèrement atteints, la comtesse apparaissait comme une sainte, universellement adorée, bénie, indiscutée. On aurait cru, elle pouvait croire elle-même qu'elle avait découvert le secret inconnu ici-bas de la lumière sans ombre. Tous ces bambins se levaient à son entrée, avec un respect poussé jusqu'à une sorte de culte, habitués à voir en elle un être supérieur, omnipotent. Et quand elle traversait la salle bordée d'une demi-douzaine de lits éclatants de blancheur, nul ne doutait qu'elle apportât la guérison dans l'or de ses cheveux et dans l'azur de son regard, souvent voilé d'un mystère étrange et très doux. Elle semblait vouloir faire à ces malheureux et à ces petits l'aumône de tout ce qu'elle avait, même de sa beauté, à voir la simple élégance dont elle paraît sa personne, le sourire charmant dont elle éclairait son visage, quand elle franchissait la petite porte surmontée d'une croix qui s'ouvrait dans son parc et dont, seule, elle avait la clef.

Son mari l'accompagnait jusqu'à cette porte, jamais plus loin.

— Laisse-moi mériter quelque chose, lui disait elle, en sacrifiant pour une heure la joie d'être avec toi.

Un jour, la prenant dans ses bras comme ils allaient se séparer, Albert murmura :

— Comme tu es belle, ma chère bien-aimée ! Sais-tu que je suis jaloux de tes malades ? Quelque jour, j'irai me mettre sous les rideaux d'un de leurs lits pour voir dans tes yeux la compassion tendre, la divine tristesse pour ceux qui souffrent...

— Tais-toi ! dit-elle, une main sur la bouche de son mari. Puisses-tu ne voir jamais dans mes yeux que ce que tu es habitué d'y voir !

— L'amour ? demanda-t-il, agenouillé.

— Pour toute la vie, jusqu'à mon dernier soupir, répondit Thérèse. Ensuite, pour toujours, toujours, toujours !... et maintenant, laisse-moi : nous dérobons la part sacrée des pauvres.

(A suivre)

## MODES ET MONDE

---

Les manches à plusieurs coutures, dites aussi côtes de melon, remplacent en plusieurs cas la manche d'une seule pièce. Celle-ci avait cependant du bon au point de vue pratique, car avec un haut de manche on pouvait encore faire quelque chose, tandis qu'avec des morceaux étroits, taillés en biais, l'étoffe ne peut plus être employée à un autre usage.

Les manches tombantes, ajustées dans le haut et garnies d'un volant, ne semblent pas, quant à présent du moins, jouir d'une grande faveur. Il est de fait, que les manches ballonnées amincissent la taille, et, puisqu'on est tout à l'ampleur, le changement à vue aurait du mal à bien marcher.

La jupe, plate devant, n'a plus de godets que derrière, ceux de côté ont disparu. Etant donnée la lourdeur de nos jupes, doublées et contre-doublées, on les fait un peu plus courtes que l'année dernière. En relevant sa jupe, il faudrait, paraît-il, la prendre de chaque côté; mais je ne vois pas trop comment cela pourrait se faire avec nos manchons, l'hiver, et nos ombrelles, l'été.

En fait de garniture, la chenille s'emploie de bien des manières; tantôt en résille comme devant de blouse, tantôt en plastron ou tablier.

On ne mélange pas seulement le velours et les lainages; mais aussi, surtout pour robes de soirée, le satin avec le velours, et l'on produit ainsi des toilettes charmantes.

On recommande beaucoup, lorsqu'on se fait faire une belle toilette, de ne pas oublier un second corsage. L'un servira pour les grandes occasions, l'autre pour les petites réunions, les diners, etc. Il y aura toujours moyen de changer l'aspect des garnitures, en plaçant çà et là un chou, un nœud de rubans, un piquet de fleurs, etc.

Quelques femmes, à Paris, ont formé une véritable ligue contre les bas noirs.

Pour ma part, je ne suis pas tentée de seconder le mouvement ou même de le conseiller. Je suis heureuse d'ajouter que la ligue ne fait pas beaucoup de prosélytes et que les bas noirs règnent encore suprêmes, surtout avec les toilettes de ville.

Les modistes ont inventé de nouvelles fantaisies pour orner les chapeaux. On parle de galons en laine, les fleurs, pavots ou bleucts en plumes avec aigrettes, boucles de strass, ailes d'hirondelles et fleurs fines.

C'est le style Louis XVI qui domine et dont la grâce est infinie. Les petits chapeaux sont admis pour cérémonie et pour le théâtre.

La guipure s'emploie beaucoup sur les grands chapeaux; on en couvre le fond et on la mélange avec la fourrure.

Les rubans sont très larges, en taffetas imprimés, de teinte un peu effacée.

\* \* \*

Un mari qu'on serait tenté de donner en exemple au sexe fort tout entier, c'est le signor Nicolini, époux de la célèbre Adelina Patti.

Ce monsieur, non seulement ne se plaint pas du coût des robes de sa femme, mais il en donne volontiers le chiffre aux reporters de journaux, pour que ceux-ci en informent leurs lecteurs.

Cette obligeance gratuite semble un peu extraordinaire, mais en y réfléchissant, on ne voit rien de surprenant, puisque, n'ayant rien à déboursier pour les toilettes de sa femme, il aurait mauvaise grâce de se plaindre.

Le costume porté par la diva, la dernière fois qu'elle a joué *La Traviata*, coûtait deux cent mille livres sterling soit *un million de dollars* à peu près ! Cette robe était ornée de trois mille sept cents pierres précieuses, dont aucune ne pesait moins de six carats.

Après cela, la rivalité n'est plus permise.

\* \* \*

La dernière innovation est le "déjeuner progressif." Les tables sont petites et ne contiennent que quatre personnes ; à la fin de chaque service, les invités se lèvent, changent de place et de partenaires, tout comme au *progressive euchre*.

Cette mode peut avoir ses avantages, car chacun sait comme il est ennuyeux d'avoir à garder à ses côtés, pendant deux ou trois heures, un voisin stupide. Et si, d'un autre côté, votre partenaire est amusant?...

La mode de porter son chapeau durant un déjeuner frappe les Européennes comme étant absurde. En réalité, c'est bien ce qu'elle est aussi. Imaginez des hommes s'asseyant à table, même dans un restaurant, avec leur chapeau sur la tête !

On importe de Paris maintenant — avis aux messieurs — de jolis sacs pour les bonbons. Quand quelqu'un aura l'intention de se rendre agréable auprès d'une gentille demoiselle, il lui enverra une livre ou deux de marrons glacés dans une boîte en soie couleur héliotrope ; cette boîte est dissimulée dans un sac en soie fait à la façon des ridicules ordinaires. Ce joli petit sac peut être ensuite utilisé pour mettre son mouchoir, sa bourse, ou sa lorgnette d'opéra, après que les bonbons ont été croqués.

\* \* \*

Le Conseil National des femmes (section française), offre un prix à toute Canadienne-française, âgée de pas moins de seize ans, qui écrira la meilleure composition sur un sujet tiré de l'histoire du Canada, et dont l'héroïne est une femme.

Le travail des concurrentes devra contenir de mille à quinze cents mots, être écrit lisiblement ou clavigraphié sur un seul côté du papier et être signé d'un pseudonyme, accompagné d'une devise ou d'un signe quelconque répété sur une enveloppe fermée, à l'intérieur de laquelle le véritable nom de l'auteur sera écrit.

Un jury composé de littérateurs connus sera chargé d'examiner les manuscrits et de décerner le prix au vainqueur. Tout journaliste ou écrivain professionnel est exclu du concours.

Tout travail doit être adressé à Mme Dandurand, No. 902, rue Dorchester Montréal, le ou avant le 1er de mai 1896.

Le résultat du Concours d'Histoire sera rendu public à la séance française de la convention du Conseil National des Femmes, qui aura lieu le 14 mars.

Voilà un moyen excellent d'exciter l'émulation parmi les jeunes filles et leur donner le goût des lettres. J'espère qu'il y aura une foule de concurrentes. Je

voudrais y voir toutes mes gentilles correspondantes qui m'écrivent de si jolies choses. Je voudrais aussi que toutes eussent le prix, mais je ne sais trop comment cela pourrait bien se faire.

\* \*

*A Lilie.* — Mais oui, je suis enchantée de vous retrouver encore, et vous savez si bien, petite coquine, me parler de choses qui me plaisent. Je vais vous confier un secret, que vous me promettez de garder, n'est-ce pas? Eh bien! je vous avouerai qu'il n'y a rien qui m'ennuie autant comme de parler de modes. Je fais de mon mieux pour que ça ne paraisse pas trop, mais aussitôt que j'ai rempli le nombre de pages destinées à Madame la Toilette, je pousse toujours un gros soupir de soulagement. Aussi, je vous trouve aimable de ne pas venir me causer de cet ennuyeux sujet et de ne me parler que des livres, à moi qui les aime tant. Non, je n'ai pas lu *Serge Panine* et je ne vous le conseille pas non plus s'il ressemble aux autres romans de Georges Ohnet. Il n'y a guère que *Le Maître des Forges* qui vaille quelque chose. Avez-vous lu les *Critiques* de Jules Lemaitre? C'est lui qui vous l'arrange, Georges Ohnet, mais il est trop sévère; on dirait une rancune personnelle. Malgré tout, les œuvres d'Ohnet sont bien populaires en France. Gyp a tout un écran qu'elle lui a dédié. Cet écran est couvert des citations de cet auteur que Mme de Martel considère «des monuments de sa stupidité.» — C'est bien difficile de recommander à une jeune fille la littérature contemporaine, car il y a des œuvres qui peuvent être bien belles, mais qui ne sont pas bien bonnes... Avez-vous lu les *Mémoires d'Outre-Tombe*? Lisez-les. Ce n'est pas neuf, ni fin de siècle, mais c'est intéressant et si parfaitement écrit. Je trouvais que le juge Routhier avait un peu le style de Chateaubriand; doux et mélangé d'un peu d'ironie parfois. Hélas! depuis qu'on m'a démoli le pauvre juge, je n'ose plus rien trouver.

*Brin d'herbe* se plaint amèrement qu'on a volé sa signature dans le dernier numéro de la REVUE NATIONALE. Elle dit, et avec raison, qu'elle écrit depuis trois ans déjà dans le *Monde Illustré* et autres journaux sous ce pseudonyme, qu'il est son bien et qu'elle y tient. J'avertis donc le «Brin d'herbe» interlope de prendre un autre vocable.

*Jean-Jean* dit qu'il a cherché en vain depuis quelques numéros, la signature de *Marion* dans les réponses aux questions posées par la REVUE NATIONALE. Je vois que Jean Jean est un fin appréciateur; moi aussi, j'ai remarqué le style aimable et gracieux de *Marion* et je serais charmée de lui offrir l'hospitalité dans les pages de la REVUE.

*A Alexandre.* — Je vous répondrai le mois prochain. Avez-vous la patience d'attendre jusque-là? Je n'exigerais pas ce sacrifice d'une femme, mais les hommes ont toutes les vertus, surtout celle de patience.

\* \*

Que voulez-vous donc que je vous dise, en fait des mondanités, chères lectrices? nous sommes plongées dans la cendre jusqu'aux oreilles et le rude cilice déchire nos tendres chairs.

Je crains presque vous distraire de vos saintes lectures en évoquant seulement les souvenirs des jours qui ont précédé le temps de la pénitence.

N'importe, je me risque toujours. Celles que cette lecture scandalisera fermeront les yeux et ne liront point.

La fin du carnaval n'a pas été excessivement brillante ; je veux dire que les fêtes qui se sont données ont été bien belles, mais que le nombre en a été assez restreint.

Il est bien de dire que le carnaval à Québec nous a enlevé, pendant plusieurs jours, bon nombre de Montréalaises et que personne ne se souciait de donner des réjouissances en l'absence de ses amies.

Citons au commencement de février un bal blanc chez Mme Mathieu, rue Sainte-Famille ; un thé chez Mme C..A. Geoffrion ; puis une réception chez Mme L.-J. Ethier, rue Berri, en l'honneur de Mme Albani.

La célèbre cantatrice a pu juger de la popularité et de la haute estime dont elle jouit, à Montréal, par la foule empressée accourue pour lui présenter ses hommages.

Le concert donné au Monument National a été une longue ovation. Tout, chez elle, contribue à la rendre chère aux Canadiens et on ne sait qu'admirer ses manières simples et sans affectation, son peu de prétentions et cet air de bonté qui donne un si grand charme à sa figure. Albani est restée Canadienne, en dépit de tout, et c'est ce qui nous la fait aimer davantage.

Mme Dumont-Lavolette ouvre ses salons à la jeunesse dorée, tous les vendredis, de cinq à sept heures. La charmante hôtesse, aussi jeune que la plus jeune de ses invitées, veut bien continuer ses réunions pendant le carême, et Dieu sait tout ce que les jeunes gens lui ont de reconnaissance pour ce rayon de soleil qu'elle fait luire dans les ténèbres obscures de la pénitence. On y cause tout doucement, on y fait de la musique, on s'amuse sans effort, sans contrainte ; on se sent au cœur une si douce joie que cela met en bonne humeur pendant huit jours... puis, au bout de ce temps, vous recommencez. N'est-ce pas que c'est gentil ?

Soirée chez Mme Nantel en l'honneur de Mme L.-P. Pelletier. On y a joué les cartes.

Progressive Euchre, jeudi gras, chez Mme Philippe Roy, dans l'après-midi. Les damos seules étaient invitées ; on s'y est tellement amusé qu'on en parle encore. Les prix — choisis avec un goût exquis — ont été remportés par mesdames Horace Archambault, P.-E. Leblanc et A. Simard.

Enfin, pour terminer dignement le carnaval, grand mariage, le mardi gras, célébré à l'église Saint-Jacques, entre M. J.-P. Landry, avocat, fils de M. le sénateur Landry, de Beauport, et Mademoiselle Blanche Lacoste, fille de sir Alexandre Lacoste, juge en chef.

La mariée portait une robe satin blanc ivoire, garnie de dentelle duchesse, chiffon et fleurs d'orange.

Mesdemoiselles Justine Lacoste, Bernadette Landry, Lucie Taschereau et Garneau servaient de filles d'honneur. Elles étaient accompagnées de Messieurs Aimé Geoffrion, Paul Lacoste, Edouard Amos et du Dr Philippe Roy.

Les cadeaux ont été nombreux et superbes. M. et Mme Landry demeureront à Montréal.

Les réponses à la question de ma correspondante n'ont pas été aussi nombreuses que d'habitude ; je crains que le sujet n'ait pas été assez populaire.

Ce mois-ci, je propose une thèse un peu moins sérieuse :

*Approuvez-vous ou condamnez-vous la coquetterie ?*

Combien de fois dois-je vous répéter de n'écrire que sur un côté du papier, et surtout que les réponses ne soient pas trop longues ? Si je puis réussir à passer "Lucien," il aura de la chance. A chaque mois, ce sont des querelles épouvantables entre mon directeur et moi ; lui, veut rogner, retrancher ; moi, je réclame que mes correspondantes aient leur place, et ça n'en finit plus.

FRANÇOISE.

## REPONSES

A la question posée dans le numéro de février : "Qui a le plus de mérite ? la mère de famille ou la religieuse ?"

Certes, relativement à cette question, les opinions sont bien partagées : j'entends qu'elles varient à l'infini : Moi, à qui cependant l'on prête certaines idées religieuses, j'avouerai qu'à la mère de famille mon admiration est tout acquise, et que, délibérément, je lui accorde entière suprématie. Je devrais, semble-t-il, prouver une opinion aussi décidée ; mais, il est de ces choses, intuitives chez les uns, déductives chez d'autres, qui se sentent et ne souffrent pas d'explication. Evidemment, tel est mon cas — soit dit, sans prétention !

GISELE.

Sans doute elle est admirable dans son renoncement, celle qui, repoussant toutes les joies de l'amour, fermant son cœur à tous les bruits du monde, va s'enfermer dans la solitude et le silence.

Ma's n'est-elle pas admirable aussi, celle qui, ouvrant son cœur à l'amour, en accepte tous les sacrifices, tous les dévouements, toutes les abnégations ? Mère . . . ce mot ne résume-t-il pas tout ce qu'il y a de beau, de grand, de noble dans le cœur de la femme ? La vierge qui prie derrière les grilles de son cloître est belle dans sa pureté.. mais la mère qui veille près du berceau de son enfant, me paraît porter sur son front une auréole plus glorieuse. Elle continue la création de l'humanité commencée par Dieu.

BEIND'HEBBE.

Entre une femme riche, mère mondaine, légère et frivole, et "la fille de Saint-Vincenz de Paul" dépensant sa vie dans les hôpitaux, les ambulances et les orphelins nés ; la Petite Sœur des Pauvres, quittant pour ses "vieillards," ses infirmes dont "elle soigne les plaies et refait la couche, ou la jeune Sœur des Ecoles dont on parle à "peine et que l'on songe moins encore à admirer," pour moi, il n'y a pas de comparaison possible. Mais, entre celles-ci et une mère pauvre, vraiment chrétienne, se dévouant aux êtres chers qui l'entourent, leur consacrant ses jours et ses veilles, apaisant leurs douleurs et leurs chagrins, acceptant tout — joies ou peines, consolations ou sacrifices — avec une patience angélique, je n'ose me prononcer et moins encore décerner, à l'une ou à l'autre, la palme glorieuse que le ciel accorde à ceux qui sortent vainqueurs du rude combat de la vie. Dieu seul le pourrait, car Lui seul lit dans la pensée et dans les cœurs, et sait, par conséquent, ce qu'il faut, à chacune d'elles, d'abnégation, d'amour, de dévouement et d'héroïsme pour atteindre à la perfection chrétienne, dans l'état de vie où l'a placée la Providence.

LISEITE.

N. B. — Faute d'espace, plusieurs réponses sont remises au prochain numéro.

# L'OCÉAN

Paroles de Lamartine.

Musique de C. Dünnet.

MAJESTUEUX.

PIANO. *f*

*f*

1. Large ho-ri-zon, so-len-nelle é-ten-du - e,  
2. Les soirs bé-nis, no-ble-mer, vas-te plei-ne,  
3. Com-bien de fois tu bri-sas dans l'o-ra-ge

*mf*

Im-men-si-té des on-des sans re-pos,  
Sur tes flots verts, je-tant la pourpre et l'or,  
Le lourd vaisseau qui re-ve-nait vainquer;

*f*

Com - bien de fois ma pen - sée é - per-du - e  
 Tu sais O mer res - ter calme et se - rei - ne,  
 Le len - de-main, sous un ciel sans nu - a - ge,

*p* *ff* *p*

S'est é - lan - cé - e au-de - là de tes flots ;  
 Pour re - ce - voir..... Le so - leil qui s'endort,  
 Tu ca - res - sais..... La barque d'un pêcheur.

Com - bien de fois les nuits où tu te lè - ves,  
 Et dans tout temps te re - trouvant plus bel - le,  
 Ah! si je perds la foi qui nous a - ni - me,

Quand jusqu'aux cieux tu por - tes ta fureur,  
 Grave en ton calme et grave en ton courroux,  
 Ah! si du ciel mon cœur a - vait dou-té,

Je suis ve-nu con-tem-pler sur tes grè - ves,  
 Et mon es-prit Dieu pour toi se re - vè - le,  
 Je re - vicadrais sur tes bords, O mersu-bli - me,

De tes ef-forts l'im - mense et sombre horreur.  
 Et à tes pieds, je tombe à ses ge-noux.  
 Pour en - tre-voir en - cor l'E - ter ni - té!

D.C.

IL NOUS RESTE ENCORE UN ASSORTIMENT  
ASSEZ CONSIDÉRABLE DE . . . . .

## PARFUMEUSES

*Parfums de choix, et Articles pour la Toilette que nous  
offrons à des prix défiant toute compétition.  
Si vous avez besoin de quelque chose dans notre ligne  
vous pouvez épargner considérablement en achetant à*

**La Pharmacie Nationale**

Telephone 2678.      216, Rue St-Laurent, Montréal.

**VIN**  
**ST MICHEL**

Le plus efficace, le plus énergique des  
 Toniques-Stimulants ; guérit infalliblement :

**ANEMIE, FAIBLESSE,  
 DYSPEPSIE.**

Trois petits verres par jour suffisent  
 pour rendre

**L'Appétit meilleur,  
 La Digestion facile,  
 Le Sommeil paisible.**

**LE**  
**VIN ST MICHEL**  
 donne.

**La Santé aux malades,  
 La Force aux faibles.**

**EN VENTE PARTOUT.**

Mongenaïs, Boivin & Cie, Montréal,  
 Seuls Agents pour le Canada.

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE  
**The Manufacturers'**

---

|                      |   |             |
|----------------------|---|-------------|
| Capital autorisé     | - | \$2,000,000 |
| Surplus au-dessus de |   | 671,000     |

---

*Président :*

G. GOODERHAM, Président de la Banque de Toronto.

*Gérant pour la Province de Québec :*

J.-F. JUNKIN, - - - - - Montréal

*Bureau de direction pour la Province de Québec :*

Président : ROBERT ARCHER - - - - - Montréal

*Directeurs :*

HON. J.-A. OUMET, M. P., Ministre des Travaux Publics.  
 R.-R. McLELLAN, M. P., pour Glengarry.  
 A.-G. McBEAN, Marchand de Grains, Montréal.  
 J.-D. ROLLAND, Fabricant de Papier, "  
 A.-F. GAUDET, Marchand en Gros, "  
 D.-D. MANN, Entrepreneur, "  
 WM. STRACHAN, Industriel, "

**Les Polices émises par cette Compagnie sont non confis-  
 cables et sans condition et la seule clause obligatoire est le  
 paiement des primes.**

*C'est une Compagnie Canadienne et c'est la compagnie d'assurance qui possède le plus  
 fort capital du continent.*

*Cette Compagnie fera des avances comme prêts sur la garantie de ses polices ;*

*L'immense somme d'affaire qui est déjà en voie prouve qu'elle a la confiance du  
 public ;*

*Le nombre considérable de ses riches actionnaires garantit amplement le règlement de  
 toutes les obligations de la Compagnie.*

*Dans chaque cas, les primes sont réduites aussi bas que le permet une sûreté absolue ;*

*Les taux sont les meilleurs et vous épargnez de l'argent en vous assurant dans cette  
 Compagnie ;*

*Quatre-vingt-dix pour cent de toute accumulation de profits échoit aux assurés.*

*On peut obtenir tous autres renseignements des Gérants du Département Français.*

**BELLEW & LEMOINE,**

*Gérants du Département Français.*

**Chambre 4a, No 162, rue St-Jacques,**

**On demande de bons agents.**

**MONTREAL.**

---

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

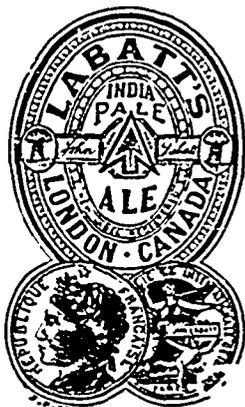
# Biere et Porter...



"Envisagés au point de vue de la diète, ils possèdent des qualités supérieures; ils étanchent la soif; ils sont stimulants, d'un goût exquis, nourrissants et fortifiants." Dr. PEREIRA.

"Un des meilleurs breuvages qui n'a encore été produit . . ."  
W. E. GLADSTONE

## Des Bieres et des Porter tres purs.



Fabriqués avec du malt d'Orge de premier choix, le meilleur Houblon, et de l'eau de source très pure sont les produits de

### BRASSERIE LABATT

De LONDON, Ont.

Brevages des plus réconfortants pour l'Hiver et l'Été. Toujours de qualité supérieure.

RÉCOMPENSÉS PAR

Dix Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze, et Douze Diplomes.



**JOHN LABATT, Brasseur, - - LONDON, Canada.**

MONTREAL, 127, Avenue Delorimier.  
 QUEBEC, 277, Rue Saint-Paul.  
 LEVIS, Cote du Passage.

TELEPHONE  
 BELL 7158..

... DEMANDEZ LE ...

## VIN DE PORT DE WILSON A la QUINA du PEROU.

*Ce bienfaisant Tonique, importé directement d'Oporto, se vend chez tous les Epiciers, a 75 cents la grande bouteille ou \$7.50 la caisse. C'est un vin riche, doux et délicieux.*

SEULS AGENTS POUR LE CANADA:

La Compagnie des Vins de Bordeaux

BORDEAUX CLARET COY

30, RUE HOPITAL, MONTREAL.

TELEPHONE 2434.

MAISON FONDÉE DEPUIS 1852

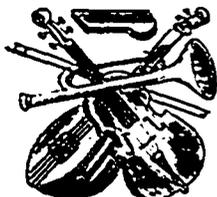
## Chs. Lavallée

Successeur de A. Lavallée

Importateur d'Instruments de Musique

DE TOUTE ESPECE

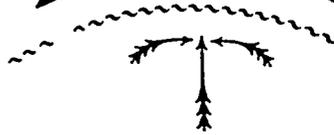
Réparations de toutes sortes, exécutées à très bref délai. Toujours en stock des Instruments pour Orchestre et Fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.



35, COTE ST-LAMBERT, MONTREAL

STEINWAY...  
CHICKERING

PIANOS



.....PREMIERS PIANOS DE L'UNIVERS.....  
VENDUS A L'ELITE DES PEUPLES DE TOUTES LES NATIONS.

NOUS VENDONS EGALEMENT DES PIANOS  
D'AUTRES MANUFACTURES, DEPUIS.....

**\$300.00**  
Et au-dessus.

CONDITIONS DE PAIEMENT TRES LARGES A PARTIR DE \$10.00  
PAR MOIS.

~~~~~  
Nordheimers' 213, rue St-Jacques
~~~~~  
MONTREAL.

N. LEVEILLÉ

= =

Marchand-Tailleur

*Employé pendant 18 ans à la maison L. C. DeTonnancourt*

138½ RUE SAINT-LAURENT

MONTREAL.



Toujours en magasin un grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds  
de première qualité et de Patrons les plus nouveaux.

12

Dans la correspondance avec les annonceurs, prière de mentionner la *Revue Nationale*.

# The Gurney-Massey Co'y

385 et 387, Rue ST-PAUL

MONTREAL

Fondeurs et Manufacturiers en Gros

— DE —

Poêles à Eau Chaude et Radiateurs



*RANGES de cuisine en acier,*

*RANGES en fer fondu,*

*REGISTERS,*

*Tuyaux en fer,*

*Fournitures pour Plombiers,*

*Fournitures à Air Chaud pour charbon  
et bois,*

*Balance et Machines à peser.*

CHARLES F. CLARKE, PRESIDENT.

EDW. F. RANDOLPH, TRESORIER.

~ ~ ETABLIE EN 1820 ~ ~

## L'Agence Commerciale 'Bradstreet'

LA CIE BRADSTREET, Propriétaires.

Bureaux Généraux : Nos 279, 281 et 283 Broadway, New-York

Bureaux dans les principales Villes des Etats-Unis, du Canada,  
de l'Europe, de l'Australie et a Londres, en Angleterre

L'Agence Commerciale Bradstreet est la plus ancienne et la plus puissante organisation dans son genre. Travaillant pour un intérêt unique et sous une seule direction, avec de plus nombreuses ramifications, et un plus fort capital que n'importe quelle autre institution analogue du monde entier. En outre, elle dépense annuellement, plus que toutes, de fortes sommes pour la recherche et la distribution des documents commerciaux.

Bureaux :—A Halifax : Edifice de la Cie d'Assurance Acadia, 58, Bedford, Row.

A Toronto : No 36, Front Est et No 77, Wellington Est.

A Victoria : No 6, Carré Bastion.

A Winnipeg : No 398, Rue Main.

A Québec : Edifice Richelieu, Rue Dalhousie.

Bureau de Montréal : No 1724, rue Notre-Dame.

JOHN A. FULTON, Surintendant.

Dans la correspondance avec les annonceurs, prière de mentionner la Revue Nationale.

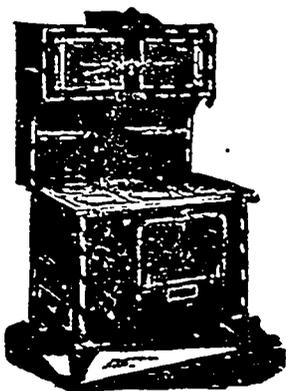
## Quelles Claques

Portez-vous de ce temps-ci ?

Il y a du goût dans les Claques comme il y en a dans les Chepeaux. Chaque année, les Claques et Pardessus Granby sont faits pour s'ajuster aux différentes formes de chaussures. Elles sont minces et non pas d'une apparence grotesque, et pour les faire, il est nécessaire de se servir de la meilleure qualité de caoutchouc. Les Claques et Pardessus Granby, tout en étant dans les derniers goûts, d'un ajustement et d'un fini parfait, possèdent leur ancienne durabilité.

Les Claques . . .

GRANBY durent comme le fer.



### G. CHAPLEAU

Coffres Forts et Poêles de Cuisine

EN ACIER

414, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

## Librairie Française

G. HUREL

1615 rue Notre-Dame

Journaux français quotidiens, hebdomadaires,  
bi-mensuels, mensuels

Chaque semaine réception de Nouveautés  
artistiques et littéraires

Albums divers :

Panorama,

Album National,

Napoléon, etc.



Achat et vente de livres d'occasion. Importation en trois semaines de toutes  
commandes qui nous sont faites.



L. C. de TONNANCOUR  
MARCHAND-TAILLEUR  
8 COTE ST-LAMBERT

---

LE MEILLEUR CHOIX DE  
MARCHANDISES ANGLAISES ET FRANCAISES  
A MONTREAL

---

**SPECIALITÉ :**  
COSTUMES ET MANTEAUX  
**POUR DAMES.**

---

FUMEZ LES CIGARES

 **ROSE BUD**  
.. ET ..  
**ALLIANCE** 

**TASSE, WOOD & CIE.**

---

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

# LA COMPAGNIE DE



CAPITAL \$200,000.

# PIANOS PRATTE

Ancienne Maison L.-E.-N. PRATTE.

Facteur du "PIANO PRATTE" ———,

.... ET ....

— Importateur de Pianos, d'Orgues  
et d'Instruments de Musique.

A toujours en magasin . . . . .

## L'ASSORTIMENT LE PLUS CONSIDERABLE DU CANADA

Ainsi que les Instruments les plus artistiques fabriqués  
avec les bois les plus rares.

PIANOS DROITS, Neufs, de 7½ Oct., de \$175 a \$800.

HARMONIUMS, Neufs, depuis \$35.

L'EOLIEN, de \$200 a \$750.

LE SYMPHONION, de \$8 a \$300.

Instruments d'occasions de tous prix. Vieux instruments  
pris en échange. Termes de paiements faciles.

Escompte libéral au comptant.

~~✂~~ Veuillez ne pas acheter ailleurs avant  
de venir examiner notre assortiment.

**MANUFACTURE,**  
*Huntingdon, Que.*

**SCIERIES,**  
*Saint-Faustin, Que.*

## BUREAUX ET MAGASINS

Où toute correspondance doit être adressée :

No. 1676, Rue Notre-Dame  
**MONTREAL.**